

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à Conakry

ABONNEMENTS

Dans la Colonie :	Hors de la Colonie :
Un an... 15 fr. 00	Un an... 20 fr. 00
Six mois... 8 fr. 00	Six mois... 10 fr. 00
Le numéro... 1 fr. 00	

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser au Chef de l'Imprimerie

Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.
Les annonces doivent être remises les 10 et 25 de chaque mois au plus tard.

ANNONCES

Une insertion de 1 à 6 lignes...	2 fr. 00
Chaque ligne en plus...	0 fr. 30
Chaque annonce répétée...	moitié prix
Il n'est jamais compté moins de 6 lignes ou 2 fr.	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Actes du Pouvoir central.

	Pages.
21 octobre. — Circulaire ministérielle relative aux dispositions à prendre pour faciliter les relations des particuliers avec les agents chargés des fonctions d'huissier aux Colonies.....	682
22 octobre. — Instruction ministérielle (Guerre) pour l'application du décret du 3 octobre 1915, portant interdiction du commerce des armes et munitions de guerre.....	682
3 novembre. — Arrêté ministériel abrogeant des dérogations à des prohibitions de sortie.....	684
10 novembre. — Circulaire ministérielle au sujet des envois postaux adressés aux prisonniers de guerre dans les territoires envahis de la France et de la Belgique.....	684
15 novembre. — Circulaire ministérielle au sujet de l'interdiction et de la prohibition du commerce avec la Bulgarie.....	685

Actes du Gouvernement général.

6 novembre. — Arrêté portant expulsion de la nommée Thérèse Addah.....	685
10 novembre. — Arrêté pour l'exécution du décret du 14 octobre 1915, fixant les conditions d'attribution aux collectivités indigènes et au budget général d'allocations diverses pour le recrutement de 50.000 tirailleurs.....	685
17 novembre. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 19 octobre 1915, modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912.....	686
30 novembre. — Circulaire au sujet des versements des retenues pour pensions locales par les agents mobilisés.....	687

Actes du Gouvernement local.

	Pages.
27 novembre. — Arrêté prorogeant l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.....	688
27 novembre. — Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à Kindia, pour occupation du domaine public fluvial.....	688
27 novembre. — Arrêté au sujet de la détention des armes à feu.....	688
30 novembre. — Décision confiant provisoirement à M. Beynis la surveillance de la station agricole de Kindia.....	688
30 novembre. — Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> dans la commune de Conakry, en vue de l'installation des établissements effectuant le séchage des peaux.....	689
2 décembre. — Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> dans la commune de Kankan, en vue d'examiner une demande d'installation d'un établissement pour le traitement des peaux.....	689
9 décembre. — Arrêté déclarant les villages de Kéniébakoura et Keniebakoro (cercle de Sigüiri) infectés de péripneumonie.....	689
Nominations et mutations.....	690

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS :

Avis concernant l'engagement spécial des fonctionnaires pour la durée de la guerre.....	693
Inspection des Douanes. — Avis aux exportateurs.....	694
Emprunt national 5 0/0.....	694
Avis de demandes d'immatriculation.....	694
Avis de bornage.....	694
Demande de concession urbaine.....	695
Avis d'ouverture de successions.....	695
Souscriptions en faveur des victimes de la guerre.....	695
Annonces.....	695

PARTIE OFFICIELLE

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE relative aux dispositions à prendre pour faciliter les relations des particuliers avec les agents chargés des fonctions d'huissier aux Colonies.

Paris, le 21 octobre 1915.

LE MINISTRE DES COLONIES à Messieurs les Gouverneurs généraux de l'Indo-Chine, de Madagascar, de l'Afrique occidentale, de l'Afrique équatoriale, les Gouverneurs des Colonies, l'Administrateur de Saint-Pierre et Miquelon.

Un avis inséré au *Bulletin officiel* du Ministère de la Justice du 30 mai 1912 et reproduit par le *Journal judiciaire* de l'Indo-Chine de janvier 1913, page 28, porte ce qui suit :

« Dans une lettre du 18 mai 1912, M. le Ministre des Colonies signale à M. le Garde des Sceaux qu'en dehors des Antilles, de la Réunion, de la Guyane et des centres importants où il existe des huissiers proprement dits, les fonctions d'huissier sont, le plus souvent, confiées, aux Colonies, à des agents de la force publique ou à des fonctionnaires locaux faisant l'objet de fréquentes mutations, et que, par suite, les officiers ministériels de la Métropole ont avantage, dans ce dernier cas, à se servir de l'intermédiaire du Procureur général, chef du Service judiciaire, pour faire parvenir aux agents chargés des fonctions d'huissier, les actes qu'ils désirent faire notifier aux Colonies. »

Or, il arrive que des particuliers se trouvent parfois dans la nécessité de recourir directement aux services d'huissiers dans les Colonies, dont ils ignorent le nom et la résidence. Pour ne pas obliger les intéressés à se servir de l'intermédiaire d'un officier ministériel de la Métropole, afin de leur permettre d'entamer une procédure régulière, il semble logique de leur laisser la faculté de demander au chef du Service judiciaire de leur faciliter la poursuite de leur instance.

Toutefois, certaines réserves s'imposent :

Il y a lieu de remarquer tout d'abord que le chef du Service judiciaire n'aura pas à procéder à un examen du dossier que lui adressera un particulier pour être transmis à l'huissier habile à instrumenter. Sitôt la transmission effectuée, il en doit donner avis à l'intéressé et l'inviter à se mettre en rapport direct avec l'agent chargé desdites fonctions en lui recommandant de ne le désigner que sous cette qualité dans sa correspondance avec lui (Monsieur l'agent chargé des fonctions d'huissier à.....).

Il peut arriver, en effet, que ce dernier ait à quitter son poste ou la Colonie, pour raison de santé ou autre. Si un pli lui était adressé sous son nom patronymique, la correspondance revêtirait un caractère personnel et pourrait le suivre au-delà des mers.

D'autre part, il importe que les chefs du Service judiciaire prescrivent formellement aux huissiers, et à tous auxiliaires de la Justice acceptant des mandats à remplir, de tenir scrupuleusement leurs mandats au courant des opérations effectuées pour leur compte et de répondre en tous cas à leurs lettres par retour du courrier.

Il est bien entendu que cette manière de procéder ne vise que les Colonies où il n'existe pas d'huissiers proprement dits et où ces fonctions sont remplies, concurremment avec leur emploi normal, soit par des agents de la force publique, soit par des fonctionnaires locaux désignés à cet effet et dont les noms, par suite, ne peuvent être facilement connus du public.

GASTON DOUMERGUE

INSTRUCTION MINISTÉRIELLE (Guerre) pour l'application du décret du 3 octobre 1915, portant interdiction du commerce des armes et munitions de guerre.

Paris, le 22 octobre 1915.

L'interdiction du commerce des armes, pièces d'armes et munitions de guerre édictée par le décret du 3 octobre 1915, atteint toutes opérations d'offre, d'achat, de vente et généralement les négociations quelconques relatives aux objets ou aux matières visés par le texte précité.

Il s'agit des armes de toutes espèces, pourvu qu'elles soient d'un calibre supérieur à 6 millimètres, armes portatives (pistolets, revolvers, fusils, etc.), armes à affût (canons, mitrailleuses, etc.), des pièces constitutives de ces armes, des munitions correspondantes (douilles de cartouches, projectiles, fusées, etc.) et des projectiles de toute nature (grenades à main, etc.).

Les autorisations ou licences de pratiquer le commerce des armes et munitions de guerre sont délivrées par le Ministre de la Guerre ou, par délégation, par le Secrétaire d'Etat à l'artillerie et aux munitions.

Ces autorisations sont accordées :

- a) Pour une transaction spéciale ;
- b) A titre permanent, pour un matériel déterminé ;
- c) A titre permanent, pour du matériel de toute nature.

Les autorisations des types a et b ne sont susceptibles d'aucune extension ; toute entreprise en dépassant le cadre doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation nouvelle.

Les sous-traitants devront se pourvoir d'une autorisation avec le concours du traitant principal.

Les licences ne peuvent être transférées.

Leurs bénéficiaires ne doivent être intéressés ni directement ni indirectement dans une transaction avec l'ennemi.

Ils sont tenus d'avoir un registre, coté et paraphé chaque feuille par le service qui délivre les autorisations, sur lequel sont inscrits jour par jour, dans des colonnes distinctes : l'espèce et le nombre des armes, pièces d'armes ou munitions dont ils font le commerce, avec indication de leur destination et des noms et domiciles des vendeurs ou acheteurs. Ce registre doit être tenu continuellement à la disposition des officiers contrôleurs du Département de la Guerre.

Les autorisations sont révocables à tout instant par l'observation des conditions qui précèdent, ou des lois et règlements relatifs à la matière.

Les demandes sont établies et les autorisations délivrées sur des formules conformes aux modèles n°s D 1 et D 2 annexés à la présente instruction.

Le Ministre de la Guerre

A. MILLERAND

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

MODÈLE N° 1-D. — Recto.

COMMERCE DES ARMES, PIÈCES D'ARMES ET MUNITIONS DE GUERRE

(Décret du 3 octobre 1915. — Instruction ministérielle du 22 octobre 1915)

DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE

(1) Nom, prénoms, adresse, nationalité, genre de commerce du demandeur. Pour le détail, voir au verso, cadre A.

(2) Nom et adresse du banquier.

(3) Indiquer si l'on agit comme principal intéressé ou en qualité d'agent ; dans ce dernier cas indiquer le nom et l'adresse du principal intéressé.

(4) Voir au verso cadre B.

(5) Effacer cette phrase si la demande ne comporte pas l'achat de matériel de guerre.

Je
Nous soussigné (1).

pour qui (2)

agissant comme banquiers et pour qui nous
je agis en qualité de (3)

demande une autorisation spéciale, dans les conditions prévues par le décret du octobre 1915
et l'instruction ministérielle du octobre 1915, afin d'effectuer les transactions ci-après spécifiées (4).

Je m'engage
Nous nous engageons, au cas où la présente demande serait suivie d'un contrat, à ne disposer, sous quelque forme que ce soit, du matériel de guerre mentionné au verso autrement que dans les conditions convenues (5).

Signature du demandeur : , le 1915,

AUTORISATION SPÉCIALE POUR UNE TRANSACTION DÉTERMINÉE

Le demandeur ci-dessus est autorisé à effectuer la transaction faisant l'objet de sa demande.

La présente autorisation ne vaudra pour aucune autre transaction.

Elle est valable, sauf révocation, jusqu'au

Paris, le

Le

Verso.

A

(Détail complet des noms, adresses, nationalités des associés de la maison ou des administrateurs de la société demanderesse.)

B

(Exposé détaillé de l'affaire proposée. — Indication des noms, adresses et nationalités de tous les intéressés autres que ceux qui ont été précédemment mentionnés. — Spécification du matériel de guerre qui doit faire l'objet de la transaction. — Faire connaître comment on entend en disposer.)

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

COMMERCE DES ARMES, PIÈCES D'ARMES ET MUNITIONS DE GUERRE

(Décret du 3 octobre 1915. — Instruction ministérielle du 22 octobre 1915.)

MODÈLE N° 2-D

AUTORISATION GÉNÉRALE

a) Nom du commerçant ou raison sociale de la firme.

b) Si l'autorisation ne concerne qu'un matériel de guerre déterminé, les mots : « des armes, pièces d'armes et munitions de guerre » doivent être effacés et remplacés par une description du matériel dont le commerce est autorisé.

c) Effacer les mots : jusqu'au ou » si l'autorisation est accordée à titre permanent.

d) Indiquer ici les conditions spéciales auxquelles l'autorisation est soumise.

(A)

est autorisé, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur, à faire le commerce

des armes, pièces d'armes et munitions de guerre (B)

soit en France, soit à l'étranger.

La présente autorisation demeurera valable jusqu'au ou (C) tant qu'elle n'aura pas été révoquée pour inobservation des conditions auxquelles elle est soumise par les lois, décrets et règlements ou des conditions ci-après (D) :

Paris, le

Le

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL abrogeant des dérogations à des prohibitions de sortie.

LE MINISTRE DES COLONIES,

Vu le décret du 10 avril 1915, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc ;

Vu l'arrêté du 23 avril 1915, portant dérogation aux prohibitions de sortie ;

Vu l'arrêté du Ministre des Finances du 23 octobre 1915, abrogeant la dérogation aux prohibitions de sortie en ce qui concerne les peaux brutes et préparées de chevreaux,

ARRÊTE :

Article unique. — Sont abrogées, en ce qui concerne les peaux brutes et préparées de chevreaux, les dispositions de l'arrêté du 23 avril 1915, susvisé.

Fait à Paris, le 3 novembre 1915.

Le Ministre des colonies,

GASTON DOUMERGUE.

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE au sujet des envois postaux adressés aux prisonniers de guerre dans les territoires envahis de la France et de la Belgique.

Paris, le 10 novembre 1915.

LE MINISTRE DES COLONIES à Messieurs les Gouverneurs généraux, Gouverneurs des Colonies, Administrateur de Saint-Pierre et Miquelon.

M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes vient de m'informer que la Direction générale des Postes suisses l'avait avisé que le Gouvernement allemand a rapporté les mesures qu'il avait prises pour interdire toute correspondance avec les prisonniers de guerre retenus dans les régions envahies de la France et de la Belgique. Il est donc maintenant possible de correspondre avec ces prisonniers, dans les mêmes conditions qu'avec ceux interné en Allemagne.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, à toutes fins utiles, copie de la lettre que M. Thomson m'a fait parvenir à ce sujet.

Gaston DOUMERGUE.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES à Monsieur le Ministre des Colonies, (Secrétariat et Contreseing.)

Jusqu'à présent, le Gouvernement allemand avait interdit toute correspondance avec les prisonniers de guerre retenus dans les régions de la France et de la Belgique.

Il résulte d'une communication de la Direction générale des Postes suisses que cette mesure est rapportée et qu'il est maintenant possible de correspondre avec ces prisonniers, dans les mêmes conditions qu'avec ceux internés en Allemagne; les objets qui peuvent être échangés comprennent les envois de la poste aux lettres (lettres, cartes postales, imprimés, papiers d'affaires, échantillons) et les mandats de poste.

Ces envois doivent, comme ceux à destination de l'Allemagne, être dirigés sur Besançon, pour être acheminés par la voie de Pontarlier-Berne.

En outre, les colis postaux ne dépassant pas le poids de 5 kilogrammes peuvent être échangés dans les mêmes conditions; l'acheminement des envois de l'espèce doit s'effectuer, en transit, par le bureau d'échange de Genève-Cornavin.

Pour ce qui concerne l'adresse, deux cas sont à considérer :

1° Le prisonnier destinataire a été précédemment interné dans un camp en Allemagne; les envois continuent à être acheminés par l'intermédiaire de ce campement primitif et c'est le nom de ce camp qui doit être porté en adresse comme lieu de destination;

2° Le prisonnier est blessé ou malade en traitement dans un hôpital des territoires envahis, ou a été retenu dans ces territoires pour une raison quelconque; les envois sont acheminés par l'intermédiaire du camp de Wahn (Prusse rhénane) et doivent porter, en adresse, le nom de ce camp, comme lieu de destination.

D'une manière générale, aucune indication de localité en Belgique ou en France, ne doit figurer dans les adresses.

*Le Ministre du Commerce, de l'Industrie,
des Postes et des Télégraphes,
Gaston THOMSON.*

*CIRCULAIRE ministérielle au sujet de l'interdiction et de
la prohibition du commerce avec la Bulgarie.*

Paris, le 15 novembre 1915.

LE MINISTRE DES COLONIES à Messieurs les Gouverneurs généraux, Gouverneurs des Colonies, Administrateur de Saint-Pierre et Miquelon.

Le *Journal officiel* du 8 novembre publie un décret, en date du 7 du même mois, aux termes duquel les dispositions, interdictions et prohibitions figurant au décret du 27 septembre 1914, relatif à l'interdiction des relations commerciales avec les sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, sont applicables aux opérations commerciales faite avec les sujets de la Bulgarie où les personnes y résident.

Comme suite à mon câblogramme du 6 novembre courant, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien promulguer le dit décret et en assurer l'exécution.

Pour le Ministre et par ordre :
*Le chef du service du Secrétariat et du Contreseing,
G. COLIN.*

*ARRÊTÉ du Gouverneur général portant expulsion de la
nommée Thérèse Addad.*

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française;

Vu la loi du 5 décembre 1849, sur la naturalisation et le séjour des étrangers en France, rendue applicable au Sénégal par arrêté du 22 août 1874;

Vu le décret du 6 mars 1877, rendant le Code pénal applicable en Guinée française;

Sur la proposition du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est enjoint à la nommée Thérèse Addad, libanaise, qui a été condamnée par arrêté de la Cour d'assises de la Guinée, en date du 16 juin 1915, à un mois de prison pour avoir essayé d'introduire frauduleusement des capsules de traite dans la colonie de la Guinée, de quitter le territoire de l'Afrique occidentale française à la date qui sera fixée par le Lieutenant-Gouverneur de la Guinée.

Art. 2. — Au cas où Thérèse Addad ne se conformerait pas à cet ordre, elle serait embarquée par les soins de la police.

Art. 3. — Le Lieutenant-Gouverneur de la Guinée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Dakar, le 6 novembre 1915.

CLOZEL.

*ARRÊTÉ du Gouverneur général pour l'exécution du décret
du 14 octobre 1915, fixant les conditions d'attribution
aux collectivités indigènes et au budget général d'al-
locations diverses pour le recrutement de 50.000 tirail-
leurs.*

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904 réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu le décret du 9 octobre 1915, fixant les conditions d'engagement des tirailleurs sénégalais;

Vu les câblogrammes nos 1275, du 21 octobre 1915, 1337, du 31 octobre et 1373, du 9 novembre 1915, portant instruction pour un nouveau recrutement de tirailleurs et l'application du décret du 14 octobre 1915;

Vu l'urgence et sous réserve de ratification ultérieure en Commission permanente du Conseil de gouvernement, les Conseils d'administration consultés,

ARRÊTE :

Article premier. — La somme forfaitaire de 500.000 fr. inscrite au budget de l'Etat, chapitre 42 *ter*, article 3, sous la rubrique : *Dédommagements aux collectivités indigènes*, et mise à la disposition du Gouverneur général, sera prise en recettes au budget général de l'Afrique occidentale française, exercice 1915, à la section II : *Recettes extraordi-*

naires, chapitre IX, article unique, où est créé un paragraphe spécial intitulé : *Subvention de l'Etat pour dédommagements aux collectivités indigènes en compensation du recrutement de tirailleurs.*

Art. 2. — Un crédit correspondant de 500.000 francs est ouvert à la section II : *Dépenses extraordinaires*, chapitre XIX, article unique, du budget général de l'Afrique occidentale française, exercice 1915, sous la rubrique : *Subvention aux collectivités indigènes à titre de dédommagements pour le recrutement de tirailleurs.*

Il sera fait face à ce crédit au moyen de la recette correspondante prévue à l'article 1^{er}.

Art. 3. — Des délégations, destinées à être payées en secours aux collectivités indigènes, seront faites sur ce crédit et, sur leur demande, aux Lieutenants-Gouverneurs et Commissaires du Gouvernement général, qui devront en justifier dans les formes réglementaires.

Le montant de ces secours sera fixé d'après les circonstances par les Lieutenants-Gouverneurs et Commissaires du Gouvernement général chargés d'assurer leur répartition. Toutefois, cette répartition devra être faite de telle manière qu'une fois les opérations de recrutement terminées, le montant des secours accordés sur les délégations consenties ne dépasse pas, pour l'ensemble de la Colonie ou du Territoire, une somme égale au nombre de tirailleurs engagés multiplié par 10.

Le reliquat du crédit non employé sera remis à la disposition du Gouverneur général.

Art. 4. — La somme de 1 million de francs, inscrite au chapitre 42 *ter*, article 2, du budget de l'Etat, sous la rubrique : *Remboursement aux budgets locaux et au budget général des manquants budgétaires*, est répartie, à titre provisoire, de la manière suivante :

Budget général.....	250.000 ^f
Haut-Sénégal et Niger.....	345.000
Sénégal.....	112.500
Guinée.....	105.000
Côte d'Ivoire.....	97.500
Dahomey.....	57.000
Territoire militaire du Niger.....	18.000
Mauritanie.....	15.000

M. le Directeur des Finances fera établir, immédiatement au profit des budgets intéressés, des mandats de paiement correspondants aux sommes ci-dessus.

Ces sommes seront prises en recette à chacun de ces budgets, section II, chapitre VIII, article unique, sous la rubrique : *Part du budget sur l'allocation attribuée par l'Etat en compensation des moins-values de recettes consécutives au recrutement.*

Art. 5. — La somme allouée sur le budget de l'Etat au budget général en remboursement des manquants budgétaires sera employée en secours pécuniaires aux collectivités indigènes et paiement d'encouragement divers au recrutement.

Elle sera répartie, selon les besoins, par le Gouverneur général entre les diverses Colonies et Territoires, sur la proposition des Lieutenants-Gouverneurs et Commissaires du Gouvernement général.

Les sommes visées à l'article 4, attribuées pour le même motif aux budgets locaux, recevront les mêmes destinations. Elles seront employées à la diligence et sur les instructions des Lieutenants-Gouverneurs et Commis-

saires du Gouvernement général, qui rendront compte au Gouverneur général, à la fin des opérations de recrutement, des conditions de leur utilisation en même temps qu'ils lui enverront un état numérique des tirailleurs recrutés.

Les dépenses effectuées à ce titre dans chaque Colonie ou Territoire, sur les sommes versées aux budgets locaux, ne devront pas, à la fin du recrutement, dépasser une somme supérieure au nombre des tirailleurs recrutés multiplié par 15.

Art. 6. — Les crédits ci-après sont ouverts à la section II, chapitre XIX, du budget général et des budgets locaux, sous la rubrique : *Utilisation en secours pécuniaires aux collectivités indigènes et encouragements divers au recrutement de la contribution de l'Etat pour manquants budgétaires.*

Budget général.....	250.000 ^f
— du Haut-Sénégal et Niger.....	345.000
— du Sénégal (Protectorat).....	112.500
— de la Guinée.....	105.000
— de la Côte d'Ivoire.....	97.500
— du Dahomey.....	57.000
— du Territoire militaire du Niger...	18.000
— de la Mauritanie.....	15.000

Il sera fait face à ces crédits au moyen des recettes correspondantes visées à l'article 4.

Art. 7. — A la fin des opérations de recrutement, il sera statué définitivement, par un arrêté pris en Commission permanente du Conseil de Gouvernement, sur l'attribution de la somme de 750.000 francs en tenant compte de l'importance régionale du recrutement.

Les sommes qui auront pu être reçues en trop par certains budgets seront reprises au profit de ceux qui n'auraient pas perçu la part leur revenant.

Art. 8. — Les Lieutenants-Gouverneurs et Commissaires du Gouvernement général et le Directeur des Finances et de la Comptabilité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Dakar, le 10 novembre 1915.

CLOZEL.

ARRÊTÉ du Gouverneur général promulguant en Afrique occidentale française le décret du 19 octobre 1915, modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 19 octobre 1915, modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Afrique occidentale française le décret du 19 octobre 1915, modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Dakar, le 17 novembre 1915.

CLOZEL.

DÉCRET

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre des Colonies;

Vu le sénatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu le décret du 15 novembre 1912, portant réorganisation du corps des administrateurs coloniaux;

Vu le décret du 28 février 1915, portant que le temps passé sous les drapeaux par les fonctionnaires des Colonies mobilisés en exécution du décret du 1^{er} août 1914 sera compté comme temps de service accompli aux Colonies;

Le Conseil d'Etat entendu,

DÉCRÈTE :

Article premier. — L'application du pourcentage prévu au tableau de l'article 2 du décret du 15 novembre 1912, concernant la répartition dans les différents grades du personnel des administrateurs des Colonies, est suspendue à l'égard des administrateurs-adjoints pour la durée des hostilités et pendant une période de trois ans à dater de la conclusion de la paix.

Durant les hostilités, le nombre total des administrateurs (1^{re}, 2^e et 3^e classe) pourra être maintenu au chiffre auquel il s'élevait au 2 août 1914, sans pouvoir dépasser ce chiffre.

Art. 2. — Pendant la suspension des cours de l'école coloniale, les adjoints principaux de toutes classes et les adjoints de 1^{re} classe des Affaires indigènes ou des services civils proposés pour l'admission au stage à cet établissement, dans les conditions fixées par le 2^e paragraphe de l'article 6 du décret du 15 novembre 1912 seront, momentanément, dispensés dudit stage.

Ils seront, à titre provisoire, nommés dans l'ordre de classement qui leur sera attribué par la commission prévue à l'article 20 dudit décret, à l'emploi d'administrateur-adjoint de 3^e classe.

Ces agents devront remplir les conditions d'âge, de service et d'ancienneté de grade exigées par les deux premiers paragraphes de l'article 6 du décret du 15 novembre 1912.

Art. 3. — Les intéressés seront tenus, dans les trois années qui suivront la réouverture de l'Ecole coloniale, d'accomplir dans leur nouveau grade la période de stage exigée par l'article 6 du décret du 15 novembre 1912 et d'y subir les épreuves de sortie imposées par le dernier paragraphe de cet article.

Les notes données par le Conseil d'administration de l'Ecole coloniale seront communiquées à la Commission de classement prévue à l'article 19 du décret du 15 novembre 1912, qui en tiendra compte pour la première proposition d'avancement.

Un arrêté ministériel décidera si tous les agents nommés en vertu de l'article précédent feront leur stage la même année ou s'ils le feront par série.

Ceux qui n'auront pas satisfait aux épreuves de sortie dans un délai de trois ans après la réouverture de l'Ecole coloniale, ainsi que ceux qui seraient reconnus insuffisants aux examens, seront réintégrés dans leurs corps d'origine dans les conditions prévues aux dispositions finales de l'article 6 du décret du 15 novembre 1912.

Art. 4. — Le Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal offi-*

ciel de la République française et inséré au *Bulletin des Lois*, au *Bulletin officiel* du Ministère des Colonies et aux *Recueils des actes officiels des diverses Colonies*.

Fait à Paris, le 19 octobre 1915.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Colonies,

Gaston DOUMERGUE.

CIRCULAIRE du Gouverneur général au sujet des versements des retenues pour pensions locales par les agents mobilisés.

Dakar, le 30 novembre 1915.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE à Messieurs les Lieutenants-Gouverneurs du Sénégal, du Haut-Sénégal et Niger, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, et à Messieurs les Commissaires du Gouvernement général en Territoire civil de la Mauritanie et Militaire du Niger.

Il m'a été signalé que deux modes de procéder avaient été adoptés en ce qui concerne le versement des retenues pour pensions locales par les Agents des cadres locaux mobilisés en qualité d'officiers ou de sous-officiers dont la solde mensuelle est supérieure au traitement civil.

Ces agents ne percevant aucun émolument de l'Administration civile, certains ordonnateurs ont cru pouvoir émettre contre les intéressés des ordres de recette représentant le montant des retenues de 5 % à verser mensuellement à la Caisse locale de retraites.

D'autres, au contraire, ont mis ces retenues à la charge du budget qui entretenait les Agents avant leur mobilisation.

Les instructions de la Métropole, en l'espèce la Circulaire n° 2068 du 21 août 1914, de la Direction générale de la Comptabilité Publique, ne s'adressant qu'aux fonctionnaires rétribués sur le budget de l'Etat, j'ai demandé au Département des Colonies s'il ne conviendrait pas d'appliquer aux Agents des cadres locaux du Gouvernement général les règles adoptées par les Agents de l'Etat.

Par dépêche du 3 novembre dernier le Département m'a fait connaître qu'il importait, en effet, qu'il y ait en cette matière unité de réglementation et qu'il était nécessaire de se conformer aux principes posés par la Circulaire précitée, qui a été insérée au *Bulletin officiel* du Ministère des Colonies du mois d'octobre 1914.

Cette circulaire prescrit que pour les fonctionnaires mobilisés en qualité d'officiers ou de sous-officiers à solde mensuelle et dont le traitement civil est inférieur à la solde militaire, la somme à mandater par l'administration civile « comprend exclusivement les retenues pour pensions civiles calculées sur l'intégralité du traitement brut. »

Les retenues sont donc à la charge du budget et les intéressés ne doivent pas être astreints à en prélever le montant sur leur solde militaire qui est, d'ailleurs, payée nette.

Je vous serais obligé de donner des instructions dans ce sens aux divers services financiers de votre Colonie,

de prescrire le remboursement aux Agents des retenues qu'ils auraient payées de leurs deniers depuis le jour où leur traitement civil est devenu inférieure à leur solde militaire et de faire verser ces retenues par le budget intéressé.

Afin de simplifier les opérations de régularisation, les Agents pourraient être remboursés directement par le budget qui les entretient qui serait ainsi libéré vis-à-vis de la Caisse locale de retraites.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître les mesures que vous aurez prescrites.

CLOZEL.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. prorogeant l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 1908, portant règlement de la police sanitaire des animaux domestiques en Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 29 avril 1914, portant règlement pour l'exécution des mesures sanitaires à prendre contre la péripneumonie ;

Vu l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie ;

Vu l'arrêté du 19 août 1915, prorogeant pour une durée de 3 mois l'arrêté du 19 mai 1915, suïvisé ;

Sur la proposition du Chef du Service Zootechnique,

ARRÊTE :

Article premier. — L'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie, est prorogé pour une nouvelle période de 3 mois à compter du 19 novembre 1915.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 27 novembre 1915.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. ouvrant une enquête de commodo et incommodo à Kindia, pour occupation du Domaine public fluvial.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 23 octobre 1904, portant organisation du Domaine public de l'Afrique occidentale française ;

Vu la demande formulée le 18 octobre par M. Beynis, planteur à Kindia, à l'effet d'être autorisé à établir un barrage pour capter les eaux du ruisseau Kane Kouré et à mettre en place une canalisation destinée à irriguer ses plantations,

ARRÊTE :

Article premier. — Une enquête de *commodo* et *incommodo* sera ouverte pendant 15 jours dans la ville de Kindia, en vue de l'autorisation demandée par M. Beynis, pour l'établissement d'un barrage destiné à capter les eaux du ruisseau Kane Kouré et d'une conduite amenant dans sa plantation les eaux ainsi captées.

Art. 2. — Un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées sera déposé dans les bureaux du cercle de Kindia et mis à la disposition du public tous les jours, du 1^{er} au 15 décembre, de 8 heures à 11 heures et de 15 heures à 18 heures.

Un mémoire explicatif et un plan des installations projetées pourront être consultés au bureau du cercle de Kindia où ils seront déposés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié et affiché par les soins de M. l'Administrateur en chef, commandant le cercle de Kindia et inséré au *Journal officiel* de la Guinée.

Conakry, le 27 novembre 1915.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. au sujet de la détention des armes à feu.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du Gouverneur général promulguant en Afrique occidentale française le décret du 4 mai 1903, réglementant la vente des armes et munitions dans les Colonies du groupe ;

Vu ensemble les arrêtés locaux du 15 février 1910, 8 août 1910 et 4 février 1911, réglementant la vente des armes à feu non perfectionnées et des poudres de traite ;

Vu l'arrêté local du 21 septembre 1911, interdisant dans certains cercles de la Guinée la vente des armes à feu et des poudres ;

Vu les ravages causés par les animaux nuisibles dans les cercles et la nécessité de mettre les indigènes en mesure de protéger leurs plantations,

ARRÊTE :

Article premier. — L'autorisation de détenir des armes à feu non perfectionnées pourra être accordée par les Administrateurs Commandants de cercle aux indigènes, sous la responsabilité des chefs de village.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 27 novembre 1915.

G. POIRET.

DÉCISION du Lieutenant-Gouverneur p. i. confiant provisoirement à M. Beynis la surveillance de la station agricole de Kindia.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 6 décembre 1905, organisant le service de l'Agriculture aux Colonies ;

Attendu que la plupart des Agents de ce service sont mobilisés et qu'il y a lieu de prendre des mesures conservatoires concernant les jardins d'essais de la Colonie,

DÉCIDE :

Article premier. — En raison des circonstances actuelles et à titre provisoire, la direction et surveillance de la station agricole de Kindia sont confiées à M. G. Beynis, planteur à Kindia.

Art. 2. — M. G. Beynis veillera à l'entretien des plantations, cheptel, bâtiments et matériel qui lui seront remis sur inventaire.

Art. 3. — La Colonie continuera à fournir la main-d'œuvre indigène conformément aux crédits alloués à la station, soit :

1 Chef d'Equipe ;
10 Manceuvres.

Ces hommes seront choisis par M. Beynis et payés par l'Agence spéciale de Kindia, sur certificats délivrés par lui.

Art. 4. — En dédommagement de ses services, M. G. Beynis aura droit aux produits de toute nature de la station agricole.

Art. 5. — L'administrateur en chef de Kindia et le chef du service de l'Agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera et insérée au *Journal officiel* de la Guinée.

Conakry, le 30 novembre 1915.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. prescrivant une enquête de commodo et incommodo dans la commune de Conakry en vue de l'installation des établissements effectuant le séchage des peaux.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 23 octobre 1904, portant organisation du Domaine en Afrique occidentale française ;

Vu les délibérations de la Commission municipale d'hygiène, en dates des 26, 30 octobre et 23 novembre,

ARRÊTE :

Article premier. — Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte pendant 15 jours dans la commune de Conakry, en vue de l'installation, à l'extrémité Est de la ville, des établissements effectuant le séchage des peaux.

Art. 2. — Un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées sera déposé à la Mairie de Conakry et mis à la disposition du public tous les jours, du 1^{er} au 15 décembre inclus, de 8 heures à 11 heures et de 15 heures à 18 heures.

Un mémoire explicatif, un extrait du plan de Conakry

donnant l'emplacement des terrains où doivent être installés les établissements susvisés et un cahier des charges donnant les conditions dans lesquelles devront être effectuées ces installations, pourront être consultés à la Mairie de Conakry où ils seront déposés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié et affiché par les soins de M. l'Administrateur en chef, Maire de Conakry, et inséré au *Journal officiel* de la Guinée.

Conakry, le 30 novembre 1915.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. prescrivant une enquête de commodo et incommodo dans la commune de Kankan en vue d'examiner une demande d'installation d'un établissement pour le traitement des peaux.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 10 mai 1882 concernant les établissements dangereux, insalubres et incommodes et notamment l'article 6 ;

Vu le décret du 26 juillet 1890 rendant applicable au Sénégal et dépendances le décret du 10 mai 1882 ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 1910, relatif à la construction et à la salubrité des maisons ;

Vu la demande de M. Frey, agent de la Société Commerciale de l'Ouest Africain à Kankan, qui sollicite l'autorisation d'installer dans ce centre un établissement pour la désinfection des peaux,

ARRÊTE :

Article premier. — Une enquête de commodo et incommodo, qui durera quinze jours, sera ouverte à Kankan à l'effet d'examiner la demande de M. Frey, agent de la Société Commerciale de l'Ouest Africain, qui sollicite, au nom de cette Société, l'autorisation d'installer un établissement pour le traitement des peaux.

Cet établissement ne pourra être construit qu'à deux cents mètres de toute habitation.

Art. 2. — L'Administrateur-maire de Kankan est nommé commissaire enquêteur.

Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Conakry, le 2 décembre 1915.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. déclarant les villages de Kéniébakoura et Keniebakoro (cercle de Siguiri) infectés de péripneumonie.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 1906, portant réglementation de la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 29 avril 1914, portant règlement pour l'exécution des mesures sanitaires à prendre contre la péripneumonie ;

Vu l'arrêté du 23 mars 1914, relatif aux indemnités à allouer en cas d'abatage d'animaux contaminés ;

Sur la proposition du Chef du Service Zootechnique et des Epizooties,

ARRÊTE :

Article premier. — Les villages de Kéniébakoura et Keniebakoro (cercle de Siguiri) sont déclarés infectés de péripneumonie.

Art. 2. — Pendant trois mois l'accès de ce territoire est interdit aux bovidés ; leur circulation dans les mêmes régions est également interdite.

Art. 3. — Toutes autres mesures de protection, d'isolement, de désinfection, prévues à l'arrêté du 18 janvier 1906, et à l'arrêté du 29 avril 1914, seront rigoureusement appliquées.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées conformément à l'article 39 de l'arrêté du 18 janvier 1906.

Art. 5. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 9 décembre 1915.

G. POIRET.

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Travaux publics

Par arrêté du Ministre des Travaux Publics,

En date du 1^{er} juillet 1915 :

M. Janny (Jean-Julien) a été élevé au grade d'Adjoint technique principal de 3^e classe des Ponts et Chaussées, à compter du 1^{er} juillet 1915.

Mise en disponibilité

Par décision ministérielle,

En date du 20 octobre 1915 :

Sont maintenus, sur leur demande, dans la position de disponibilité sans traitement, pour une nouvelle période d'un an :

MM. Robequain (Eugène), sous-chef de gare de 2^e classe, à compter du 20 juillet 1914.

Sénescal (Isidore), sous-chef de gare de 2^e classe, à compter du 20 juillet 1914.

Trésor

Par décret,

En date du 7 octobre 1915 :

M. Droz (Marie-Joseph-Alphonse-Auguste) a été nommé Trésorier-Payeur de la Guinée française, en remplacement de M. David qui a été appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions.

ACTES DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Par décisions du Gouverneur général,

Administrateurs

En date du 22 novembre 1915 :

M. Dolisie (Michel), administrateur en chef de 1^{re} classe, en service à la Guinée, est mis à la disposition du Lieutenant-Gouverneur du Sénégal.

M. Lasselves (Antoine), administrateur en chef de 2^e classe, en service au Sénégal, est mis à la disposition du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française.

La solde de congé de M. Lasselves sera supportée par le budget de cette dernière Colonie.

Assistance médicale indigène

En date du 17 novembre :

Le médecin-major de 2^e classe Chatenay, en service hors cadres en Guinée, est désigné pour servir hors cadres à Monrovia (Libéria), en remplacement du médecin principal de 2^e classe Jourdran, rapatrié.

L'entretien complet de cet officier du corps de santé cessera d'incomber au budget local de la Guinée, à compter de la date de son embarquement à Conakry.

En date du 17 novembre 1915 :

Le soldat réserviste Guyomarch, de la section des infirmiers coloniaux, en service à l'hôpital colonial de Dakar, est placé hors cadres pour servir à l'hôpital Ballay, à Conakry (Guinée).

L'entretien complet de ce militaire incombera respectivement au budget local de la Guinée, à compter de la veille de son embarquement à Dakar.

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Par décisions du Gouverneur de la Guinée,

Administrateurs

En date du 8 décembre 1915 :

Les mutations suivantes sont prononcées dans le personnel en service dans les cercles et au chef-lieu de la Colonie :

M. Liurette, administrateur en chef de 1^{re} classe des Colonies, commandant le cercle de Kouroussa, est nommé administrateur du cercle de Kindia.

M. Reilhé, administrateur de 1^{re} classe, nouvellement affecté à la Guinée, est nommé administrateur du cercle de Kouroussa.

M. Destibeaux, administrateur-adjoint de 2^e classe des Colonies, retour de congé, est nommé chef du poste de Mali (cercle de Labé).

M. Guyot-Janin, administrateur-adjoint de 2^e classe, retour de congé, est nommé adjoint à l'administrateur du cercle de Kissidougou.

M. Couillault, administrateur-adjoint de 1^{re} classe, nouvellement affecté à la Guinée, est nommé adjoint à l'administrateur du cercle de Dubréka.

M. Delacour, administrateur-adjoint de 2^e classe, est affecté au 1^{er} bureau du Gouvernement, à Conakry.

M. Pierré, adjoint principal de 2^e classe, en service au 2^e Bureau du Gouvernement, à Conakry, est nommé agent spécial à Beyla, en remplacement de M. Sorel, appelé à d'autres fonctions.

M. Cratère, adjoint de 1^{re} classe des Affaires indigènes, retour de congé, est affecté au 2^e bureau du Gouvernement, à Conakry, et nommé chef de la 3^e section dudit bureau.

M. Sorel, adjoint de 2^e classe des Affaires indigènes, en service à Beyla, est affecté au 2^e Bureau du Gouvernement, à Conakry.

En date du 9 décembre 1915 :

M. Rouhaud, administrateur de 1^{re} classe des Colonies, retour de congé, est chargé de mission dans les cercles traversés par la route en construction de Mamou à Labé.

M. Rouhaud sera spécialement chargé du recrutement et de l'organisation des chantiers de prestataires.

M. Rouhaud aura, pour l'accomplissement de sa mission tous les pouvoirs attribués aux commandants de cercle. Il correspondra directement avec le Lieutenant-Gouverneur, sous le couvert des commandants de cercles dont les prestataires sont originaires, ses rapports et sa correspondance postale ou télégraphique seront transmis sans délai par les administrateurs intéressés, qui pourront seulement les accompagner de leurs observations personnelles.

Affaires politiques et indigènes

En date du 26 novembre 1915 :

Est révoqué de ses fonctions, pour incapacité :

Naman Keita, chef du village de Fidako, canton de Kendé (cercle de Siguiri).

Sont nommés :

Lamine Sylla, chef du village de Toguifing, canton de Diouma (cercle de Siguiri), en remplacement de Mamadou Sylla, décédé ;

Daouda Diakité, chef du village de Mansala Kodala, canton de Diondougou (cercle de Siguiri), en remplacement de Mandé Diakité, décédé ;

Tenemakan Keita, chef du village de Dalamba, canton de Siéké (cercle de Siguiri), en remplacement de Fadioungou Keita, démissionnaire ;

Nambala Keita, chef du village de Fidako, en remplacement de Naman Keita, révoqué.

Sankoulé Mané, chef du village de Kakouka, subdivision de Kadé (cercle de Koumbia), en remplacement de Mody Gadiiry, décédé.

En date du 26 novembre 1915 :

Sont révoqués de leurs fonctions, pour incapacité :

Alfa Mamadou, chef du village de Téliko, province de Billima (poste de Mamou) ;

Tierno Daouda, chef du village de Bounaya, province de Boullivel (poste de Mamou) ;

Sont nommés :

Alfa Bakar, chef du village de Téliko, en remplacement de Alfa Mamadou, révoqué ;

Sory Bari, chef du village de Bounaya, en remplacement de Tierno Daouda, révoqué.

En date du 26 novembre 1915 :

Le nommé Karfa Oularé est nommé chef du village de Tiro, province du Sankaran (cercle de Faranah), en remplacement de Diango Oularé, démissionnaire.

En date du 8 décembre 1915 :

Est révoqué de ses fonctions, pour incapacité :

Noumuoké Taraoré, chef du village de Saka, canton de Diouma (Cercle de Siguiri) ;

Sont nommés :

Mamadi Taraoré, chef du village de Saka, en remplacement de Noumuoké Taraoré, révoqué ;

Kémoko Makassouba, chef du village de Guenkorokoro, canton de Koulounkalan (Cercle de Siguiri), en remplacement de Kani Modou Makassouba, décédé.

En date du 10 décembre 1915 :

Est ratifiée la décision de M. le Commandant du Secteur Kissien (Région Militaire) nommant Noumouke Kaba, notable de statut musulman, assesseur *ad-hoc* près le Tribunal de subdivision de Ouonkissi, pour l'audience du 13 décembre 1915 (Affaire Brahima Daba et Diaka Kamara).

En date du 10 décembre 1915 :

Sont révoqués de leurs fonctions, pour refus de donner leur concours à l'Administrateur du cercle dans les opérations de recrutement :

Tierno Moussa, chef du Sokili Soussou (cercle de Pita) ;
Tierno Ougailou, chef du Sokili Foula (cercle de Pita).

Est nommé : Tierno Ibrahima, chef actuel de la province de Maci, comme chef provisoire du Sokili Soussou et du Sokili Foula.

Sont nommés : Souleymane Diallo, chef du groupe de Kellen-Naddé, cercle de Koumbia (poste vacant) ;

Mody Mamadou Marouata, chef des villages indépendants du Singueti, cercle de Koumbia (poste vacant) ;

Lamine Diallo, chef du groupe du Tenda-Mayo (cercle de Koumbia) en remplacement de Toromini, démissionnaire.

En date du 8 décembre 1915 :

Le nommé Modi Boussouriouh, chef actuel des groupes foulahs du N'Dama et Tendas-Boënis, est nommé chef du groupe de libérés du N'Dama (cercle de Koumbia) en remplacement de Sadio passé en Guinée Portugaise.

Assistance médicale indigène

En date du 3 décembre 1915 :

Une punition de huit jours de suspension de solde est infligée à l'élève aide-médecin Mamadi Condé, en service au poste médical de Boké, pour le motif suivant : arrive en retard à la visite trois fois sur cinq, malgré les avertissements répétés de son chef.

En date du 8 décembre 1915 :

Une punition de quatre jours de suspension de solde est infligée à l'infirmier manœuvre Sanoussi Cissé, en service

au poste médical de Mamou, pour avoir quitté l'hôpital pendant plusieurs heures, alors qu'il était de garde et que son chef direct était absent de la colonie.

En date du 9 décembre 1915 :

M^r le Docteur Vidal, médecin-major de 2^e classe des troupes coloniales, est affecté à l'hôpital Ballay, pour compter du 5 décembre 1915, jour de son arrivée dans la colonie.

M. le D^r Vidal, médecin-major de 2^e classe des Troupes Coloniales, est chargé du service des Arraisonnements à Conakry, à compter du 5 décembre 1915, en remplacement de M. le D^r Chatenay, médecin-major de 2^e classe qui a quitté la Colonie.

Il aura droit en cette qualité à l'indemnité annuelle de 1.000 francs prévue au budget.

Le soldat infirmier réserviste Guyomarch Yves, de la Section des Infirmiers coloniaux, débarqué à Conakry le 5 décembre 1915, est affecté à l'hôpital Ballay.

La solde et les accessoires de solde de cet infirmier sont imputables à l'article 2, § 1^{er} du chapitre XII du budget local, exercice 1915.

Sont prononcées les mutations suivantes dans le personnel infirmier indigène de la Guinée.

1^o L'infirmier ordinaire Mamadou Diallo, en service au poste médical de Dabola, est appelé à continuer ses services au dispensaire de l'Assistance médicale indigène de Conakry.

3^o L'infirmier stagiaire Amara Oularé, en service au poste secondaire de Bissikrima, est appelé à continuer ses services au poste médical de Kindia.

En date du 10 décembre 1915 :

Les postes d'assistance médicale indigène de Koumbia et de Dabola et le Poste secondaire de Bissikrima sont provisoirement supprimés.

Ils seront placés sous la garde d'infirmiers indigènes relevant directement de l'administrateur commandant le cercle.

Écrivains auxiliaires

En date du 26 novembre 1915 :

Le nommé Alioune Guèye, écrivain auxiliaire à solde journalière, est nommé écrivain auxiliaire de 3^e classe, à la solde annuelle de 1.450 francs.

En date du 30 novembre 1915 :

L'écrivain auxiliaire de 5^e classe Amara Morlaye, en service à Soukourella, est affecté au cercle de Beyla, avec résidence au chef-lieu.

En date du 4 décembre 1915 :

Le nommé Massal Sall est nommé écrivain auxiliaire de la commune mixte de Kankan, à la solde mensuelle de cinquante francs.

Il pourra, le cas échéant, être licencié sans aucune indemnité.

Le nommé Arthur Rorry, né à Farengia (Guinée française) le 12 octobre 1894, est nommé écrivain auxiliaire de 3^e classe, à la solde annuelle de 1.450 francs.

Il est mis en cette qualité à la disposition de M. l'Administrateur du cercle de Boffa.

Enseignement

En date du 2 décembre 1915 :

Une retenue de solde de 2 jours est infligée à :

Adolphe Cros, moniteur, admis comme externe au Cours normal, pour insuffisance de travail et inexactitude aux heures d'études ;

N'Chi Dembelé, surveillant du Cours normal, pour négligences dans son service.

En date du 6 décembre 1915 :

Sont prononcées les mutations suivantes dans le personnel enseignant :

M. Bæumler, professeur de 5^e classe, retour de congé, reprend ses fonctions à l'école d'apprentissage de Conakry.

M. Landricq, instituteur de 4^e classe, retour de congé, est nommé Directeur de l'école de Labé.

M. Gasset, instituteur de 1^{re} classe, nouvellement débarqué à la Colonie, est nommé directeur de l'école régionale, en remplacement de M^{lle} Devarieux, affectée comme adjointe à la même école.

M^{me} Gasset, institutrice de 3^e classe, nouvellement débarquée à la Colonie, est nommée institutrice adjointe à l'école régionale de Conakry.

Maurice Montrat, instituteur indigène stagiaire, adjoint à l'école régionale de Conakry, est appelé à continuer ses services au Cours normal.

Gardes de cercle

En date du 26 novembre 1915 :

Est admis à la haute paye de 0 fr. 10 par jour, le garde de 2^e classe Karfala Keita, n^o m^{le} 180, du peloton de Koumbia, à compter du 25 mai 1913, date à laquelle ce garde a atteint sa dixième année de service.

En date du 27 novembre 1915 :

Le garde de cercle de 1^{re} classe Diabelou Keita n^o m^{le} 12, du peloton de Dubréka, condamné par le Tribunal de cercle à un mois de prison pour coups et blessures sur la personne d'un prisonnier est révoqué de son emploi, à compter de la date de son incarcération.

Les gardes de 2^e classe Tiécoura Touré, n^o m^{le} 865, Namodou Keita, n^o m^{le} 915, Alassane Camara, n^o m^{le} 918, Bakary Mazaré, n^o m^{le} 909, du dépôt de Conakry, sont affectés :

Le 1^{er}, au peloton de Kouroussa, en remplacement du garde Mamadou Somaré, révoqué ;

Le 2^e, au peloton de Bissikrima, en remplacement du garde Kaba Keita, libéré ;

Les deux autres, au peloton de Dinguiraye, en remplacement des gardes Ali Kamara et Moussa Mara, affectés au dépôt par mesure disciplinaire.

Ces mutations auront lieu à la date du 1^{er} décembre 1915.

En date du 2 décembre 1915 :

Est portée à 15 jours de prison, dont 8 avec retenue de solde la, punition de 4 jours de prison infligée au garde Sibéri Dembelé, n^o m^{le} 916, affecté au dépôt, pour le motif suivant :

« Chargé d'une mission, a fait une absence illégale de quatre jours ».

Est porté à 15 jours de prison, dont 8 avec retenue de solde, la punition de 4 jours de prison dont 4 avec retenue

de solde, infligée au garde de 2^e classe Mamady Kanté, n° m^{le} 578, du peloton de Pita, pour le motif suivant :

« A, pour la seconde fois, en moins de 15 jours, laissé évader un prisonnier, malfaiteur dangereux, qu'il était chargé de surveiller ».

En date du 3 décembre 1915 :

Le garde de 2^e classe Niabana, n° m^{le} 835, du dépôt de Conakry, est affecté au peloton de Dubréka, en remplacement du garde Diabelou Keita, n° m^{le} 12, condamné par le Tribunal de cercle et révoqué.

En date du 4 décembre 1915 :

Une Commission spéciale composée de :

MM. Boudaud, adjoint principal des Affaires indigènes ;
Lelouvier, auxiliaire au Secrétariat général,

se réunira au Bureau des gardes de cercle le mardi 7 décembre 1915, à 8 heures, à l'effet d'examiner les échantillons qui se rapportent à une fourniture d'effets nécessaires aux gardes de cercle.

La Commission spéciale remettra au président de la Commission des marchés un procès-verbal de ces opérations.

Congés

En date du 9 décembre 1915 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Ajaccio, est accordé à M. Bonfanti Marcel, commis de 4^e classe des Postes et Télégraphes, qui compte 29 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

Douanes

En date du 6 décembre 1915 :

Le préposé de 4^{me} classe des Douanes, Gaborit Nelson, en sous ordre au bureau de Gallo-Kadé (cercle de Koumbia), est appelé à servir en la même qualité au bureau de Boké (cercle de Boké).

En date du 26 novembre 1915 :

Le brigadier de 1^{re} classe des Douanes Cot Albert, de la brigade de Conakry, est nommé provisoirement chef des bureaux du Chef du service des Douanes, pour compter du 22 novembre 1915, en remplacement du commis de 1^{re} classe des Douanes Pinelli Xavier, nommé chef du bureau des Douanes de Farmoréah (cercle de Forécariyah).

Une retenue de 8 jours de solde est infligée au garde frontière de 2^e classe Momo Camara, M^{le} 477, du poste de Oula (cercle de Kindia).

Une retenue de 2 jours de solde est infligée au caporal garde-frontière Bocary-Sangaré, M^{le} 215, du poste de Lola (région militaire).

En date du 30 novembre 1915 :

La démission offerte par le garde-frontière des Douanes, Mamadou Cissé, M^{le} 425, du poste de Kabaro (région militaire), est acceptée pour compter du 1^{er} décembre 1915.

En date du 3 décembre 1915 :

Le deuxième paragraphe de la décision du 23 juillet 1914, est modifié comme suit : Le préposé de 3^e classe des Douanes Cros Louis, de la brigade de Conakry, est nommé vaguemestre du service des Douanes, pour compter du 1^{er} décembre 1915, en remplacement du brigadier de 1^{re} classe Le Séach.

Imprimerie du Gouvernement

En date du 30 novembre 1915 :

Le nommé Eugène Faber, ouvrier typographe auxiliaire à l'Imprimerie du Gouvernement, sera licencié le 5 décembre 1915, pour incapacité professionnelle.

Interdiction de Séjour

En date du 10 décembre 1915 :

Le séjour des cercles de Conakry et de Dubréka est interdit pour une durée de trois ans au nommé Ke Cissé, pour compter du 7 décembre 1915, date de sa libération.

Le séjour du cercle de Kankan est interdit, pour une durée de trois ans, au nommé Karamoko Fofana, pour compter du 28 décembre 1915, date de sa libération.

Logement

En date du 2 décembre 1915 :

La décision n° 1349 C, en date du 23 novembre 1915, autorisant M l'Aministrateur Feuille à occuper l'immeuble domanial dit *Villa des Jardins* aux conditions fixées par l'arrêté local du 2 février susvisé, est et demeure rapportée.

Plantons

En date du 4 décembre 1915 :

L'ex-tirailleur Morlaye Kamara est nommé planton au Cabinet du Gouverneur, en remplacement de N'Diaye Oumar qui a offert la démission de son emploi, pour raisons de santé, et dont la démission est acceptée.

L'ex-tirailleur Namory Kourouma est nommé planton au Cabinet du Gouverneur poste vacant.

Ces agents auront droit à une solde annuelle de 480 francs.

Secours

En date du 4 décembre 1915 :

Il est alloué au sieur Riverchene, naturel des Indes anglaises, un secours de 20 francs, imputable au chapitre V, article 3, § 1.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

AVIS

Le Conseil des Ministres a décidé que les fonctionnaires ne pourront pas contracter l'engagement spécial pour la durée de la guerre prévu par le décret du 3 septembre 1915, sans l'autorisation préalable de l'Administration dont ils relèvent.

Cette autorisation ne pourra être accordée que dans le cas où le remplacement des fonctionnaires ne sera pas jugé indispensable.

INSPECTION DES DOUANES

AVIS AUX EXPORTATEURS

Les demandes de dérogations aux prohibitions de sortie devront, à l'avenir, indiquer, indépendamment des noms, profession et adresse des pétitionnaires :

- Le pays de destination ;
- Les noms, profession et adresse de l'expéditeur ;
- Les noms, profession et adresse du destinataire ;
- Les noms du transitaire lorsqu'il y en a un ;
- La nature de la marchandise ;
- Le poids brut et le poids net ;
- Le motif de l'expédition.

La durée de validité des autorisations est de trente jours francs à compter de la réponse de l'Administration.

Les autorisations sont personnelles et leur utilisation par une personne autre que celle qui y est dénommée entraînerait l'application des pénalités prévues par la loi du 17 août 1915.

Les demandes doivent être fournies en trois exemplaires.

A partir du 1^{er} décembre 1915, elles devront être accompagnées d'un certificat délivré par le Service des Contributions directes, les maires ou les administrateurs établissant que le pétitionnaire exerce réellement le commerce d'exportation. Ce document une fois produit ne sera plus exigé pour les demandes ultérieures que pourrait présenter l'intéressé.

Emprunt National 5 0/0

La Trésorerie de la Guinée Française à Conakry est autorisée à recevoir, à compter du 25 novembre courant, les souscriptions de l'Emprunt national 5 %.

Celui-ci est émis à 88 francs.

Les souscriptions sont payables :

- 1° En numéraire ;
- 2° En rente 3 1/2 % décomptée provisoirement à 91 fr. 28 ;
- 3° En obligations de la Défense Nationale, décomptées provisoirement à 95 fr. 92 ;
- 4° En Bons de la Défense Nationale, émis avant le 20 novembre et décomptés provisoirement à 95 francs ;
- 5° Pour un 1/3 au plus, du montant de chaque souscription, en rente 3 %, décomptée à 22 francs par franc de rente.

Les versements seront reçus pour le montant total des souscriptions.

Les souscripteurs faisant partie de la 5^e catégorie paieront immédiatement la moitié au moins du montant de leur souscription, en numéraire, Bons, Obligations de la Défense Nationale ou Rente 3 1/2 %.

Les titres de Rente 3 % seront remis à une date qui sera fixée ultérieurement et les souscripteurs seront tenus s'il y a lieu de verser le complément en numéraire.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ ET DES DROITS FONCIERS

BUREAU DE CONAKRY

AVIS DE DEMANDES D'IMMATRICULATION

Au Livre foncier du Cercle de Timbo-Mamou.

Suivant réquisition n° 710, déposée le 30 novembre 1915, le sieur **Jean Le Boucher**, profession de **Receveur des Domaines**, demeurant et domicilié à Conakry, agissant au nom du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, et pour le compte de l'Etat français, a demandé l'immatriculation au Livre foncier du cercle de Timbo-Mamou, d'un immeuble urbain, bâti, consistant en un terrain portant deux constructions à usage de boutique, d'habitation et dépendances, d'une contenance totale de **neuf cents mètres carrés**, situé à Timbo, partie du lot n° 8 du plan, connu sous le nom de "Concession de Avila", et borné : au nord et à l'est par le surplus du lot n° 8 ; au sud, par la place du Marché, et à l'ouest, par la route du Poste.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat français, en ce qui concerne le terrain seulement, comme bien vacant et sans maître et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels autres que ceux ci-après détaillés, savoir :

Permis d'occupation provisoire au profit de **M. de Avila**, en vertu d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, en date du 1^{er} juillet 1913.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, es mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal civil de Conakry.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
LE BOUCHER.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ ET DES DROITS FONCIERS

BUREAU DE CONAKRY

AVIS DE BORNAGE

Le 8 janvier 1916, à huit heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Boké, au lieu dit "Ilignoui", cercle du Rio-Nunez, consistant en un terrain portant un magasin, d'une contenance de **quatre mille cinq cent quatre mètres carrés 50** (lot n° 13) et borné : au nord, par la rive gauche du fleuve Rio-Nunez ; au sud, par une rue de 15 mètres ; à l'est, par le lot n° 7, et à l'ouest, par la rue du wharf, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur **Marcel Schelbaum**, agissant au nom de la Compagnie Coloniale d'Exportation, suivant réquisition du 5 novembre 1915, n° 706.

Le 10 janvier 1916, à huit heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Guémé-Saint-Jean, cercle du Rio-Nunez, consistant en un terrain portant une maison d'habitation à étage et dépendances, d'une contenance de **un hectare quarante quatre ares**, borné : au nord, par le fleuve Rio-Nunez ; au sud, par des terrains vagues ; à l'est, par le village de Guémé-Saint-Jean, et à l'ouest, par des terrains vagues, dont l'immatriculation a été demandée par la Compagnie Coloniale d'Exportation à Conakry, représentée par M. **Marcel Schelbaum**, son agent fondé de pouvoirs, suivant réquisition du 23 novembre 1915, n° 709.

Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
LE BOUCHER.

SERVICE DES DOMAINES

DEMANDE DE CONCESSION URBAINE

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 13 avril 1912 (art. 10), le Receveur des Domaines à Conakry fait connaître ci-après la demande de concession qui lui a été notifiée :

Demande de M. Gabriel Kalin, commerçant à Mali, pour un terrain de 25 mètres sur 25 mètres, soit 625 mètres carrés, sis à Sassoundou (Subdivision de Mali, cercle de Labé), borné : au nord, par le foullasso Dandémayo ; au sud, par la concession Weber ; à l'ouest, par le foullasso Javeli, et à l'est, par la route de Mali.

Toutes oppositions sont reçues au bureau des Domaines, à Conakry, jusqu'au 1^{er} janvier 1916, dernier délai.

Conakry, le 24 novembre 1915. 2-2

Le Receveur des Domaines,
LE BOUCHER.

SUCCESSIONS MILITAIRES

AVIS D'OUVERTURE DE SUCCESSION

Les créanciers et débiteurs de la succession de M. **Miglos Pascal**, décédé à Bofosso, sergent de réserve au Bataillon de Tirailleurs sénégalais de la Guinée (1^{re} Compagnie), antérieurement employé de commerce de la maison Rouchard à Kouroussa, sont invités à produire leurs titres au Suppléant légal de l'Intendance militaire, à Conakry, ou à se libérer dans le plus bref délai. 7-8.

* * *

Les créanciers et débiteurs de la succession de M. **Gérard Victor**, décédé à Conakry le 14 septembre 1915, sergent-major de réserve au Bataillon de Guinée, Institu-

teur mobilisé, sont invités à produire leurs titres au Suppléant légal de l'Intendance militaire, à Conakry, ou à se libérer dans le plus bref délai.

Conakry, le 17 septembre 1915. 6-8.

Le Suppléant légal de l'Intendance, chargé
des successions militaires,
CHAUVIN.

SOUSCRIPTION

en faveur

DES VICTIMES DE LA GUERRE

Cercle de Koumbia. — 4^e liste.

MM.	
Modi Mamadou, chef du district du Koté.....	25 ^f »
Habitants du district du Koté.....	75 »
Modi Mamadou Saliou, chef du district foula de Yamé.....	20 »
Habitants du district foula du Yamé.....	20 »
Modi Mamadou Dian, chef du village de Dara Bové.....	20 »
Modi Souleyman, chef du village de Méd'na Bové.....	20 »
Alfa Mamadou Sioli, chef de la missidi Bouli...	20 »
Total.....	200 ^f »

Cercle de Mamou. — 7^e liste.

Collecte faite par le chef de Bouria.....	50 ^f »
MM.	
Moussa Diop.....	2 »
Mamady Makoussaba.....	2 »
Moussa Kondé.....	2 »
Total.....	56 ^f »

Total des listes jointes. 256^f »

Report des listes antérieures..... 199.375^f 50

Total général..... 199.631^f 50

ANNONCES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONAKRY

Les créanciers du sieur Alexandre ACAR, commerçant à Faranah, déclaré en état de faillite ouverte par jugement du 17 mars 1914, sont invités à produire dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes à réclamer.

Entre les mains de M. SCHELBAUM, syndic définitif de la faillite, demeurant à Conakry.

Pour conformément à l'article 493 du code de commerce être procédé à la vérification et à l'admission de leurs créances qui commenceront immédiatement après l'expiration de ce délai.

Le Greffier du Tribunal
BERTELOOT.



GREFFE DU TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE CONAKRY

VENTE IMMOBILIÈRE aux enchères publiques

Le onze janvier mil neuf cent seize, à huit heures et demie du matin, devant M. le Président du Tribunal civil de première instance de Conakry, ou à défaut, devant M. LHUERRE, juge suppléant, en l'audience des criées dudit Tribunal, séant au Palais de Justice à Conakry.

Les immeubles ci-après désignés appartenant à M. Heinrich FABER, sujet allemand expulsé,

Seront vendus sur la poursuite de M. Jean LE BOUCHER, Receveur des Domaines, agissant comme administrateur-séquestre desdits biens.

Désignation des immeubles à vendre :

1^o UN IMMEUBLE consistant en un terrain portant une maison de commerce et dépendances, d'une contenance de un hectare quarante-deux ares soixante-cinq centiares, situé à Dominghia, et borné : au nord, par la route de Boffa ; à l'est, par un sentier allant au fleuve Rio-Pongo ; au sud, par le fleuve Rio-Pongo, et à l'ouest, par le terrain occupé par la Mission anglicane. Le dit immeuble immatriculé sous le n^o 27, du livre foncier du cercle du Rio-Pongo.

2^o UN IMMEUBLE consistant en un terrain portant une factorerie, d'une contenance de trente trois ares trente centiares, situé à Bakoro, cercle du Rio-Pongo, et borné : au nord, par le chemin conduisant du wharf à la route de Bakoro ; à l'est, par la route de Bakoro ; à l'ouest, par un terrain vague le séparant de la crique de la rivière de Bakoro, et au sud, par un sentier. Le dit immeuble immatriculé sous le n^o 11 du livre foncier du cercle du Rio-Pongo.

3^o UNE CASE en terre couverte en paille, sise à Thia, construite sur un terrain appartenant à la communauté indigène de Thia.

La vente de ces immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal civil de première instance de Conakry, en date du deux septembre mil neuf cent quinze, enregistré.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe dudit Tribunal le huit novembre mil neuf cent quinze.

La vente aura lieu en deux lots, savoir :

1^{er} LOT

L'immeuble sis à Dominghia et immatriculé sous le n^o 27 du livre foncier du cercle du Rio-Pongo, sur la mise à prix de cinq mille cinq cents francs, ci... **5.500 francs.**

2^e LOT

1^o L'immeuble sis à Bakoro et immatriculé sous le n^o 11 du livre foncier du cercle du Rio-Pongo ;

2^o La case en terre couverte en paille, sise à Thia.

Les deux, ensemble, sur la mise à prix de mille six cents francs, ci **1.600 francs.**

S'adresser pour tous renseignements à M^e J. BERTELOOT, Greffier-notaire à Conakry, détenteur du cahier des charges.

Fait et rédigé par M^e J. BERTELOOT, Greffier-notaire p. i. à Conakry, le neuf novembre mil neuf cent quinze.

J. BERTELOOT.

AVIS

La Régie française vient de créer en Afrique occidentale française, une agence où les fumeurs trouveront tous les produits qu'ils désirent aux prix habituels de la Colonie.

Le patriotisme bien connu de tous les Coloniaux les fera certainement adopter ce tabac de fabrication essentiellement française provenant des manufactures de l'État, surtout s'ils réfléchissent que c'est un peu coopérer anonymement aux gros frais occasionnés par la guerre, que de favoriser l'écoulement des produits vendus directement par l'État français.

Pour commandes et renseignements s'adresser à M. Paul DUPIT, agent à Dakar.

AVIS

M. Paul GUIRAUD, commerçant, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé **Sous-Agent de la Régie française** pour la Guinée.

Pour commandes et renseignements, s'adresser à la Maison PAUL GUIRAUD, à Conakry.

CAFÉ D'ELIMA

récolté sur la Plantation de la

Compagnie Française de Kong, en Côte d'Ivoire

ENVOIS PAR SON AGENCE DE GRAND-BASSAM
de colis postaux de café *extra*, contre mandat de :

12 fr. 35 pour colis de 5 kilos,

24 fr. 30 pour colis de 10 kilos.

S'adresser : Agence de la Compagnie Française de Kong, Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).

242

AVIS

Le Chef de l'Imprimerie a l'honneur de prier MM. les abonnés dont l'abonnement est expiré de vouloir bien le renouveler, s'ils désirent que l'envoi du *Journal Officiel* leur soit continué.

Le Chef de l'Imprimerie a l'honneur de prier MM. les Administrateurs et Chefs de postes de vouloir bien joindre, à leurs demandes d'imprimés adressées au Bureau du Matériel, les modèles réclamés.

Il ne sera donné aucune suite aux commandes non accompagnées de leurs modèles.

CONAKRY. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT



1^o TABLE ANALYTIQUE

1915

RÉPERTOIRE DES TITRES CONTENUS DANS LA TABLE ANALYTIQUE

A

Abatage.
Abornements et délimitations.
Absinthe.
Accaparements.
Actes de l'Etat civil.
Adjudications et marchés de gré à gré.—
 Achats directs.
Administrateurs coloniaux.
Agriculture.
Alcool (Régime de l').
Allocations.
Amendes.
Armée.
Armes et munitions.
Arrêtés municipaux.
Assistance judiciaire.
Assurances.
Avancements.
Avances.

B

Banque et Billets de Banque.
Brigades indigènes.
Budgets divers.
Budget de l'Etat.
Budget du Gouvernement général.
Budgets des fonds d'emprunt.
Budgets locaux.
Budgets annexes des Chemins de fer.
Budgets communaux.

C

Caisse des Invalides de la Marine.
Caisse locale des retraites.
Caisses de Réserve.
Cessions.
Chemins de fer.
Comités et Commissions d'hygiène.
Commissions diverses.
Communes mixtes.
Comptables et Comptabilité.
Comptes administratifs et de gestion.
Concessions.
Conseil du Contentieux.
Conseils de famille.
Conseils d'enquête.
Conseil de Gouvernement.
Conseils de Révision.
Consulats et exequatur.
Contrebande de guerre.
Courriers.

D

Decauville (Voies).
Distinctions honorifiques.
Domaine public maritime.
Douanes (Personnel des).
Douanes (Service des).
Droit international.

E

Elections.
Emprunts de la Défense nationale.
Engagements et rengagements.
Enquêtes de *commodo* et *incommodo*.
Enregistrement et Domaines.
Enseignement.
Exportations et prohibitions à la sortie.
Expositions.
Expulsions.

F

Fête nationale.
Fonctionnaires coloniaux.
Fourrière.
Franchise militaire.
Franchise postale et télégraphique.
Francisation.
Fraudes (Répression des).

G

Géomètres.
Gendarmerie.
Guerre (Mesures prises à l'occasion de la).

H

Honneurs et préséances.
Hôpitaux et hospitalisation.

I

Indemnités et suppléments de fonctions.
Importation.
Impôts — Droits — Taxes et redevances.
Imprimerie.
Inscription maritime.

J

Justice française.
Justice indigène.

L

Législation.
Logements.

M

Marchés.
Mariage des militaires.
Marine.
Médecine.
Mercuriales.
Mines et carrières. — Permis miniers.
Mobilisation.
Monnaies (Interdiction d'exporter les.)

Monnaies étrangères (Conversion des).
Moratorium.

N

Nationalité et naturalisation.
Navires et navigation.

O

Organisation administrative.

P

Palétuviers.
Patentes et licences.
Pensions et retraites.
Police sanitaire.
Police sanitaire des animaux.
Police sanitaire maritime.
Ports et rades.
Postes et Télégraphes (Personnel des).
Postes et Télégraphes (Service des).
Prises maritimes.
Prisonniers de guerre.
Propriété foncière.

R

Recrutement de l'armée. — Incorporation.
Régime financier.
Remises.
Remboursements.
Risques de guerre (Assurances contre les).

S

Saisies et séquestre.
Sociétés diverses.
Sociétés indigènes de prévoyance.
Solde. — Délégations et cumuls.
Souscription nationale.
Subventions.

T

Tarifs.
Télégraphie sans fil.
Transports et déplacements.
Travaux publics (Personnel des).
Trésor et Trésorier-Payeur.
Troupes et réserves.

V

Vaccination.
Valoration.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DATES	ANALYSE SOMMAIRE	PAGES	DATES	ANALYSE SOMMAIRE	PAGES
	A				
	Abatage				
	<i>Actes du Gouvernement local</i>				
1914 9 sept.....	Arrêté municipal fixant les droits d'abatage sur les marchés de Conakry.....	557	1915 8 juillet ..	Circulaire ministérielle (Justice) relative à l'inscription, en vertu de la loi du 2 juillet 1915, de la mention : « Mort pour la France » dans les actes de décès.....	488
18 octobre.	Arrêté prescrivant, dans le cercle de Kissidougou, le contrôle de l'abatage des animaux destinés à la boucherie.....	613	15 février .	Arrêté modifiant l'article 3 de l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, portant réorganisation du personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française.....	191
	Abornements et Délimitations			Ajudications et Marchés de gré à gré	
	<i>Actes du Pouvoir central</i>			Achats directs	
1915 27 février .	Décret portant délimitation de la Guinée française et du Sénégal (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 26 mars 1915).....	266	1915 6 février .	<i>Actes du Pouvoir central</i>	
	Absinthe			Décret relatif aux achats à effectuer en Afrique occidentale française pour le compte des Services locaux (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	270
	<i>Actes du Pouvoir central</i>			Administrateurs coloniaux	
1914 15 nov.....	Décret réglementant le régime de l'absinthe en Afrique occidentale française (promulgué par arrêté du Gouvernement général du 1 ^{er} décembre 1914).....	32		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
1915 16 mars ...	Loi relative à l'interdiction de la fabrication de la vente en gros et au détail, ainsi que de la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 14 avril 1915).....	300	30 mars ...	Décret modifiant le décret du 15 novembre 1912 organique des administrateurs coloniaux (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	298
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		19 octobre.	Décret modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912, réorganisant le corps des administrateurs coloniaux (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 novembre 1915).....	686
6 sept.....	Circulaire transmissive d'une circulaire ministérielle au sujet de l'application de la loi du 16 mars 1916, relative au régime intérieur de l'absinthe.....	542		Affaires indigènes	
	Accaparement			<i>Actes du Gouvernement général</i>	
	<i>Actes du Pouvoir central</i>		1915 15 février .	Arrêté du Gouverneur général modifiant l'article 3 de l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, réorganisant le cadre des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française. (Augmentation des soldes).....	191
1914 17 octobre.	Circulaire ministérielle (Justice) relative à la répression des actes d'accaparement et autres manœuvres frauduleuses tendant à la hausse artificielle du prix des denrées.....	3	4 mars ...	Décret élevant les droits sur l'alcool en Afrique occidentale française (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	262
	Actes de l'Etat civil			<i>Actes du Gouvernement général</i>	
	<i>Actes du Pouvoir central</i>		15 août....	Arrêté fixant les conditions de la dénaturation des alcools en Afrique occidentale française et de l'admission des alcools dits dénaturés au bénéfice du régime des « produits non dénommés ».....	516
1915 2 juillet ..	Loi complétant, en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi ou mort dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code civil sur les actes de l'état civil (promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 juillet 1915).....	493			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Allocations				
	<i>Actes du Pouvoir central</i>				
1914			1914		
13 nov.....	Décret relatif à la rétrogradation et cassation des sous-officiers, brigadiers et caporaux non rengagés (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914).....	113	22 déc.....	Arrêté nommant M. le Chef du 2 ^e bureau, le lieutenant Barthélemy et M. Palustran, membres de la Commission chargée d'examiner les demandes d'allocations pour les familles nécessiteuses des hommes rappelés sous les drapeaux.....	65
19 nov.....	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à l'allocation de l'indemnité de première mise d'équipement à tous les sous-lieutenants de réserve de l'armée territoriale et assimilés...	81	1915		
17 nov.....	Décret relatif à l'allocation aux femmes et, à défaut, aux descendants des officiers des différents corps de la marine, décédés sous les drapeaux au cours de la guerre actuelle précédé d'une circulaire du Ministre de la Marine (promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915).....	128	24 juillet ..	Arrêté rapportant l'arrêté local du 12 octobre 1914, relatif aux rations à allouer aux familles de tirailleurs indigènes.....	471
9 février..	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à la date de départ du droit à l'allocation de la demi-solde instituée par décret en faveur des femmes et des descendants mineurs des militaires décédés.....	258		Amendes	
9 avril....	Loi ayant pour objet : 1 ^o d'étendre aux familles des victimes civiles de la guerre le bénéfice des allocations instituées par la loi du 5 août 1914 ; 2 ^o de régler la situation des allocataires qui peuvent prétendre à pension (promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915).....	330		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
12 juin	Décret relatif aux allocations à payer aux tirailleurs sénégalais blessés en temps de guerre, en attendant dans leurs foyers, la liquidation d'une pension de retraite pour infirmités (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 juillet 1915).....	459	1912		
11 août....	Loi accordant aux veuves et, à défaut, aux orphelins des fonctionnaires rétribués sur les budgets généraux, locaux, spéciaux des colonies qui seront décédés sous les drapeaux, la moitié du traitement pendant la durée de la guerre (promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 4 novembre 1915).....	651	3 déc.....	Décret relatif aux amendes prononcées pour non accomplissement des formalités prévues par les articles 124, 125, 126 et 132 du tarif des Chancelleries diplomatiques et consulaires (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	153
20 sept.....	Circulaire ministérielle au sujet du régime des allocations aux familles nécessiteuses...	602	1913		
25 sept.....	Décret du 25 septembre 1915, déterminant les allocations des militaires appelés à séjourner en pays étranger (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 octobre 1916).....	645	3 nov.....	Décret fixant la date de la mise en vigueur des taxes de chancellerie annexé à la loi de finances de l'exercice 1913, du 30 juillet 1913 (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	154
2 octobre..	Décret modifiant les conditions d'engagement des tirailleurs sénégalais et accordant des allocations aux familles des militaires indigènes (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 octobre 1915).....	627		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		1915		
10 nov.....	Arrêté pour l'exécution du décret du 14 octobre 1915, fixant les conditions d'attribution aux collectivités indigènes et au budget général d'allocations diverses pour le recrutement de 50.000 tirailleurs.....	685	16 sept.....	Arrêté attribuant à la commune de Conakry le produit net des amendes administratives et des amendes prononcées par les Tribunaux indigènes.....	554
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur autorisant le prélèvement d'une somme de 800.000 fr. à la Caisse de réserve de la Guinée.....	554
10 déc.....	Arrêté allouant des indemnités ou des rations aux femmes de tirailleurs qui n'ont pu rejoindre leur village d'origine ou qui n'ont plus de parents.....	38	22 octobre..	Arrêté modifiant les articles 1 ^{er} et 6 de l'arrêté du 16 octobre 1914 sur le recouvrement des amendes par les juridictions indigènes...	615
				Voir aussi : <i>Budgets communaux.</i>	
				Armée	
				<i>Actes du Pouvoir central</i>	
			1914		
			24 nov.....	Circulaire ministérielle (Marine) relative à l'admission des capitaines au long cours dans l'armée de terre.....	81
			1915		
			30 janvier..	Circulaire ministérielle (Marine) relative à l'indemnité d'une première mise d'habillement et d'équipement à certaines catégories de personnes.....	210
			2 février..	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux soldes et accessoires de solde à allouer aux marins de tous grades mobilisés.....	210
			19 mai	Décret modifiant celui du 29 décembre 1903 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales à la charge du Département des Colonies (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 juin 1915).....	407
				<i>Actes du Gouvernement général</i>	
			1914		
			7 déc.....	Arrêté rattachant à partir du premier jour de la mobilisation, aux régiments ou bataillons énumérés dans le tableau de l'article 2 de l'arrêté du 28 décembre 1912, toutes les formations (actives et réserves) existantes ou créées au titre des brigades indigènes.....	63
			1915		
			18 mars ...	Addendum à l'arrêté n° 2.028 du 12 décembre 1912, déterminant pour les réserves, les conditions d'application du décret du 7 février 1912 portant réorganisation du recrutement des troupes indigènes de races noires et de leurs réserves en Afrique occidentale française.....	261

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DATES	ANALYSE SOMMAIRE	PAGES	DATES	ANALYSE SOMMAIRE	PAGES
A					
Abatage					
<i>Actes du Gouvernement local</i>					
1914 9 sept.....	Arrêté municipal fixant les droits d'abatage sur les marchés de Conakry.....	557	1915 8 juillet..	Circulaire ministérielle (Justice) relative à l'inscription, en vertu de la loi du 2 juillet 1915, de la mention : « Mort pour la France » dans les actes de décès.....	488
18 octobre.	Arrêté prescrivant, dans le cercle de Kissidougou, le contrôle de l'abatage des animaux destinés à la boucherie.....	613	15 février.	Arrêté modifiant l'article 3 de l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, portant réorganisation du personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française.....	191
Abornements et Délimitations			Ajudications et Marchés de gré à gré		
<i>Actes du Pouvoir central</i>			Achats directs		
1915 27 février.	Décret portant délimitation de la Guinée française et du Sénégal (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 26 mars 1915).....	266	<i>Actes du Pouvoir central</i>		
Absinthe			1915 6 février.	Décret relatif aux achats à effectuer en Afrique occidentale française pour le compte des Services locaux (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	270
<i>Actes du Pouvoir central</i>			Administrateurs coloniaux		
1914 15 nov.....	Décret réglementant le régime de l'absinthe en Afrique occidentale française (promulgué par arrêté du Gouvernement général du 1 ^{er} décembre 1914).....	32	<i>Actes du Pouvoir central</i>		
1915 16 mars...	Loi relative à l'interdiction de la fabrication de la vente en gros et au détail, ainsi que de la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 26 mars 1915).....	300	30 mars...	Décret modifiant le décret du 15 novembre 1912 organique des administrateurs coloniaux (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	298
6 sept.....	Ci nist du de l		19 octobre.	Décret modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912, réorganisant le corps des administrateurs coloniaux (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 novembre 1915).....	686
1914 17 octobre.	Circulaire ministérielle (Justice) relative à la répression des actes d'accaparement et autres manœuvres frauduleuses tendant à la hausse artificielle du prix des denrées.....	3	Agriculture		
Actes de l'Etat civil			<i>Actes du Gouvernement local</i>		
<i>Actes du Pouvoir central</i>			Décision confiant provisoirement à M. Bennis la surveillance de la station agricole de Kindia.....		
1915 2 juillet..	Loi complétant, en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi ou mort dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code civil sur les actes de l'état civil (promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 juillet 1915).....	493	Alcool (Régime de l')		
			<i>Actes du Gouvernement général</i>		
			4 mars...	Décret élevant les droits sur l'alcool en Afrique occidentale française (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	262
			15 août....	Arrêté fixant les conditions de la dénaturation des alcools en Afrique occidentale française et de l'admission des alcools dits dénaturés au bénéfice du régime des « produits non dénommés ».....	516

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915				Avances	
19 juillet...	Décision nommant les membres de la Commission chargée d'étudier les questions relatives à la création d'un camp d'instruction à Kindia.....	493		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
10 nov.....	Arrêté pour l'exécution du décret du 14 octobre 1915, fixant les conditions d'attribution aux collectivités indigènes et au budget général d'allocations diverses pour le recrutement de 50.000 tirailleurs.....	685	1915		
	Armes et Munitions		6 août....	Décision accordant une avance de deux mille francs (2.000 fr.) au comptable de l'hôpital Ballay, pour effectuer les menus achats nécessaires à cet établissement	472
	<i>Actes du Pouvoir central</i>			B	
3 octobre.	Décret portant interdiction du commerce des armes et munitions de guerre en territoire français et protectorat français (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 24 octobre 1915).....	644		Banque et Billets de banque	
22 octobre.	Instruction ministérielle (Guerre) pour l'application du décret du 3 octobre 1915, portant interdiction du commerce des armes et munitions de guerre	682		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		3 mars...	Arrêté rapportant l'arrêté du 10 août 1914, autorisant le dépôt, dans les caisses du Trésor, des fonds en possession de la banque de l'Afrique Occidentale Française, des commerçants et des particuliers.....	223
27 nov.....	Arrêté au sujet de la détention des armes à feu	688		Brigades indigènes	
	Arrêtés municipaux			<i>Actes du Gouvernement général</i>	
	(Les voir à la table chronologique).		1914		
	Assistance judiciaire		29 déc.....	Arrêté portant suppression de toutes les brigades indigènes en Afrique occidentale française.....	93
	<i>Actes du Pouvoir central</i>			Budgets divers	
29 juin	Circulaire ministériel (Justice) relative à l'application de l'Assistance judiciaire au règlement des successions des militaires ou marins tués à l'ennemi ou décédés des suites des blessures reçues ou de maladies contractées sous les drapeaux	687		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
	Assurances		1915		
	Voir : <i>Risques de guerre.</i>		29 janvier.	Décret portant approbation des budgets de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1915 (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915)	273
	Avancements		2 mars...	Décret approuvant les comptes définitifs de l'exercice 1912, pour les budgets locaux et budgets annexes de l'Afrique occidentale française (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915)	267
	<i>Actes du Pouvoir central</i>		27 mars...	Décret prorogeant jusqu'au 30 juin 1915 la clôture de l'exercice 1914 pour les budgets généraux, locaux et annexes des colonies (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 avril 1915).	303
1914			19 mai	Circulaire ministérielle relative à l'exécution des dispositions de l'article 70 de la loi des finances du 15 juillet 1914, et relatives aux dépenses d'exercices clos ou périmés.....	377
10 nov.....	Décret relatif à l'avancement, pendant la durée de la guerre, au grade d'officier des équipages de la flotte (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du 1 ^{er} décembre 1914	34		Budgets de l'Etat	
1915				<i>Actes du Pouvoir central</i>	
28 février..	Décret portant que le temps passé sous les drapeaux par les fonctionnaires des Colonies, mobilisés en exécution du décret du 1 ^{er} août 1914, sera compté comme temps de service accompli aux colonies (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	271	29 mars ...	Loi prorogeant les dates de clôture de l'exercice 1914 en ce qui concerne l'exécution des services de la guerre et de la marine (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915):	301
28 février..	Décret relatif au délai d'établissement des tableaux d'avancement, pour 1915, des fonctionnaires et agents des colonies (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	272		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
14 mars ...	Décret concernant l'application aux colonies du décret du 31 janvier 1915, relatif aux tableaux d'avancement des agents des services extérieurs de l'Administration des Douanes (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915).....	298	13 mars ...	Circulaire au sujet de la comptabilité du budget de l'Etat.....	224
				Budget du Gouvernement général	
					

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Budget des fonds d'emprunt <i>Actes du Gouvernement général</i>			Actes du Gouvernement local	
1914 31 déc.....	Arrêté portant annulation de crédits au budget de l'emprunt de 167 millions, exercice 1914.....	94	1915 14 juin....	Décision du Lieutenant-Gouverneur constituant M. Lieutaud, ancien sous-chef de gare, en débet vis-à-vis du budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger.	379
	Budgets locaux <i>Actes du Pouvoir central</i>			Budgets communaux <i>Actes du Gouvernement local</i>	
1915 6 octobre..	Décret approuvant les arrêtés du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date des 28 mars, 9 et 20 avril 1915, ouvrant des crédits supplémentaires aux budgets locaux de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Haut-Sénégal et Niger (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 4 novembre 1915)....	650	16 mars...	Décision ouvrant, au budget de la commune de Conakry, un crédit de 2,500 francs pour peinture des pylônes de support des lignes électriques de la ville.....	225
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		29 mars...	Décision ouvrant au budget de la commune de Conakry, un crédit de 2.152 fr. 04 pour réparations urgentes aux appontements latrines.....	245
1914 25 déc.....	Arrêté rendant provisoirement exécutoires divers budgets des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1915.....	91	10 avril...	Arrêté chargeant M. Prevost, administrateur-adjoint au commandant du cercle de Conakry, de l'ordonnancement des recettes et dépenses municipales durant l'absence de l'administrateur-maire	246
1915 28 mars...	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires aux budgets locaux, exercice 1915, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Haut-Sénégal et Niger.....	274	16 sept....	Arrêté approuvant le budget additionnel de la commune de Conakry pour l'exercice 1915. Arrêté approuvant le budget additionnel de la commune mixte de Kankan pour l'exercice 1915	548 549
28 sept.....	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires aux budgets locaux, exercice 1915, du Haut-Sénégal et Niger, de la Guinée, du Sénégal (Pays de protectorat) et de la Côte d'Ivoire.....	608	—	Arrêté attribuant à la commune de Conakry le produit net des amendes administratives et des amendes prononcées par les tribunaux indigènes ..	554
28 sept.....	Arrêté fixant définitivement le compte des recettes et des dépenses au budget local de la Guinée française, exercice 1913	608		C	
29 octobre..	Arrêté portant ouverture d'un nouveau paragraphe du chapitre IV des recettes du budget local de la Guinée.....	647		Caisse des Invalides de la Marine <i>Actes du Pouvoir central</i>	
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		4 avril...	Circulaire ministérielle (Marine marchande). Aucun versement ne doit plus être effectué à la Caisse des Invalides par les officiers en congé hors cadres	404
26 janvier..	Arrêté rapportant l'arrêté 1.805, du 21 décembre 1914, ouvrant un crédit de 30.000 francs au chapitre XV du budget local, exercice 1914 (dépenses militaires résultant de la mobilisation).....	102		Caisse locale de retraite <i>Actes du Gouvernement général</i>	
26 janvier..	Décision portant répartition par cercle des crédits inscrits au chapitre XI du budget local, exercice 1915, article premier, paragraphe 5 (Entretien des routes dans les cercles).....	133		Tableau indiquant la nature et les formes d'après lesquelles certains agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française sont autorisés, par arrêtés du Gouverneur général, à bénéficier des dispositions de l'article 39 du décret du 12 juillet 1912, sur la caisse locale de retraites.....	280
26 janvier..	Décision portant répartition par cercle des crédits inscrits au chapitre XI du budget local, exercice 1915, article premier, paragraphe 3 (Entretien des immeubles dans les cercles) ..	133		Tableau indiquant la nature et les formes d'après lesquelles certains agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française sont autorisés, par arrêtés du Gouverneur général, à bénéficier des dispositions de l'article 39 du décret du 12 juillet 1912	304
16 sept.....	Décision imputant une somme de trente francs à la charge du budget local	550		Tableau indiquant la nature et les formes d'après lesquelles certains agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française sont autorisés, par arrêté du Gouverneur général, à bénéficier des dispositions de l'article 39 du décret du 12 juillet 1912	546
	Budgets annexes des Chemins de fer <i>Actes du Gouvernement général</i>		1914 9 nov.....	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Hermet (Jean-Benjamin), adjoint de 1 ^{re} classe des Affaires indigènes	7
9 avril...	Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger (annexe au budget général), exercice 1913.....	294			
28 sept.....	Arrêté fixant provisoirement les recettes et les dépenses du budget de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger (annexe au budget général), exercice 1914	607			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914 8 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 11 juin 1914, portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Bouquet (Léon), sous-chef de gare de 3 ^e classe au railway de la Guinée française	85	1914 16 sept.....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur autorisant le prélèvement d'une somme de 800.000 fr. à la caisse de réserve de la Guinée	554
—	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la caisse locale de retraites par M. Pourroy (Jean-Marie-Arthur), commissaire central de 3 ^e classe	85		Cessions	
31 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1256, du 11 juin 1914, portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Benaben (Joseph), sous-chef de gare de 3 ^e classe au railway de la Guinée française	178		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
1915 2 janv....	Arrêté régularisant la situation de M. Galy, (Charles-Delphin), agent comptable de 2 ^e classe des chemins de fer de l'Afrique occidentale française vis-à-vis de la caisse locale des retraites	294	1915 30 juin....	Arrêté fixant les conditions de cession de la glace fabriquée par le Chemin de fer	548
10 février..	Circulaire au sujet de la situation numérique des tributaires de la caisse locale des retraites	179		Chemins de fer	
14 avril ...	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française par M. Tamsir Mamadou, aide-médecin de 3 ^e classe de la Guinée française	299		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
20 juillet ..	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Barbier (Joseph), fontainier principal des Travaux publics	524	30 août....	Arrêté prescrivant la mise en vigueur dans les Chemins de fer du groupe d'un nouveau règlement d'exploitation	542
6 août.....	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Villegier (Maurice), chef ouvrier de 2 ^e classe au Chemin de fer de la Guinée française	7		Voir aussi : <i>Tarifs</i>	
14 août....	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Desprez (Paul), ouvrier d'art de 1 ^{re} classe au Chemin de fer de la Guinée française	7		Comité d'hygiène	
20 août....	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Guy (Gaston), adjoint de 2 ^e classe des Affaires indigènes ...	525		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
30 sept.....	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la caisse locale de retraites par Gaye Ba, interprète auxiliaire de 5 ^e classe de la Guinée française	609	1914 22 déc.....	Décision nommant MM. de Tonquedec et Verssel, membre de la Commission d'hygiène de Kankan	65
30 nov.....	Circulaire au sujet des versements des retenues pour pensions locales par les agents mobilisés	687		Commissions diverses	
	Voir aussi : <i>Pensions.</i>			<i>Actes du Gouvernement local</i>	
	Caisses de réserve			Arrêté nommant M. le Chef du 2 ^e bureau, le lieutenant Barthélemy et M. Palustran, membres de la Commission chargée d'examiner les demandes d'allocations pour les familles nécessiteuses des hommes rappelés sous les drapeaux	65
	<i>Actes du Gouvernement général</i>			Décision désignant la Commission chargée de procéder à l'examen des concessions provisoires accordées à Siguiri et de faire, sur les lieux, toutes les constatations prévues par les règlements	556
1914 12 déc.....	Arrêté portant prélèvement d'une somme de 4.000.000 de francs sur la caisse de réserve du budget général pour être incorporée au budget général de l'Afrique occidentale française, exercice 1914	90		Communes mixtes	
1915 23 mars ...	Circulaire au sujet de la réalisation des valeurs des caisses de réserve	261		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
	<i>Actes du Gouvernement local</i>			Arrêté organisant en commune mixte la ville de Kankan et fixant la nomenclature des ressources dont la perception est autorisée au profit du budget communal	350
15 mars ...	Arrêté autorisant le prélèvement à la caisse de réserve de la Guinée d'une somme de 800.000 francs	224		Arrêté organisant en commune mixte la ville de Conakry et fixant la nomenclature des ressources dont la perception est autorisée au profit du budget communal	347
				<i>Actes du Gouvernement local</i>	
			1914 24 déc.....	Arrêté fixant, à partir du 1 ^{er} janvier 1912, les remises auxquelles aura droit le receveur municipal de Kankan	67
			1915 12 février ..	Décision autorisant l'administrateur-maire de la ville de Kankan à réunir, en session extraordinaire, la Commission municipale	156
			27 mars ...	Décision municipale autorisant M. Julian, secrétaire municipal, à effectuer des heures supplémentaires	47
			27 août....	Arrêté municipal accordant une indemnité annuelle de mille deux cents francs, pour frais de service, au Commissaire central de la ville de Conakry	526
			9 sept.....	Arrêté municipal fixant les droits d'abatage sur les marchés de Conakry	557

DATES	ANALYSE	PAGE	DATES	ANALYSE	PAGES
1915 16 sept....	Arrêté approuvant le compte présenté par l'Administrateur-maire des opérations de recettes et de dépenses de la commune mixte de Conakry pour l'exercice 1912.....	550	1915 23 février..	Arrêté ratifiant l'adjudication d'un terrain domanial, sis à Mamou.....	195
—	Arrêté approuvant le compte présenté par l'Administrateur-maire des opérations de recettes et de dépenses de la commune de Kankan, pendant l'exercice 1914.....	550	29 mars..	Arrêté portant ratification d'adjudication de terrains domaniaux à Siguiri.....	244
	Voir aussi : <i>Décisions et arrêtés municipaux et budgets communaux.</i>		8 mai...	Arrêté portant transfert de concessions provisoires.....	306
	Comptables et comptabilité		—	Arrêté accordant à la Société Botross et Chedid, une concession définitive à Kissidou-gou.....	307
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		—	Arrêté portant transfert de concession provisoire.....	308
13 mars...	Arrêté étendant aux comptables participant à l'émission des mandats d'articles d'argent métropolitains, autres que les comptables du Trésor, le bénéfice des dispositions de l'arrêté du 27 août 1914, fixant les remises allouées au personnel des Postes et Télégraphes en Afrique occidentale française.....	490	—	Arrêté accordant à M. Doré un permis d'occupation provisoire à Conakry.....	310
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		13 juillet..	Arrêté accordant des concessions définitives sises à Coundidé (cercle de Rio-Pongo) et à Duassou (cercle de Dubréka).....	441
1914 29 déc.....	Décision portant désignation des fonctionnaires chargés de vérifier les caisses des comptables, le 31 décembre 1914.....	696	—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires sises à Conakry.....	441
1915 26 janvier..	Arrêté prorogeant jusqu'au 28 février 1915, la période pendant laquelle peuvent se consommer les faits de dépenses afférents aux travaux prévus à divers chapitres du budget local, exercice 1914.....	101	—	Arrêté portant retrait de concession provisoire sise à Forécariah.....	441
	Comptes administratifs et comptes de gestion		—	Arrêté portant transfert d'une concession provisoire agricole sise dans la banlieue de Conakry.....	442
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		—	Arrêté portant transfert de concession provisoire sise à Conakry.....	442
28 février..	Circulaire au sujet de l'établissement des comptes administratifs pour 1914.....	222	—	Arrêté portant transfert de concessions provisoires sises à Conakry.....	442
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires dans les cercles de Koumbia et de Rio-Nunez.....	443
16 sept....	Arrêté approuvant le compte présenté par l'Administrateur-maire des opérations, des recettes et de dépenses de la commune mixte de Conakry pour l'exercice 1914.....	550	—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires sises à Timbo et à Ditinn.....	443
15 nov.....	Arrêté portant approbation du compte de gestion 1913-1914 du receveur municipal de Kankan.....	663	16 sept....	Arrêté ratifiant l'adjudication d'un terrain domanial sis à Mamou.....	555
	Concession		15 nov.....	Arrêté accordant à M. Duchêne une concession définitive à Somaya (cercle de Dubréka).....	556
	(Adjudications, Transferts, Permis d'occupation de)		—	Arrêté portant retrait de concession provisoire sise à Camayenne.....	655
	Avenant au cahier des charges annexé à l'arrêté du 6 juillet 1913, accordant une concession agricole à M. Hurteloup (Louis) dans le cercle du Rio-Pongo (Guinée française)....	64	—	Arrêté accordant une concession provisoire à Camayenne.....	655
	Avenant au cahier des charges annexé à l'arrêté du 6 juillet 1913, accordant à M. Venail (Henri), une concession agricole dans le cercle du Rio-Pongo (Guinée française).....	64	—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires pour défaut de paiement de redevances.....	656
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.....	656
23 février..	Arrêté accordant des concessions définitives.....	192	—	Arrêté portant retrait de concession provisoire à Boumého (cercle de Koumbia).....	656
—	Arrêté accordant des concessions définitives.....	193	—	Arrêté accordant des concessions définitives.....	657
—	Arrêté accordant à la Société Morosini F ^{res} , une concession définitive, sise à Conakry....	195	—	Arrêté accordant une concession définitive à Konkouré (cercle de Mamou).....	657
			—	Arrêté accordant à M. Henri Galibert une concession définitive sise à Conakry.....	658
			—	Arrêté accordant à la succession Lions (Joseph) une concession définitive sise aux environs de Mamou.....	558
			—	Arrêté portant retrait de concession provisoire à Labé.....	658
			—	Arrêté ratifiant l'adjudication d'un terrain domanial sis à Dabola.....	659
			—	Arrêté accordant à la Société anonyme des établissements R. Louvrié un permis d'occupation provisoire agricole.....	659
			—	Arrêté accordant à M. Alexandre Béjani un permis d'occupation provisoire à Kirk (cercle de Labé).....	564
			—	Arrêté accordant à la succession Lions une concession définitive à Kindia.....	664
			—	Arrêté accordant une concession définitive sise à Mongo-Mongo (secteur Kissien, région militaire) à M. Lerouge.....	654

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915 15 nov.....	Arrêté transformant en locations temporaires des concessions provisoires sises à Kindia	664	1914	Consulats et exequation des consuls <i>Actes du Pouvoir central</i>	
—	Conseil du contentieux		6 nov.....	Décret rapportant les exequatur accordées aux Consuls ottomans (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914)	14
—	Avis de réunion du Conseil du Contentieux administratif.....	333		Contrebande de guerre <i>Actes du Pouvoir central</i>	
—	Décision du Conseil du Contentieux sur l'instance de M. Avila contre la Colonie de la Guinée française	336	1915	Notifications relatives à la contrebande de guerre	258
	Conseils d'enquête <i>Actes du Pouvoir central</i>			Courriers <i>Actes du Gouvernement local</i>	
1914 30 nov.....	Décret suspendant en ce qui concerne le Ministère de la Marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des Conseils d'enquête, Conseil de discipline et Commissions d'enquête (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914).....	95	12 janvier .	Arrêté fixant la marche des courriers entre Conakry, Téliélé, Koumbia, Kadé et Kourané	64
	Conseils de famille <i>Actes du Pouvoir central</i>		2 mars ...	Arrêté modifiant l'article 1 ^{er} de l'arrêté n° 31 du 12 janvier 1915, fixant la marche des courriers entre Téliélé et Koumbia	197
1915 20 février .	Circulaire ministérielle relative à l'exemption de tous droits, en cas d'indigence, pour les réunions et délibérations des Conseils de famille des orphelins mineurs des militaires et marins tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures	241	22 octobre .	Arrêté fixant la marche des courriers terrestres entre Conakry, Forécariah, Pharmoréah et Benty	615
	Conseil de Gouvernement <i>Actes du Pouvoir central</i>			Crédits Voir : <i>Budgets.</i>	
17 juillet .	Décret investissant, jusqu'à la fin des hostilités, la Commission permanente du Conseil du Gouvernement de l'Afrique occidentale française de toutes les attributions du dit Conseil (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général, du 11 août 1915)	517		D	
	Conseil de révision <i>Actes du Gouvernement local</i>			Decauville <i>Actes du Gouvernement local</i>	
1914 7 déc.....	Décision nommant les membres du Conseil de révision de la Guinée française pour l'année 1915	37	13 avril ...	Arrêté au sujet de la perception des redevances pour l'usage de la voie ferrée Decauville dans la commune mixte de Kankan.....	246
2 février .	Arrêté convoquant le Conseil de révision chargé de procéder à l'examen des jeunes gens de la classe 1916	135	16 sept....	Arrêté fixant les conditions de la mise à la disposition du public de la voie ferrée Decauville de Mamou	551
12 février .	Décision déterminant la composition du Conseil de révision de la Guinée française...	159	27 sept...	Arrêté désignant le personnel chargé de la perception des redevances pour l'usage de la voie ferrée de Mamou.	583
—	Arrêté modifiant l'article 1 ^{er} de l'arrêté 123 B du 2 février 1915, fixant la séance ordinaire du Conseil de révision au 15 février 1915.....	160		Distinctions honorifiques <i>Actes du Pouvoir central</i>	
31 mai	Décision chargeant le capitaine d'infanterie coloniale Chauvin, suppléant légal de l'Intendance, de représenter le commandant de recrutement en même temps que le sous-intendant, au Conseil de révision de la Guinée constitué pour l'année 1915.....	361	23 avril....	Décret relatif à l'approbation de la loi du 8 avril 1915, instituant une croix de guerre (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915).....	356
2 juin	Arrêté convoquant le Conseil de révision chargé de procéder à la formation de la classe 1917.....	362	31 mai.....	Instruction ministérielle pour l'application du décret du 22 avril 1912, sur « la Croix de Guerre » au personnel relevant du Ministère des Colonies	45
				Voir aussi : <i>Guerre.</i>	
				Domaine public maritime <i>Actes du Gouvernement local</i>	
			30 janvier .	Arrêté autorisant M. Magnan à occuper une partie du Domaine public maritime en vue d'y faire, avec les résidus de son usine, des essais de fumure pour les plantes potagères.....	133

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915 15 nov.....	Arrêté autorisant la maison Paterson, Zochonis et Cie à occuper une partie du Domaine public maritime pour l'installation d'un chantier de réparations de bateaux.....	660	1914 8 nov.....	Décret portant prohibition à la sortie des écorces de palétuviers et du raphia dans les colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	52
—	Arrêté autorisant le service des Douanes de Conakry à occuper une partie du Domaine public maritime pour l'installation d'un chantier de réparations de bateaux.....	661	9 nov.....	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 5 novembre 1914, prohibant la sortie des extraits tanants d'origine végétale. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	756
—	Arrêté autorisant la maison Chavanel et Fils à occuper une partie du Domaine public maritime pour l'installation d'un chantier de réparations de bateaux.....	664	—	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les prohibitions édictées à la sortie de la Métropole dans l'intérêt de la défense nationale. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	59
—	Arrêté autorisant MM. Burki Frères à occuper une partie du Domaine public maritime pour y déposer le matériel nécessaire aux réparations de leur flottille.....	662	1915 21 août....	Décret fixant les quantités de café et de bananes de la Guinée française à admettre au bénéfice de la détaxe du 1 ^{er} juillet 1915 au 30 juin 1916. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915.).....	14
—	Arrêté autorisant la Cie Française de l'Afrique Occidentale à occuper une partie du Domaine maritime pour l'installation d'un chantier de bateaux	662	8 sept....	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des lois du 17 août 1915, soumettant les marchandises d'origine allemande ou austro-hongroise aux dispositions pénales des lois de Douanes sur les marchandises prohibées. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915.).....	603
	Douanes (Personnel des) <i>Actes du Pouvoir central</i>		13 sept....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions des lois douanières du 17 août 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 octobre 1915).....	610
1915 14 mars ...	Décret concernant l'application aux Colonies du décret du 31 janvier 1915, relatif au tableau d'avancement des agents des services extérieurs de l'Administration des Douanes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915.).....	298		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
22 mai	Décret rendant applicable au personnel métropolitain des Douanes, servant aux colonies, les dispositions du décret du 5 décembre 1914. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 juin 1915.).....	413	26 mars ...	Circulaire au sujet du régime douanier des tissus façonnés et couvertures.....	274
	<i>Actes du Gouvernement général</i>			<i>Actes du Gouvernement local</i>	
31 juillet ..	Arrêté portant réorganisation des cadres permanents de gardes-frontières et de canotiers des Douanes à la Guinée française	499	28 octobre.	Décision chargeant le Chef du service des Douanes de délivrer, par délégation du Lieutenant-Gouverneur, les autorisations d'exportation	628
	<i>Actes du Gouvernement local</i>			Voir aussi : <i>Exportation et prohibitions à la sortie.</i>	
26 avril ...	Décision accordant aux agents du service des Douanes, l'indemnité représentative de logement et d'ameublement prévu à l'article 4 de l'arrêté du Gouverneur général du 18 novembre 1913	282		Droit international <i>Actes du Pouvoir central</i>	
6 octobre.	Arrêté déterminant le grade, la solde et l'ancienneté des gardes-frontières et canotiers des Douanes en service à la Guinée française au 1 ^{er} octobre 1915	584	1914 6 nov.....	Décret relatif à l'application, au cours de la guerre actuelle, des règles de droit international maritime. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.).....	14
	Douanes (Service des) <i>Actes du Pouvoir central</i>		1915 22 mars ...	Décret portant promulgation de l'arrangement suspendant l'application de la Convention franco-belge du 30 juillet 1911, pendant la durée de la guerre, entre la France et la Belgique. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915.).....	296
1914 28 octobre.	Décret portant exemption des droits du tarif métropolitain pour les animaux de l'espèce ovine originaires du Sénégal, du Haut-Sénégal et Niger et de la Guinée française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.).....	10			
—	Décret portant modifications aux décrets des 4 septembre 1909 et 31 octobre 1911, relatifs à l'importation des bœufs originaires du Sénégal, du Haut-Sénégal et Niger et de la Guinée française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914)	11			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATSE	ANALYSE	PAGES
1914	E		1914	Enregistrement et Domaines	
	Elections			<i>Actes du Pouvoir central</i>	
24 décemb.	Loi ayant pour objet : 1° d'ajourner les opérations de révision des listes électorales pour 1915; 2° d'ajourner les élections législatives, départementales, communales ou consulaires. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	118	5 décemb.	Circulaire ministérielle (Justice) relative au contrôle à exercer par l'Administration des Domaines sur les opérations des séquestres de biens des sujets allemands, autrichiens ou hongrois.....	81
1915				<i>Actes du Gouvernement général</i>	
1 ^{er} janvier.	Décret étendant à toutes les élections à faire aux colonies l'ajournement prévu par la loi du 23 décembre 1914. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	130	1914		
			1 ^{er} janvier.	Arrêté fixant le supplément colonial à allouer aux receveurs sans gestion de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, détachés en Afrique occidentale française.....	210
	Emprunt de la Défense nationale			Enseignement	
	<i>Actes du Pouvoir central</i>			<i>Actes du Gouvernement général</i>	
1914			1915		
10 décemb.	Arrêté ministériel relatif aux taux d'intérêt des Bons de la Défense nationale.....	84	4 mai....	Arrêté fixant la date du concours d'admission à l'école normale d'instituteurs et à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade.....	326
	Engagements et rengagements		28 juillet..	Circulaire relative aux cours normaux.....	495
	<i>Actes du Pouvoir central</i>		20 août....	Décision portant admission d'élèves à l'école Pinet-Laprade.....	524
29 août....	Décret au sujet de rengagement des gradés pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 mai 1915.).....	378	—	Décision portant admission d'élèves à l'école normale d'instituteurs en 1915.....	524
1915			22 sept....	Arrêté portant affectation en 1915 des élèves-maitres déclarés définitivement admis à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de l'Afrique occidentale française.....	582
24 avril....	Décret autorisant les indigènes originaires des quatre communes de plein exercice du Sénégal à s'engager pendant la durée de la guerre dans les corps sénégalais de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.).....	359	23 sept....	Décision portant dénomination de l'école normale d'instituteurs.....	582
9 octobre.	Décret modifiant les conditions d'engagement des tirailleurs sénégalais et accordant des allocations aux familles des militaires indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 octobre 1915.).....	645	8 octobre.	Arrêté modifiant les conditions d'obtention du diplôme supérieur d'études primaires....	611
14 octobre.	Décret tendant à développer en Afrique occidentale française les engagements volontaires des tirailleurs indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 novembre 1915)....	633		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
	Voir aussi : <i>Armée, guerre, recrutement, troupes et réserves.</i>		1915		
	Enquêtes de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i>		19 mai....	Décision fixant les dates des différents examens de l'instruction publique en Guinée française, pour l'année scolaire 1914-1915.....	333
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		19 juin....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur fixant la date des grandes vacances scolaires.....	380
19 octobre.	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet de purger les terrains demandés par l'autorité militaire pour la construction d'un camp d'instruction à Kindia....	614		Exportations et prohibitions à la sortie	
27 novemb.	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à Kindia, pour occupation du domaine public fluvial.....	688		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
30 novemb.	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> dans la commune de Conakry en vue de l'installation des établissements effectuant le séchage des peaux.....	689	1914		
2 décemb.	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> dans la commune de Kankan, en vue d'examiner une demande d'installation d'un établissement pour le traitement des peaux.....	689	8 novemb.	Décret portant prohibition à la sortie des écorces de palétuviers et du raphia dans les colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	33
			9 noveme.	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 5 novembre 1914, prohibant la sortie des extraits tannants d'origine végétale. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.)..	35
			—	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les prohibitions édictées à la sortie de la Métropole dans l'intérêt de la Défense nationale. (Promulgué par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	59

DATSE	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914			1915		
4 déc....	Décret rendant applicable aux colonies autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 17 novembre 1914, prohibant la sortie du charbon de bois. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915) ..	125	24 juillet ..	Arrêté ministériel abrogeant les dispositions de celui du 24 février 1915, en ce qui concerne le brai résine, résines de pin et de sapin, la colophane et l'essence de térébenthine (Sortie prohibée)	515
29 déc....	Circulaire.— Application des prohibitions de sortie édictées dans l'intérêt de la Défense nationale	96	7 août....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 22 juillet 1915, prohibant divers produits à la sortie. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 7 septembre 1915.)	544
1915			16 août....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 31 juillet 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du 18 septembre 1915)	581
2 janvier ..	Décret appliquant aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 21 décembre 1914, concernant les prohibitions de sortie. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.)	130	17 août....	Arrêté ministériel abrogeant l'arrêté du 24 février 1915, en ce qui concerne le graphite (sortie prohibée)	515
24 février ..	Arrêté ministériel relatif aux prohibitions de sortie	242	27 août....	Décret portant application aux colonies des dispositions du décret du 5 août 1915, prohibant certains produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915)	581
9 mars ...	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des décrets du 9 janvier et 4 février 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.) ..	264	3 sept....	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 25 août 1915, prohibant la sortie des monnaies d'argent. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915.)	605
17 mars ...	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des décrets du 9 janvier et 4 février 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1914.)	264	10 sept....	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 20 août 1915, prohibant la sortie ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit et de transbordement, de divers produits. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 octobre 1915.)	609
7 avril ...	Arrêté ministériel relatif à des dérogations aux prohibitions de sortie	326	15 sept....	Arrêté ministériel, abrogeant, en ce qui concerne la glycérine, les dispositions de l'arrêté du 24 février 1915 (sortie prohibée)	602
10 avril ...	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des prohibitions de sortie édictées par les décrets des 30 mars et 3 avril 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915.)	331	18 sept....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 3 septembre 1915, qui a prohibé à la sortie de la Métropole la houille crue et la houille carbonisée. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 9 octobre 1915.)	612
23 avril ...	Arrêté ministériel relatif à des dérogations à des prohibitions de sortie	346	20 sept....	Arrêtés ministériels portant dérogations à des prohibitions de sortie	603
1 ^{er} mai ...	Décret prohibant l'exportation de l'or à la sortie des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.)	360		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
—	Décret autorisant les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des colonies à prohiber la sortie des monnaies de nickel, de cuivre et de billon. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 mai 1915.)	361	13 août....	Circulaire transmissive d'une circulaire ministérielle au sujet des marchandises expédiées en France par la voie de l'Angleterre et en Angleterre par la voie de la France	523
11 mai	Arrêté ministériel relatif à des dérogations aux prohibitions de sortie	347		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
20 juin	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 26 mai 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 10 juillet 1915.)	470	10 février..	Arrêté modifiant l'article 1 ^{er} de l'arrêté du 3 août 1914, interdisant l'exportation du territoire de la colonie des denrées alimentaires, animaux, céréales et grains divers	159
28 juin	Arrêté ministériel relatif aux prohibitions de sortie	458	28 octobre..	Décision chargeant le Chef du service des Douanes de délivrer, par délégation du Lieutenant-Gouverneur, les autorisations d'exportation	628
10 juillet ..	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 3 juillet 1915 prohibant certains produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 août 1915.)	500			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1914	Franchise militaire	
28 octobre..	Décision chargeant le Chef du service des Douanes de délivrer, par délégation du Lieutenant-Gouverneur, les autorisations d'exportation	628		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
	Expositions		30 nov....	Décret accordant la franchise aux correspondances concernant les prisonniers de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.)	118
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		23 déc....	Décret portant concession de franchise postale aux correspondances concernant les prisonniers de guerre en provenance ou à l'adresse de l'Agence des prisonniers de guerre intitulée : « Les nouvelles du Soldat ». (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.)	119
3 août....	Décision accordant une subvention de deux mille cinq cents francs au Comité de l'Exposition franco-marocaine de Casablanca	472			
	Expulsion		1915		
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		5 janvier..	Décret accordant la franchise postale concernant les objets provenant des militaires décédés (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915)	126
6 nov....	Arrêté portant expulsion de la nommée Thérèse Addah.....	685			
	F		13 août....	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autre que la Tunisie et le Maroc les dispositions de la loi du 22 juin 1915 et du décret du 25 juin 1915, concernant la gratuité d'envois postaux. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915.)	578
	Fête nationale			Voir aussi : <i>Prisonniers de guerre.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement local</i>			Franchise postale et télégraphique	
5 juillet..	Décision fixant les sommes allouées aux différents cercle de la Guinée pour la célébration de la Fête nationale du 14 juillet.....	413		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
	Fonctionnaires coloniaux		5 janvier..	Décret accordant la franchise postale concernant les correspondances du Président de la Chambre des Représentants belges. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.)	126
	<i>Actes du Pouvoir central</i>				
28 février..	Décret portant que le temps passé sous les drapeaux par les fonctionnaires des colonies, mobilisés, en exécution du décret du 1 ^{er} août 1914, sera compté comme temps de service accompli aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.)	271		Décret accordant la franchise postale aux Comités de la Croix-Rouge française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.)	127
—	Décret relatif au délai d'établissement des tableaux d'avancement pour 1915, des fonctionnaires et agents des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.)	272			
12 mai....	Circulaire ministérielle relative à la communication des notes au personnel	404	16 octobre..	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 25 septembre 1915 appliquant aux colonies françaises et aux pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions des décrets des 20 novembre 1914 et 5 janvier 1915, accordant la franchise postale aux correspondances expédiées ou reçues en France par le roi des Belges, ses ministres et le Président de la Chambre des Représentants de Belgique.....	626
4 juil....	Décret réglant la situation des fonctionnaires des services coloniaux et locaux des colonies, mobilisés après leur délibération du service militaire. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1915)	411		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
11 août....	Loi accordant aux veuves, et à défaut, aux orphelins des fonctionnaires rétribués sur les budgets généraux, locaux ou spéciaux des colonies, qui seront décédés sous les drapeaux, la moitié du traitement pendant la durée de la guerre. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 4 novembre 1915)	651	30 mars...	Décision accordant la franchise aux mandats télégraphiques transmettant les sommes recueillies dans la colonie.....	245
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		3 nov....	Décision modifiant l'article 2 de la décision n° 3,613, du 30 mars 1915, accordant la franchise télégraphique aux mandats télégraphiques transmissifs des sommes recueillies pour les victimes de la guerre ou pour les blessés	628
1 ^{er} juin...	Arrêté concernant la titularisation dans les divers cadres locaux de l'Afrique occidentale française, des agents auxiliaires mobilisés ...	379	9 nov....	Décision accordant la franchise postale et télégraphique au Commandant militaire et aux officiers commandant les dépôts des 16 ^e et 18 ^e bataillons de Tirailleurs	629
	Fourrière				
	<i>Actes locaux</i>				
10 mai....	Arrêté municipal réglementant les conditions de mise en fourrière des animaux errants et des objets, matériaux et véhicules abandonnés sur la voie publique	443			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Francisation <i>Actes du Pouvoir central</i>				
1914 5 nov.....	Décret approuvant l'arrêté du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française sur les droits de francisation à exiger des navires qui transfèrent leur port d'attache dans une des colonies du groupe. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	34	1915 23 avril....	Décret relatif à l'approbation de la loi du 8 avril 1915, instituant une Croix de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.).....	356
	Voir aussi : <i>Navires</i> .		2 juillet..	Loi complétant, en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi où morts dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code civil sur les actes de l'état civil. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 juillet 1915.).....	493
	Fraudes (Répression des) <i>Actes du Gouvernement général</i>		21 juillet..	Décret relatif à la solde des militaires hospitalisés pour blessures ou maladies consécutives à des opérations de guerre et aux indemnités de 1 ^{re} mise d'équipement allouées aux officiers de réserve promus dans l'armée active (promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 13 août 1915.).....	520
1915 26 juin....	Circulaire. — Application de la loi du 1 ^{er} août 1905, sur la répression des fraudes alimentaires.....	437	15 nov.....	Circulaire ministérielle au sujet de l'interdiction et de la prohibition du commerce avec la Bulgarie.....	685
	G			H	
	Géomètres <i>Actes du Gouvernement général</i>			Honneurs et préséances <i>Actes du Pouvoir central</i>	
1914 1 ^{er} déc....	Arrête modifiant les articles 15 et 16 de l'arrêté du 17 mars 1908, créant un cadre local de Géomètres, commun à toutes les colonies du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.....	58	31 mai....	Circulaire ministérielle. — Instructions pour l'application du décret du 10 décembre 1912, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires en ce qui concerne l'Administrateur du territoire du Tchad.	426
	Gendarmerie <i>Actes du Pouvoir central</i>			Hopitaux et hospitalisations <i>Actes du Gouvernement général</i>	
1915 1 ^{er} février.	Circulaire ministérielle. — Loi du 5 août 1914, agents mobilisés dans la gendarmerie.....	259	21 juin....	Arrêté fixant le prix de remboursement de la journée d'hôpital du 1 ^{er} juillet au 30 juin 1916.....	411
	Guerre (Mesures prises à l'occasion de la) <i>Actes du Pouvoir central</i>			I	
1914 11 août....	Rapport au Président de la République Française suivi d'un décret instituant une Commission exécutive des achats et transports par mer, effectués en vue d'assurer l'alimentation nationale.....	110		Indemnités et suppléments de fonctions <i>Actes du Pouvoir central</i>	
17 octobre.	Circulaire ministérielle (Justice.) Relative à la répression des actes d'accaparement et autres manœuvres frauduleuses tendant à la hausse artificielle des denrées.....	3	1914 19 nov.....	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à l'allocation de l'indemnité de première mise d'équipement à tous les sous-lieutenants de réserve et de l'armée territoriale et assimilés.	81
1915 2 janvier.	Décret appliquant aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 21 décembre 1914, concernant les prohibitions de sortie. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	130	1915 30 janvier.	Circulaire ministérielle (Marine) relative à l'indemnité d'une première mise d'habillement et d'équipement à certaines catégories de personnel.....	210
29 mars....	Loi prorogeant les actes de clôture de l'exercice 1914 en ce qui concerne l'exécution des services de la Guerre et de la Marine. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915.).....	301	2 février..	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux soldes et accessoires de solde à allouer aux marins de tous grades mobilisés.....	210
4 avril....	Loi ayant pour objet de donner des sanctions pénales à l'interdiction faite aux Français d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets d'une puissance ennemie. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915.).....	300	27 mars...	Décret assimilant les stagiaires officiers d'Administration de première classe de l'artillerie coloniale aux adjudants-chefs et les aspirants aux adjudants et sergents-majors pour le classement à bord des navires et pour l'allocation des indemnités de déplacement aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915.).....	302
9 avril....	Loi ayant pour objet : 1 ^o d'étendre aux familles des victimes civiles de la guerre le bénéfice des allocations instituées par la loi du 5 août 1914; 2 ^o de régler la situation des allocataires qui peuvent prétendre à pension. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915).	30	10 août....	Circulaire ministérielle relative au paiement de l'indemnité pour charges de famille, en cas de divorce.....	578

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914	<i>Actes du Gouvernement général</i>			Impôts, Droits, Taxes et Redevances	
28 nov.....	Arrêté allouant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service en Afrique occidentale française.....	26	1914	<i>Actes du Pouvoir central</i>	
—	Décision portant répartition par zone des différentes régions de l'Afrique occidentale française.....	29	30 juillet ..	Loi de finances pour l'exercice 1913, article 26 relatif aux droits concernant l'expédition des navires étrangers (promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	154
—	Arrêté portant fixation d'une indemnité spéciale allouée aux fonctionnaires, agents et employés civils des cadres métropolitains et des cadres européens de l'Afrique occidentale française, chargés de famille.....	30	1915	<i>Actes du Gouvernement général</i>	
—	Arrêté allouant une indemnité spéciale aux fonctionnaires, agents et employés civils des cadres métropolitains et des cadres européens de l'Afrique occidentale française se rendant à leur poste non accompagnés de leur famille sous réserve que celle-ci remplisse les conditions requise par les règlements en vigueur pour l'obtention de la gratuité du transport.....	31	9 avril ...	Arrêté portant approbation d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée fixant le taux des droits à percevoir sur la valeur des minerais extraits pendant l'année 1915.....	295
	Instruction pour déterminer le nombre des indemnités à payer par application de l'arrêté du 28 novembre 1914, portant fixation d'une indemnité spéciale aux fonctionnaires, agents et employés civils des cadres métropolitains et des cadres européens, chargés de famille.	31	3 nov.....	Circulaire au sujet de la perception de l'impôt.....	649
31 déc.....	Arrêté portant modification à l'article 2 de l'arrêté du 12 septembre 1914, sur les frais de bureau et les indemnités de responsabilité alloués aux préposés du Trésor en Afrique occidentale française.....	99	1914	<i>Actes du Gouvernement local</i>	
—	Arrêté allouant une indemnité annuelle à certains fonctionnaires chargés d'assurer le service de permanence aux cabinets du Gouverneur général, des Lieutenants-Gouverneurs des colonies du groupe et des Commissaires du Gouvernement général en territoire civil de la Mauritanie et militaire du Niger..	416	24 déc.....	Décision approuvant les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1914 de Labé et de la région militaire ...	66
1915			1915	Décision approuvant divers rôles principaux de l'impôt personnel de l'exercice 1914.....	69
1 ^{er} juillet.	Décision relative aux suppléments de fonctions alloués au personnel de l'enseignement chargé de fonctions spéciales.....	491	23 février ..	Décision approuvant les rôles de dégrèvement de l'impôt personnel, afférent à l'exercice 1914.....	195
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		—	Décision approuvant pour être mis en recouvrement, les rôles primitifs de l'impôt personnel de l'exercice 1915.....	196
10 février..	Décision allouant, à titre de frais de bureau, des indemnités à divers fonctionnaires.....	158	8 mai	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, un rôle supplémentaire de l'impôt personnel du cercle de Kankan, afférent à l'exercice 1915.....	307
7 avril ...	Décision allouant une indemnité mensuelle de 60 francs à M. Mùgelli, agent auxiliaire du commissariat central de police à Conakry ...	245	27 sept.....	Arrêté désignant le personnel chargé de la perception des redevances pour l'usage de la voie ferrée de Mamou.....	583
27 août.....	Arrêté municipal accordant une indemnité annuelle de 1,200 francs, pour frais de service, au commissaire central de la ville de Conakry.....	526	30 octobre..	Décision partageant, au point de vue de la perception de l'impôt, la ville de Conakry en cinq quartiers.....	628
	Importations		15 nov.....	Décision approuvant les états de dégrèvement de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	660
	<i>Actes du Pouvoir central</i>		—	Arrêté approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	663
16 février..	Décret abrogeant le décret du 14 novembre 1914, relatif à l'importation en France des langoustes vertes dites « Royales ». (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).	268		Imprimerie	
21 août.....	Décret fixant les quantités de café et de bananes de la Guinée française à admettre au bénéfice de la détaxe du 1 ^{er} juillet 1915 au 1 ^{er} juin 1916. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915.).....	580		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
	Voir aussi : <i>Douanes</i>		1914	Décision constituant M. Fratissier, chef du service p. i. de l'imprimerie du Gouvernement, comme débiteur envers la colonie de la Guinée d'une somme de 235 francs disparue de sa caisse.....	66
			24 déc.....		
				Inscription maritime	
				<i>Actes du Pouvoir central</i>	
			1915	Circulaire ministérielle (Marine). — Appel et rappel pour le service des inscrits maritimes immatriculés ou en résidence dans les colonies.....	514
			23 juillet ..		
				J	
				Justice française ; organisation et fonctionnement des tribunaux	
				<i>Actes du Pouvoir central</i>	
			1914	Décret modifiant l'article 18 du décret du 10 novembre 1903, sur le service de la justice en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915).....	117
			14 déc.....		

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915					
13 juin	Décret relatif à la suspension des prescriptions et délais en matière civile, commerciale et administrative, au profit des mobilisés, et à l'extension de la disposition de l'article 1244 paragraphe 2 du code civil, au profit des non mobilisés dans les colonies et possessions françaises autres que la Tunisie et le Maroc (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 juillet 1915)	458	1915	<i>Actes du Gouvernement local</i>	
30 juin	Décret portant extension aux colonies et pays de protectorat relevant du ministère des Colonies, de la loi du 5 août 1914, relative à la suppléance des officiers publics et ministériels en cas de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 juillet 1915.)	494	22 février ..	Arrêté désignant les chefs ou notables appelés à faire partie, en 1915, des Tribunaux de cercle et de subdivision de la Guinée française	160
15 sept.	Décret portant extension aux colonies françaises et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, de la loi du 17 août 1915, modifiant la loi du 5 août 1914, relative à la suppléance des officiers publics ou ministériels en cas de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 8 octobre 1915.)	612		L	
21 octobre ..	Circulaire ministérielle relative aux dispositions à prendre pour faciliter les relations des particuliers avec les agents chargés des fonctions d'huissier aux colonies	682		Législation	
	<i>Actes du Gouvernement général</i>			<i>Actes du Pouvoir central</i>	
1914			3 mars	Décret rendant applicable, en A. O. F. et en A. E. F. sous réserve de certaines modifications, les lois des 17 août 1897 et 30 novembre 1906, qui ont modifié divers articles du code civil. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 4 ^{er} avril 1915.)	275
9 nov.	Arrêté fixant, en application de l'article 1 ^{er} du décret du 9 mars 1914, le ressort des Tribunaux de 1 ^{re} instance des colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey, ainsi que des Justices de paix à compétence étendue de Kayes, Bamako, Kankan et Boké	149	13 juin	Décret relatif à la suspension des prescriptions et délais en matière civile, commerciale et administratives, au profit des mobilisés et à l'extension de la disposition de l'article 1,244 paragraphe 2, du code civil, au profit des non mobilisés dans les colonies et possessions françaises autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 juillet 1915)	458
1915			2 juillet ..	Loi complétant en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi ou mort dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code civil sur les actes de l'état civil. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 juillet 1915.)	493
30 janvier ..	Arrêté désignant les notables appelés à former le collège des assesseurs de la Cour d'assises de la Guinée française pour l'année 1915	179	25 juillet ..	Décret rendant applicable aux colonies la loi du 4 avril 1915, complétant les articles 621 et 628 du code d'instruction criminelle sur la réhabilitation des condamnés. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 juillet 1915.)	520
30 janvier ..	Arrêté désignant M. Potier (Charles-Lucien-René), chef de bureau hors classe des Secrétariats généraux, comme membre fonctionnaire de la Cour d'assises de la Guinée française	179		Logements	
27 avril ...	Arrêté réglant la tenue des audiences de la Cour d'appel de l'Afrique occidentale française	326		<i>Actes du Pouvoir central</i>	
17 mai	Arrêté du Gouverneur général rapportant l'arrêté du 4 mai 1915, qui désignait M. Muller comme assesseur près la Cour d'assises de la Guinée française, et nommant M. Tuffou pour le remplacer	360	1914		
	Ordonnance du Président de la Cour d'appel ouvrant une session d'assises à Conakry (Guinée française)	305	23 janvier ..	Décret portant règlement sur l'installation, l'ameublement, la domesticité et les frais des divers hôtels des Gouverneurs et autres fonctionnaires ayant droit à la gratuité de l'ameublement et du logement dans les colonies et pays de protectorat. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.)	150
	Addendum à la circulaire du 23 mars 1915 relative au recouvrement des droits de chancellerie sur les navires étrangers	306		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		1915		
8 octobre ..	Arrêté délimitant le ressort de la Justice de Boké	588	22 février ..	Arrêté fixant le maximum et la catégorie des domestiques et gens de service dont les salaires sont à la charge du budget local de la Guinée, ainsi que le nombre maximum des chevaux, voitures et embarcation affectés aux hôtels du Gouverneur et du Secrétaire général. Arrêté fixant, au point de vue du logement et de l'ameublement, le classement des résidences de la Guinée française	191 192
	Justice indigène			<i>Actes du Gouvernement local</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		2 février ..	Arrêté mettant certains logements de l'Administration, à Conakry, à la disposition des officiers, fonctionnaires et agents rétribués sur le budget local ou le budget général, en service au chef-lieu qui n'ont pas droit à la gratuité du logement	134
10 août	Arrêté réglementant la contrainte par corps en matière de justice indigène	515			
13 août	Circulaire au sujet de la réglementation de la contrainte par corps en matière de justice indigène	522			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1914		
4 mars ...	Décision chargeant le Receveur de l'Enregistrement et des Domaines de la perception des loyers des maisons ou logements appartenant à la Colonie ou au Gouvernement général, mis à la disposition des fonctionnaires ou agents qui n'ont pas droit à la gratuité du logement	197 226		Mercuriales	
18 mars ...	Décision portant affectation de logements.		19 déc.	Arrêté portant fixation des mercuriales officielles des Douanes, pour le 1 ^{er} semestre 1915.....	91
26 avril ...	Décision accordant aux agents du service des Douanes l'indemnité représentative de logement et d'ameublement prévue à l'article 4 de l'arrêté du Gouverneur général du 18 novembre 1913.....	282	1915		
6 sept.	Décision mettant à la disposition de l'Administrateur commandant le cercle de Kouroussa, des bâtiments actuellement vavants, appartenant au Chemin de fer de Conakry au Niger...	526	29 mars ...	Arrêté portant fixation de la date de mise en vigueur des mercuriales semestrielles....	275
	M		9 avril	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre 1915.....	295
	Marchés		8 juillet ..	Arrêté portant établissement des mercuriales pour le 2 ^e semestre de 1915.....	438
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		18 sept.	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} octobre 1915 et le 1 ^{er} avril 1916.....	548
27 mai	Arrêté municipal réglementant les marchés de Conakry.....	444		Mines et Carrières (Permis miniers)	
	Mariage des militaires			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		13 août....	Décret prorogeant certains permis de recherches minières en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 septembre 1915).....	546
1914				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
18 nov.	Décret suspendant pendant la durée de la guerre, sauf en ce qui concerne les officiers de l'armée active et les sous-officiers rengagés et commissionnés, l'application des décrets relatifs au mariage des militaires en activité de service.....	113	12 janvier ..	Arrêté accordant à M. Jean-Marie Allio, l'autorisation personnelle de se livrer à l'exploration, à la recherche et à l'exploitation des mines en Guinée française.....	101
30 déc.	Décret relatif aux autorisations de mariage des officiers et marins de tout grade. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915).....	127		Octroi de permis miniers.....	665
1915				Mobilisation	
4 avril ...	Loi ayant pour objet de permettre en temps de guerre la mariage par procuration des militaires et marins présents sous les drapeaux. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915.).....	327		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
19 août....	Loi étendant aux militaires et marins prisonniers de guerre les dispositions de la loi du 4 avril 1915 sur le mariage par procuration des militaires et marins présents sous les drapeaux. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 septembre 1915).....	547		Liste des fonctionnaires et agents en service en Guinée française, mobilisés à la date du 15 juin 1915.....	386
	Marine			Liste des fonctionnaires et agents en service en Guinée française qui ont été mobilisés du 15 juin au 15 août 1915.....	478
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			Monnaies (interdiction d'exporter l'or).	
2 février ..	Décret suivi d'un arrêté ministériel remplaçant les mots « tribord » et « babord » par les mots « droite » et « gauche » pour les commandements donnés à la barre à bord des navires de commerce. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1913.).....	269		<i>Actes du pouvoir central.</i>	
22 juillet ..	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux saluts à coups de canon.....	514	1 ^{er} mai ...	Décret prohibant l'exportation de l'or à la sortie des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.).....	360
	Médecine		—	Décret autorisant les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des Colonies à prohiber la sortie des monnaies de nickel, de cuivre et de billon. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915.).....	361
	<i>Actes de Pouvoir central.</i>		3 sept.	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 25 août 1915 prohibant la sortie des monnaies d'argent. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915.).....	605
9 juin	Décret rendant applicable aux Colonies la loi du 14 avril 1910 sur l'exercice de la médecine. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} juillet 1915).....	437		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
			26 juin	Arrêté portant prohibition de l'exportation des monnaies de cuivre, de nickel et de billon en Guinée française et au Dahomey.....	411

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Monnaies étrangères (conversion des). <i>Actes du pouvoir central.</i>		1913		
1915			19 juin....	Circulaire ministérielle relative à l'embarquement des indigènes sur les navires ayant leur port d'attache dans la métropole.....	78
23 mars....	Circulaire ministérielle au sujet du taux de conversion de la livre sterling.....	325	5 nov.....	Décret approuvant l'arrêté du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française sur les droits de francisation à exiger des navires qui transfèrent leur port d'attache dans une des Colonies du groupe. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914)...	34
12 mai.....	Circulaire ministérielle. Taux de conversion de la livre sterling.....	404	5 mai.....	Décret déterminant pour l'Afrique occidentale française les limites des catégories de navigation maritime et le tonnage maximum des embarcations en ce qui concerne le bornage. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 août 1915).....	518
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
5 janvier..	Circulaire au sujet du taux de conversion de la livre anglaise.....	417	1915		
	Moratorium.		23 mars....	Circulaire relative au recouvrement des droits de chancellerie sur les navires étrangers.....	261
	<i>Actes du pouvoir central.</i>			O	
3 juin....	Décret relatif à la suspension des prescriptions et délais en matière civile, commerciale et administrative, au profit des mobilisés et à l'extension de la disposition de l'article 1243, paragraphe 2, du Code Civil, au profit des non-mobilisés dans les Colonies et possessions françaises autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 juillet 1915).....	458		Organisation administrative	
	N			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Nationalité et naturalisation.		29 octobre..	Arrêté portant réorganisation de la région militaire de Guinée.....	647
	<i>Actes du pouvoir central.</i>			P	
25 mars....	Loi relative à l'acquisition de la qualité de citoyen français par les sujets français non originaires de l'Algérie et les protégés français non originaires de la Tunisie ou du Maroc qui résident en France, en Algérie ou dans une Colonie autre que leur Pays d'origine (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 juillet 1915).....	491		Palétuviers.	
7 avril....	Loi autorisant le Gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation obtenus par d'anciens sujets de puissances en guerre avec la France. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 avril 1915.).....	304	1914	<i>Actes du pouvoir central.</i>	
24 avril....	Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 7 avril 1915, autorisant le Gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation obtenus par d'anciens sujets de puissances en guerre avec la France. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 juillet 1915.).....	358	8 nov.....	Décret portant prohibition à la sortie des écorces des palétuviers et du raphia dans les colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914).....	33
18 mai.....	Décret portant énumération des diplômes d'études universitaires ou professionnelles donnant des titres à l'acquisition de la qualité de citoyen français pour certains indigènes de nos colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par l'arrêté du Gouverneur général du 3 juillet 1915.).....	492	1915	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
14 juillet..	Extrait du décret rapportant les naturalisations de sujets ou anciens sujets de puissances en guerre avec la France (application de l'article 2 de la loi du 7 avril 1915).....	490	16 sept.....	Arrêté portant retrait d'un permis d'exploitation de palétuviers, délivré à M. Paul Vuillot.....	555
	Navires et navigation.		—	Arrêté portant retrait d'un permis d'exploitation de palétuviers, délivré à la Compagnie Lyonnaise de Conakry.....	555
	<i>Actes du pouvoir central.</i>			Patentes et licences.	
1913				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
30 juillet..	Loi de finances pour l'exercice 1913 article 26 relative aux droits concernant l'expédition des navires étrangers. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	154	1914	Décision accordant à M. Bouhet, commerçant, une modération de patente de 200 francs pour 1914 et accordant à M. Sassonne, une remise de 200 francs montant de sa patente pour le 2 ^e semestre de l'exercice 1914).....	65
			24 déc.....	Décision accordant à M. Jabre Elias, commerçant à Conakry, une modération de 50 francs sur le montant de sa patente du 2 ^e semestre 1914.....	66
			—	Décision approuvant un rôle supplémentaire des patentes du cercle de Kissidougou, exercice 1914 et des actes de dégrèvement des patentes du cercle de Mamou, afférents à l'exercice 1914.....	66

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914			1915		
26 déc.....	Décision nommant les membres de la Commission chargée de la classification des personnes soumises à la patente pour l'année 1915	360	16 sept....	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1914.....	550
1915			15 nov.....	Arrêté approuvant, les états de dégrèvement de patentes concernant l'exercice 1915..	663
6 janvier..	Décision nommant M. l'administrateur du cercle de Ditinn et MM. Georges Zenon et Hamadou Doukoure, membres de la commission chargée d'établir la classification des personnes soumises à la patente.....	361	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.....	859
23 février..	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1914.....	193	Pensions et retraites.		
—	Décision approuvant les rôles de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1914.	193	<i>Actes du pouvoir central.</i>		
—	Arrêté allouant en non-valeur diverses sommes montant des côtes irrécouvrables des patentes et licences de la Commune de Kankan.....	194	1914		
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1914.....	195	24 nov.....	Décret étendant aux veuves et aux orphelins non délégataires ou de militaires n'ayant pas la faculté de déléguer, le bénéfice des dispositions relatives aux avances sur pensions allouées aux veuves et aux orphelins délégataires. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914.)	114
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles principaux des patentes et licences afférents à l'exercice 1915.....	195	1915		
16 mars....	Décision accordant une remise de patente à M. Alibert Saint-Ramon, commerçant à Conakry	224	14 mars ...	Loi relative aux droits à pension des fonctionnaires civils de l'Etat qui accomplissent, en temps de guerre, un service militaire et de leurs veuves et orphelins, dans les cas de blessures résultant de l'exécution de ce service. (Promulguée en Afrique occidentale française; par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} avril 1915).....	277
8 mai....	Décision accordant à M. de Belleruche, pharmacien à Conakry, remise de sa patente pour le 2 ^e semestre 1914.....	306	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles principaux des patentes afférents à l'exercice 1915.....	306	20 avril ...	Arrêté accordant une pension sur la Caisse locale des retraites de l'Afrique occidentale française à M. Cavard (Jean-Louis), chef de district principal au chemin de fer de la Guinée française.....	303
—	Décision approuvant les états de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1915, concernant les villes de Kankan et de Kindia.	307	18 juin....	Arrêté portant concession de pension proportionnelle au brigadier-chef Mamady Diallo.	411
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915, dans les cercles de Dinguiraye, Kissidougou et Pita..	307	29 octobre.	Arrêté portant concession d'une pension sur la Caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française, à Mme Galy-Farre (Malvina-Louise-Sophie), veuve d'un agent comptable des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.....	647
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, des rôles supplémentaires des patentes et des licences afférents à l'exercice 1915	308	Police sanitaire.		
—	Décision accordant à M. Bézagou, commerçant à Kankan, une remise de patente pour le 4 ^e trimestre 1914.....	308	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		
—	Décision accordant à M. Jamil Danoun, commerçant à Conakry, remise de sa patente pour le 2 ^e semestre 1914.....	308	1914		
—	Décision approuvant les rôles de dégrèvement des patentes et des licences afférents à l'exercice 1914.....	309	30 déc.....	Arrêté édictant des mesures exceptionnelles en vue de prévenir et de combattre l'extension de la peste.....	112
—	Décision accordant à M. Clergue, représentant de la maison Bergougnan, remise de sa patente pour le 2 ^e semestre 1914.....	309	1915		
14 juin....	Arrêté allouant en non-valeur des cotes irrécouvrables comprises au rôle des patentes et licences, exercice 1915, de la Commune de Conakry	379	1 ^{er} juin...	Circulaire au sujet de l'application stricte des règlements sanitaires pendant l'hivernage.	406
24 juin....	Arrêté allouant en non-valeur des cotes irrécouvrables des patentes et licences, exercice 1914, de la Commune de Conakry.....	380	<i>Actes des pouvoirs locaux.</i>		
3 août....	Décision approuvant les états de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1915..	471	30 janvier..	Arrêté municipal modifiant l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 1906, prescrivant des mesures pour la salubrité de la ville de Conakry	326
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, le rôle principal des licences du cercle de Kissidougou, afférent à l'exercice 1915.....	472	23 février..	Arrêté municipal interdisant, pendant la nuit, l'accès de la ville de Conakry aux indigènes provenant de l'intérieur.....	165
16 sept....	Décision approuvant des états de dégrèvements des patentes, afférents à l'exercice 1914	549	5 mars....	Décision municipale rapportant l'arrêté du 23 février 1915 sur le service des vidanges ...	226
			10 mai	Arrêté municipal réglementant les conditions de mise en fourrière des animaux errants et des objets matériels et véhicules abandonnés sur la voie publique.....	443
			27 mai	Arrêté municipal réglementant les marchés de Conakry	444
			23 juin	Arrêté municipal réglementant la circulation des bovidés destinés à l'alimentation de la ville.....	381

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Police sanitaire des animaux <i>Actes du Gouvernement local.</i>			Postes, Télégraphes et Téléphones <i>(Service des).</i>	
1914				<i>Actes du pouvoir central.</i>	
23 déc.....	Arrêté suspendant provisoirement dans les cercles non déclarés de péripneumonie l'exécution des prescriptions de l'article 3 de l'arrêté du 29 avril 1914	65	1915		
6 janvier ..	Arrêté déclarant le cercle de Kindia infecté de péripneumonie.....	70	15 nov.....	Arrêté interministériel modifiant le délai de validité des mandats poste originaires ou a destination de la Colonie de l'Oubanghi-Chari-Tchad	80
16 mars....	Arrêté déclarant certains villages du cercle de Timbo infectés de péripneumonie.....	224	18 nov....	Circulaire ministérielle et instruction (Marine) relatives à l'acheminement des correspondances destinées aux officiers et aux marins.....	80
—	Arrêté déclarant le village de Téliko province de Kollen, infecté de péripneumonie...	225	15 janvier .	Arrêté interministériel relatif à l'organisation d'un échange de mandats télégraphiques en Afrique occidentale française.....	178
8 avril....	Arrêté prorogeant de trois mois l'arrêté du 6 janvier 1915 déclarant le cercle de Kindia infecté de péripneumonie	246	—	Décret fixant les taxes télégraphiques applicables dans les relations avec les îles Canaries (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915).....	180
23 avril....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie le territoire de Bissikrima et les villages de Ouyalé et Ouatagali (cercle de Dinguiraye).	281	—	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc le décret du 30 novembre 1914, accordant la franchise postale aux prisonniers de guerre (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915).....	181
28 mai	Arrêté déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.....	332	4 mars ...	Décret relatif à la réorganisation du service des câbles sous-mains français de l'Ouest-Africain. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 8 septembre 1915).....	545
19 mai	Arrêté déclarant la province de Kokounia (cercle de Mamou) infectée de péripneumonie.	361	18 mars ...	Décret portant application aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 9 février 1915, relatif aux délais de péremption en matière de mandats-poste (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915).....	297
19 août....	Arrêté prorogeant pour une nouvelle période de trois mois, l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.....	501	25 mars ...	Décret portant fixation des nouvelles taxes télégraphiques pour les correspondances échangées avec l'Amérique du sud voie Brest-Dakar (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 14 mai 1915).....	356
6 sept.....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie les villages de Kouroussa, Kato, et Saréya (cercle de Kouroussa)	326	6 mai.....	Décret relatif à l'échange des mandats de postes entre la Martinique et la Réunion d'une part et certains pays étrangers d'autre part (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 18 juin 1915).....	407
22 sept.....	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux de bovidés cantonnés dans la région de Kouria, du cercle de Mamou.	556	28 mai	Décret modifiant le tarif des câbles de la Côte occidentale d'Afrique (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 10 juillet 1915).....	451
29 sept....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie les cantons de Téré et de la Bouka (cercle de Timbo).....	583	13 août....	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions de la loi du 22 juin 1915 et du décret du 25 juin 1915, concernant la gratuité d'envois postaux (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915).....	578
—	Arrêté déclarant le territoire de Bissikrima infecté de péripneumonie.....	585	7 sept....	Décret maintenant par exception, le régime de suspension des délais de péremption des mandats-poste dans les Colonies françaises (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915).....	604
4 octobre..	Arrêté déclarant infectée de péripneumonie la province de Sambaya (cercle de Dubréka).	584	14 octobre.	Circulaire du Gouverneur général. Application de l'arrêté du 7 septembre 1915, réglementant les mouvements de fonds d'articles d'argent locaux.....	625
17 nov.....	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux de bovidés appartenant aux nommés Dieitri Camara et Amadou, cantonnés dans la région de Kindia ainsi que le troupeau du Jardin d'essai de Kindia	665			
27 nov.....	Arrêté prorogeant l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie	688			
9 déc.....	Arrêté déclarant les villages de Keniebakoura et Keniebakoro (cercle de Siguiri infectés de péripneumonie.....	689			
	Police Sanitaire Maritime <i>Actes du Gouvernement local.</i>				
1915					
26 janvier .	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1154, du 18 juillet 1914, prescrivant des mesures exceptionnelles à l'égard des provenances du port de Dakar.....	132			
	Ports et rades <i>Actes du Gouvernement local.</i>				
1915					
16 sept	Arrêté portant réglementation de la police du port de Conakry et fixant les conditions d'exploitation des grues à vapeur.....	553			
	Postes et télégraphes (Personnel) <i>Actes du Gouvernement général.</i>				
1915					
30 août....	Arrêté autorisant la fondation de l'Association des Agents du cadre général des Postes et télégraphes de l'Afrique occidentale française.....	525			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1914		
23 nov.....	Circulaire. — Services postaux de la Côte occidentale d'Afrique.....	9	24 déc.....	Arrêté ouvrant, à compter du 1 ^{er} janvier 1915, à l'émission et au paiement des mandats locaux avec maximum de 5.000 francs les bureaux de Boké, Beyla, Dabola, Conakry, Kankan, Kindia, Kouroussa, Labé, Mamou et Siguiri.....	67
28 nov.....	Décision au sujet de la vente à Dakar des figurines postales des autres Colonies du groupe.....	10	1915		
5 déc.....	Circulaire au sujet des renseignements relatifs aux lignes télégraphiques.....	36	11 janvier.	Arrêté créant, à dater du 11 janvier 1915, un bureau des Postes et télégraphes à Koumbia.....	101
8 déc.....	Circulaire au sujet d'une notice sur la comptabilité du service des Postes et télégraphes.....	86	22 octobre.	Arrêté réglementant l'entrée en Guinée française des boîtes de valeur déclarée.....	614
10 déc.....	Arrêté ouvrant au recouvrement des effets de commerce et à l'échange des envois contre remboursement les bureaux assurant le service des mandats-postes.....	64	5 nov.....	Arrêté autorisant les bureaux de Postes de Conakry et de Boké à opérer le dédouanement des boîtes de valeur déclarée à leur entrée en Guinée.....	629
12 déc.....	Rapport au Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, suivi d'un arrêté portant l'unification des tarifs postaux et télégraphiques dans le régime intérieur de l'Afrique occidentale française.....	86		Voir aussi : <i>Courriers.</i>	
14 déc.....	Circulaire au sujet du dépôt et de l'acheminement des chargements dans les Colonies du groupe de l'Afrique occidentale française.	90		Prises maritimes	
1915				<i>Actes de Pouvoir central.</i>	
12 février..	Arrêté portant approbation de l'arrêté n° 1734 bis du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, modifiant l'arrêté du 17 juin 1909, fixant les taxes à percevoir pour les télégrammes.....	186	12 août....	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux instructions sur les prises qui seront conduites dans les ports de France ou des Colonies françaises par les bâtiments de la Marine française.....	79
—	Arrêté réglementant le service téléphonique en Afrique occidentale française.....	186		Prisonniers de Guerre	
—	Circulaire au sujet de la vérification de la comptabilité du Services des Postes, télégraphes et téléphones.....	180		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
27 février.	Arrêté fixant le délai de prescription des mandats de remboursement de colis postaux et des mandats locaux.....	222	1914		
13 mars ...	Circulaire au sujet d'une convention télégraphique entre la Nigéria et l'Afrique occidentale française.....	243	14 octobre.	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à la correspondance des prisonniers de guerre.	2
—	Arrêté étendant aux comptables participant à l'émission des mandats d'articles métropolitains, autres que les comptables du Trésor, le bénéfice des dispositions de l'arrêté du 27 août 1914, fixant les remises allouées au personnel des Postes et télégraphes en Afrique occidentale française.....	490	23 octobre.	Circulaire ministérielle (Guerre) sur l'envoi et la réception en franchise des colis postaux destinés aux prisonniers de guerre.....	4
14 avril ...	Arrêté modifiant l'arrêté du 21 août 1914, réglementant les mandats télégraphiques métropolitains.....	299	23 déc.....	Décret portant concession de franchise postale aux correspondances concernant les prisonniers de guerre en provenance ou à l'adresse de l'agence des prisonniers de guerre intitulée : « les Nouvelles du Soldat ». (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 janvier 1915).....	119
6 sept.....	Circulaire relative à l'abrogation de l'arrêté du 14 février 1900. — Remises aux comptables du trésor, participant à l'émission des mandats d'articles d'argent métropolitains.....	543	1915		
7 sept.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 12 septembre 1914 et portant réglementation des mouvements de fonds d'argent locaux.....	541	25 juin	Circulaire ministérielle. — Colis postaux destinés aux prisonniers de guerre.....	457
11 sept.....	Décision rendant exécutoires, à compter du 1 ^{er} janvier 1915, les dispositions de l'instruction n° 1, sur les Postes, les Télégraphes et Téléphones en Afrique occidentale française.	84	4 août....	Circulaire ministérielle relative à l'échange de la correspondance des prisonniers de guerre entre la France et la Turquie.....	542
15 sept.....	Circulaire au sujet d'une instruction sur les Postes, Télégraphes et Téléphones en Afrique occidentale française.....	84	19 août....	Loi étendant aux militaires et marins prisonniers de guerre les dispositions de la loi du 4 avril 1915, sur le mariage par procuration des militaires et marins présents sous les drapeaux. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 septembre 1915).....	547
			10 nov.....	Circulaire ministérielle au sujet des envois postaux adressés aux prisonniers de guerre dans les territoires envahis de la France et de Belgique.....	684
				Voir aussi : <i>Franchise militaire.</i>	
1914	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			Propriété foncière	
5 déc.....	Décision fixant à 0 fr. 05 par kilomètre la taxe à percevoir pour le transport des expres dans l'intérieur de la Colonie.....	36		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
24 déc.....	Arrêté ouvrant, pour compter du 1 ^{er} janvier 1915, les bureaux de Beyla, Boffa, Dabola, Dubréka, Forécariah, Kadé, Kissidougou, Koumbia, Lalé, Macenta et Siguiri, au service des mandats télégraphiques franco-coloniaux.....	67	23 octobre.	Lettre du Gouverneur général au président de la Cour d'appel de l'Afrique occidentale française et arrêté nommant : 1° une Commission chargée d'étudier les questions soulevées par l'établissement de la propriété foncière indigène, collective et privée et 2° un comité permanent consultatif pour toutes les questions soulevées par l'application des diverses coutumes indigènes.....	191

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Recrutement de l'Armée — Incorporation <i>Actes du pouvoir Central.</i>			Remises. <i>Actes du Gouvernement général.</i>	
1914			1915		
29 août....	Décret au sujet du rengagements des gradés pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 mai 1915).....	378	13 mars....	Arrêté étendant aux comptables participant à l'émission des mandats d'articles d'argent métropolitains, autres que les comptables du Trésor, le bénéfice des dispositions de l'arrêté du 27 août 1914, fixant les remises allouées au personnel des Postes et Télégraphes en Afrique occidentale française.....	490
26 sept....	Décret relatif à la visite des hommes du service auxiliaire. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 9 novembre 1914).....	8	6 sept....	Circulaire relative à l'abrogation de l'arrêté du 14 février 1900. Remises aux comptables du Trésor participant à l'émission des mandats d'articles d'argent métropolitains.....	543
—	Décret relatif à la visite des hommes du service auxiliaire. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 novembre 1914).....	9		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1915			24 déc....	Arrêté fixant, à partir du 1 ^{er} janvier 1912, les remises auxquelles aura droit le Receveur municipal de Kankan.....	67
9 octobre..	Décret modifiant les conditions d'engagement des tirailleurs Sénégalais et accordant des allocations aux familles des militaires indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 octobre 1915).....	643	1914		
19 octobre..	Loi soumettant aux obligations militaires les Sénégalais des communes de plein exercice. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 novembre 1915).....	651	16 mars..	Arrêté fixant le taux des remises à accorder aux chefs de province et de village chargés de la perception de l'impôt.....	225
28 octobre..	Décret fixant, en application de la loi du 19 octobre 1915, les mesures relatives au recensement, à la révision et à l'appel sous les drapeaux des Sénégalais des communes de plein exercice. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 novembre 1915).....	652	1915		
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		8 mars....	Décision fixant le salaire mensuel et les remises proportionnelles des collecteurs d'impôt à Conakry.....	309
1914			15 sept....	Arrêté municipal attribuant à M. Julian le bénéfice de la remise sur les droits de marchés prévue à l'article II de l'arrêté du 8 novembre 1913.....	589
21 déc....	Arrêté relatif à l'incorporation des conscrits de la classe 1915.....	97	16 sept....	Arrêté admettant en non valeur une somme de mille soixante dix-sept francs soixante-dix centimes restant due à la Colonie par divers particuliers et fonctionnaires.....	549
1915				Remboursements. <i>Actes du Gouvernement local.</i>	
5 janvier..	Arrêté relatif à la formation de la classe 1916 en Afrique occidentale française et à la convocation des hommes antérieurement réformés ou exemptés.....	100	23 février..	Décision autorisant le remboursement de sommes trop perçues sur le montant des patentes de l'exercice 1914.....	194
24 février..	Arrêté relatif à l'incorporation de la classe 1916.....	221		Risques de guerre. <i>Actes du pouvoir central.</i>	
18 mars....	Addendum à l'arrêté n° 2028, du 12 décembre 1912, déterminant, pour les réserves, les conditions d'application du décret du 7 février 1912, portant réorganisation du décret du 7 février 1912, portant réorganisation du recrutement des troupes indigènes de race noire et de leurs réserves en Afrique occidentale française.....	261	1914		
7 mai....	Arrêté relatif à la formation de la classe 1917.....	354	13 août....	Décret relatif à la garantie contre les risques de guerre.....	111
16 août....	Arrêté portant incorporation à la date du 8 septembre 1915, des hommes ajournés, réformés et non recensés, classés dans le service armé ou le service auxiliaire par les conseils de révision de la classe 1917.....	523	10 octobre..	Décret relatif à la garantie de l'État en matière d'assurances contre les risques maritimes de guerre.....	112
10 nov....	Arrêté pour l'exécution du décret du 14 octobre 1915, fixant les conditions d'attribution aux collectivités indigènes et au budget général d'allocations diverses pour le recrutement de 50,000 tirailleurs.....	685		S	
11 nov....	Arrêté relatif au recensement et à la révision des originaux des quatre communes du Sénégal en vue des opérations du recrutement.	654		Saisies et séquestre.	
	Régime Financier. <i>Actes du pouvoir central.</i>		3 nov....	Circulaire ministérielle (Justice) relative aux conditions du fonctionnement du séquestre des maisons allemandes, autrichiennes et hongroises.....	4
3 sept....	Décret modifiant temporairement l'article 261 du décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915)...	606	4 nov....	Circulaire ministérielle (Justice) relative au contrôle des séquestres des biens des sujets allemands, autrichiens ou hongrois...	5
			14 nov....	Circulaire ministérielle (Justice) relative au caractère des administrateurs, séquestres des maisons allemandes ou austro-hongroises et à la limitation de leurs pouvoirs en ce qui concerne la réalisation de l'actif.....	6
			5 déc....	Circulaire ministérielle (Justice) relative au contrôle à exercer par l'Administration des Domaines sur les opérations des séquestres des biens de sujets allemands, autrichiens ou hongrois.....	81
			1915		
			17 mars....	Circulaire ministérielle (Justice) relative à la rémunération des séquestres des biens de sujets allemands ou austro-hongrois.....	259

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Sociétés Diverses				
1915 30 août....	<i>Actes du Gouvernement général.</i> Arrêté autorisant la fondation de l'association des Agents du cadre général des Postes et télégraphes de l'Afrique occidentale française.....	525	1915 19 mai.....	Décret modifiant le décret du 29 décembre 1903 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales à la charge du Département des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 juin 1915.).....	407
26 mars....	<i>Actes du Gouvernement local.</i> Arrêté autorisant sous la dénomination de cercle Républicain Démocratique et Laïque, la création, à Conakry, d'un Cercle ayant pour but de grouper les Européens résidant en Guinée française.....	226	21 juillet..	Décret relatif à la solde des militaires hospitalisés pour blessures et maladies consécutives à des opérations de guerre et aux indemnités de première mise d'équipement allouées aux officiers de réserve promus dans l'armée active. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 13 août 1915.).....	520
8 janvier..	Sociétés indigènes de prévoyance <i>Actes du pouvoir central.</i> Décret réorganisant les Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915.).....	183	4 mars....	<i>Actes du Gouvernement général.</i> Arrêté relatif au cumul de la solde militaire et des allocations payées aux agents, sous-agents et ouvriers attachés au service des Colonies du groupe de l'Afrique occidentale française et du Gouvernement général rémunérés au moyen de salaires fixes.....	223
1914 9 nov.....	Solde et délégations de solde, cumuls <i>Actes du pouvoir central.</i> Décret autorisant le cumul de la solde militaire avec une pension de la caisse des Invalides de la Marine pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.).....	96	27 mai.....	Souscription nationale <i>Actes du pouvoir central.</i> Circulaire ministérielle au sujet d'une note sur le Comité de répartition des subventions, souscriptions et dons recueillis aux Colonies pour les victimes de la guerre.....	405
19 nov.....	Décret organisant l'institution d'office de délégations de solde au profit des femmes des descendants ou des ascendants des militaires mobilisés en service aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.)..	94		Subventions <i>Actes du Gouvernement local.</i>	
23 nov.....	Décret rendant applicable aux femmes, ascendants ou descendants des militaires de la Gendarmerie et des troupes Coloniales les dispositions des décrets des 9 et 26 octobre 1914 organisant l'institution d'office des délégations de solde suivi d'une note d'application. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914.).....	115	24 juin....	Décision accordant une subvention de trois mille francs (3,000) au Comité de l'Association des Dames françaises de Marseille.....	390
24 nov.....	Décret étendant aux veuves et aux orphelins non délégataires ou des militaires n'ayant pas la faculté de déléguer le bénéfice des dispositions relatives aux avances sur pensions allouées aux veuves et aux orphelins de délégataires. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914.).....	114	5 juillet..	Décision accordant une subvention de mille francs, au Comité d'assistance aux troupes noires.....	413
81 déc.....	Décret modifiant le décret du 29 décembre 1903, portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.).....	120	3 août....	Décision accordant une subvention de deux mille cinq cent francs au Comité de l'Exposition franco-marocaine de Casablanca.....	472
1915 29 janvier..	Décret étendant aux familles des militaires en service dans les colonies les dispositions du décret (guerre) en date du 26 octobre 1914, complétant le décret (guerre) du 9 dudit, organisant l'institution d'office de délégations de solde au profit des familles de militaires mobilisés. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.).....	264	6 octobre..	Décision allouant une subvention de deux mille francs au Comité central de la « Journée du 3 octobre ».....	588
				T	
				Tarifs	
			12 février..	Arrêté portant modifications à la classification générale des marchandises en petite vitesse et à la classification particulière des tarifs spéciaux en petite vitesse sur le Chemin de fer de Conakry au Niger.....	211
				Télégraphie sans fil <i>Actes du Gouvernement local.</i>	
			7 avril....	Décision allouant une gratification mensuelle de 125 francs au caporal télégraphiste assurant l'intérim de chef de la station radio-télégraphique.....	245

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Transports et déplacements <i>Actes du pouvoir central.</i>				
1915 27 mars...	Décret assimilant les stagiaires officiers d'Administration de première classe de l'artillerie coloniale aux adjudants chefs et les aspirants aux adjudants et sergents-majors pour le classement à bord des navires et pour l'allocation des indemnités de déplacement aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915.)	302	1915 6 sept...	Circulaire relative à l'abrogation de l'arrêté du 14 février 1900. Remises aux comptables du Trésor, participant à l'émission des mandats d'articles d'argent métropolitains.	543
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1914 28 nov....	Arrêté portant règlement sur le régime des déplacements en Afrique occidentale française du personnel des divers services civils.	15	3 mars...	Arrêté rapportant l'arrêté du 10 août 1914 autorisant le dépôt dans les caisses du Trésor des fonds en possession de la banque de l'Afrique occidentale française, des commerçants et des particuliers.	223
29 déc....	Arrêté modifiant les arrêtés n° 1553, du 19 octobre 1912, et 994, du 8 mai 1914, relatifs le premier, au transport en Afrique occidentale française au personnel militaire et des bagages de ce personnel, et, le second, aux déplacements des militaires indigènes et de leurs familles voyageant isolément pour le service.	92	26 juin....	Décision rapportant la décision du 3 août 1914, prescrivant l'expédition d'une somme de cinq millions de numéraire à Mamou.	381
31 déc....	Arrêté portant abrogation de divers textes régissant l'allocation des frais de déplacement au personnel judiciaire appelé à se transporter dans les cas prévus par le Code d'instruction criminelle.	98		Troupes et réserves <i>Actes du Gouvernement local.</i>	
	Travaux Publics (Personnel des) <i>Actes du Gouvernement général.</i>		1914 18 sept....	Décret modifiant, en ce qui concerne les officiers de réserve, le tableau annexé au décret du 10 janvier 1912. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.)	12
7 déc....	Arrêté portant radiation du cadre auxiliaire des Travaux Publics de l'Afrique occidentale française du personnel militaire ayant cessé d'appartenir aux services des Travaux Publics et des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.	63	—	Décret modifiant le décret du 26 mai 1904 relatif aux officiers de réserve accomplissant un stage. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.)	13
—	Arrêté portant radiation du cadre auxiliaire des Travaux Publics de l'Afrique occidentale française du personnel militaire ayant cessé d'appartenir aux services des Travaux Publics et des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.	63	23 octobre.	Circulaire ministérielle (guerre) relative au paiement de la haute paie aux militaires en état de désertion ou condamnés pour désertion antérieurement à la mobilisation.	3
1915 23 sept....	Arrêté portant radiation du cadre auxiliaire des Travaux Publics du personnel militaire ayant cessé d'appartenir aux services des Travaux Publics et des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.	583	16 nov....	Décret modifiant l'article 2 du décret du 26 août 1914, relatif à l'avancement dans l'armée pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.)	93
	Trésor et trésoriers-payeurs <i>Actes du pouvoir central.</i>		18 déc....	Décret modifiant le décret du 29 décembre 1903, portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.)	120
23 avril....	Arrêté ministériel (Finances) portant fixation du montant du cautionnement exigé des préposés du Trésor, chefs de place, en Afrique occidentale française.	404	1915 16 janvier.	Décret allouant la haute paie aux militaires de la réserve et de l'armée territoriale ayant servi au delà de la durée légale dans l'armée active comme engagés, rengagés ou commissionnés des troupes coloniales. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915.)	182
26 août....	Circulaire ministérielle au sujet de l'établissement des demandes en décharge formulées par des comptables du Trésor ou des agents intermédiaires.	602	11 février.	Arrêté municipal assurant gratuitement, pendant toute la durée de la guerre, le service de l'eau aux tirailleurs du camp de Conakry.	197
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		3 mars...	Décret accordant l'indemnité d'entrée en campagne aux troupes en opération dans une possession coloniale étrangère. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} avril 1915.)	278
1914 31 déc....	Arrêté portant modification de l'article 2 de l'arrêté du 12 septembre 1914, sur les frais de bureau et les indemnités de responsabilité allouées aux préposés du Trésor en Afrique occidentale française.	99	—	Décret accordant l'indemnité d'entrée en campagne aux officiers de complément (réserve et territoriale) mobilisés aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 1 ^{er} avril 1915.)	278
			18 mars...	Décret portant suppression ou suspension de la haute-paie pour les militaires indigènes condamnés ou envoyés dans une section de discipline. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915.)	296

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSES	PAGES
1914			1915		
9 mai	Décret modifiant le décret du 29 décembre 1903 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des Troupes coloniales à la charge du Département des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 juin 1915.)	407	11 juin	Arrêté réglementant le service de l'alimentation des troupes dans l'Afrique occidentale française.....	426
21 juillet ..	Décret relatif à la solde des militaires hospitalisés pour blessures ou maladies consécutives à des opérations de guerre et aux indemnités de première mise d'équipement allouées aux officiers de réserve promus dans l'armée active. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 13 août 1915.)	520	30 octobre ..	Arrêté modificatif de l'arrêté du 11 juin 1915, sur le service de l'alimentation des troupes en Afrique occidentale française.....	648
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			Voir aussi : <i>Armée, engagement, recrutement.</i>	
2 février ..	Addendum à l'arrêté n° 2028 du 12 décembre 1912, déterminant, pour les réserves, les conditions d'application du décret du 7 février 1912, portant réorganisation des troupes indigènes de race noire et de leurs réserves en Afrique occidentale française.....	156		V	
18 mars ...	Arrêté portant modification à l'arrêté du 23 novembre 1911, réglant les conditions d'application de l'instruction du 3 novembre 1910 sur le service de l'alimentation des troupes aux Colonies	157		Vaccination	
11 juin	Addendum à l'arrêté n° 2028, du 12 décembre 1912, déterminant, pour les réserves, les conditions d'application du décret du 7 février 1912 portant réorganisation du recrutement des troupes indigènes de race noire et de leurs réserves en Afrique occidentale française	261		<i>Actes du pouvoir central.</i>	
			11 nov.	Circulaire ministérielle (Marine) relative à la vaccination anti-typhoïdique dans la marine	6
				Valoration	
				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
			23 février ..	Arrêté fixant la valeur des minerais extraits des mines de la Guinée française et la taxe à percevoir sur cette valeur.....	194



TABLE CHRONOLOGIQUE



DATES	ANALYSE SOMMAIRE	PAGES	DATES	ANALYSE SOMMAIRE	PAGES
	Actes du Pouvoir central				
	1912				
	<i>Décembre</i>				
1912 3 déc.....	Décret relatif aux amendes prononcées pour non accomplissement des formalités prévues par les articles 124, 125, 126 et 132 du tarif des Chancelleries diplomatiques et consulaires. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	153	1914 13 août....	Décret relatif à la garantie contre les risques de guerre.....	111
	1913		29 août....	Décret au sujet du rengagement des gradés pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 mai 1915).....	378
	<i>Juillet</i>			<i>Septembre</i>	
1913 30 juillet..	Loi de finances pour l'exercice 1913 article 26 relative aux droits concernant l'expédition des navires étrangers. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	154	18 août....	Décret modifiant le décret du 26 mai 1904 relatif aux officiers de réserve accomplissant un stage. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.).....	13
	<i>Novembre</i>		—	Décret modifiant, en ce qui concerne les officiers de réserve, le tableau annexé au décret du 10 janvier 1912. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.) ..	12
3 nov.....	Décret fixant la date de la mise en vigueur des taxes de Chancellerie annexé à la loi de finances de l'exercice 1913, du 30 juillet 1913. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 janvier 1915).....	154	26 spet....	Décret relatif à la visite des hommes du service auxiliaire. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 9 novembre 1914).....	8
	1914			<i>Octobre</i>	
	<i>Janvier</i>		10 octobre.	Décret relatif à la garantie de l'État en matière d'assurances contre les risques maritimes de guerre.....	112
1914 2 janvier..	Décret appliquant aux Colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 21 décembre 1914, concernant les prohibitions de sortie. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	130	14 octobre.	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à la correspondance des prisonniers de guerre.	2
	<i>Juin</i>		17 octobre.	Circulaire ministérielle (Justice) relative à la répression des actes d'accaparement et autres manœuvres frauduleuses tendant à la hausse artificielle du prix des denrées	3
19 juin....	Circulaire ministérielle relative à l'embarquement des indigènes sur les navires ayant leur port d'attache dans la Métropole.....	78	23 octobre.	Circulaire ministérielle (Guerre) sur l'envoi et la réception en franchise des colis postaux destinés aux prisonniers de guerre.....	4
	<i>Août</i>		—	Circulaire ministérielle (guerre) relative au paiement de la haute paie aux militaires en état de désertion ou condamnés pour désertion antérieurement à la mobilisation.....	3
11 août....	Rapport au Président de la République Française suivi d'un décret instituant une Commission exécutive des achats et transports par mer, effectués en vue d'assurer l'alimentation nationale.....	110	28 octobre.	Décret portant exemption des droits du tarif métropolitain pour les animaux de l'espèce ovine originaires du Sénégal, du Haut-Sénégal et Niger et de la Guinée française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.) ..	10
12 août....	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux instructions sur les prises qui seront conduites dans les ports de France ou des Colonies françaises par les bâtiments de la Marine française.....	78	—	Décret portant modifications aux décrets des 4 septembre 1909 et 31 octobre 1911, relatifs à l'importation des bœufs originaires du Sénégal, du Haut-Sénégal et Niger et de la Guinée française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914)	11
				<i>Novembre</i>	
			3 nov.....	Circulaire ministérielle (Justice) relative aux conditions du fonctionnement du séquestre des maisons allemandes, autrichiennes et hongroises.....	4

DATES	ANALYSE	PAGES	DATSE	ANALYSE	PAGES
1914			1914		
4 nov.....	Circulaire ministérielle (Justice) relative au contrôle des séquestres des biens des sujets allemands, autrichiens ou hongrois...	5	18 nov.....	Décret suspendant pendant la durée de la guerre, sauf en ce qui concerne les officiers de l'armée active et les sous-officiers rengagés et commissionnés, l'application des décrets relatifs au mariage des militaires en activité de service.....	113
5 nov.....	Décret approuvant l'arrêté du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française sur les droits de francisation à exiger des navires qui transfèrent leur port d'attache dans une des colonies du groupe. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.).....	34	19 nov.....	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à l'allocation de l'indemnité de première mise d'équipement à tous les sous-lieutenants de réserve de l'armée territoriale et assimilés...	81
6 nov.....	Décret relatif à l'application, au cours de la guerre actuelle, des règles de droit international maritime. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.).....	14	—	Décret organisant l'institution d'office de délégations de solde au profit des femmes des descendants ou des ascendants des militaires mobilisés en service aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.) ..	94
6 nov.....	Décret rapportant les exequatur accordées aux Consuls ottomans (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914)	14	—	Décret autorisant le cumul de la solde militaire avec une pension de la caisse des Invalides de la Marine pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.)	96
8 nov.....	Décret portant prohibition à la sortie des écorces de palétuviers et du raphia dans les colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.)	33	23 nov.....	Décret rendant applicables aux femmes, ascendants ou descendants des militaires de la Gendarmerie et des troupes Coloniales les dispositions des décrets des 9 et 26 octobre 1914 organisant l'institution d'office des délégations de solde suivi d'une note d'application. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914.)	115
9 nov.....	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 5 novembre 1914, prohibant la sortie des extraits tannants d'origine végétale. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.) ..	35	24 nov.....	Circulaire ministérielle (Marine) relative à l'admission des capitaines au long cours dans l'armée de terre.....	81
9 nov.....	Décret rendant applicable aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les prohibitions édictées à la sortie de la Métropole dans l'intérêt de la Défense nationale. (Promulgué par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} décembre 1914.)	59	—	Décret étendant aux veuves et aux orphelins non délégataires ou de militaires n'ayant pas la faculté de déléguer, le bénéfice des dispositions relatives aux avances sur pensions allouées aux veuves et aux orphelins délégataires. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914.)	114
10 nov.....	Décret relatif à l'avancement, pendant la durée de la guerre, au grade d'officier des équipages de la flotte. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du 1 ^{er} décembre 1914)	34	30 nov.....	Décret suspendant en ce qui concerne le Ministère de la Marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des Conseils d'enquête, Conseil de discipline et Commissions d'enquête. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.)	95
11 nov.....	Circulaire ministérielle (Marine) relative à la vaccination anti-typhoïdique dans la marine	6	—	Décret accordant la franchise aux correspondances concernant les prisonniers de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.)	118
13 nov.....	Décret relatif à la rétrogradation et cassation des sous-officiers, brigadiers et caporaux non rengagés. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914.)	113		<i>Décembre</i>	
14 nov.....	Circulaire ministérielle (Justice) relative au caractère des administrateurs, séquestres des maisons allemandes ou austro-hongroises et à la limitation de leurs pouvoirs en ce qui concerne la réalisation de l'actif.....	6	4 déc.....	Décret rendant applicables aux colonies autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 17 novembre 1914, prohibant la sortie du charbon de bois. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915) ..	125
15 nov.....	Décret réglementant le régime de l'absinthe en Afrique occidentale française. (Promulgué par arrêté du Gouvernement général du 1 ^{er} décembre 1914.)	32	5 déc.....	Circulaire ministérielle (Justice) relative au contrôle à exercer par l'Administration de Domaines sur les opérations des séquestres des biens de sujets allemands, autrichiens ou hongrois	81
—	Arrêté interministériel modifiant le délai de validité des mandats poste originaires ou à destination de la Colonie de l'Oubanghi-Chari-Tchad	80	10 déc.....	Arrêté ministériel relatif aux taux d'intérêt des Bons de la Défense nationale	84
16 nov.....	Décret modifiant l'article 2 du décret du 26 août 1914, relatif à l'avancement dans l'armée pendant la durée de la guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1914.) ..	93	14 déc.....	Décret modifiant l'article 18 du décret du 10 novembre 1903, sur le service de la justice en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.)	117
18 nov.....	Circulaire ministérielle et instruction (Marine) relatives à l'acheminement des correspondances destinées aux officiers et aux marins	80			

DATSE	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914			1915		
17 déc.....	Décret relatif à l'allocation aux femmes et, à défaut, aux descendants des officiers des différents corps de la marine, décédés sous les drapeaux au cours de la guerre actuelle précédé d'une circulaire du Ministre de la Marine. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915).....	128	8 janvier.	Décret réorganisant les Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915.).....	183
18 déc.....	Décret modifiant le décret du 29 décembre 1903, portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.).....	129	15 janvier.	Arrêté interministériel relatif à l'organisation d'un échange de mandats télégraphiques en Afrique occidentale française.....	178
21 déc.....	Arrêté organisant en commune mixte la ville de Kankan et fixant la nomenclature des ressources dont la perception est autorisée au profit du budget communal.....	350	—	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc le décret du 30 novembre 1914, accordant la franchise postale aux prisonniers de guerre (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915).....	181
23 déc.....	Décret portant concession de franchise postale aux correspondances concernant les prisonniers de guerre en provenance ou à l'adresse de l'agence des prisonniers de guerre intitulée : « les Nouvelles du Soldat ». (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 janvier 1915).....	119	—	Décret fixant les taxes télégraphiques applicables dans les relations avec les Iles Canaries (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915).....	180
24 déc.....	Loi ayant pour objet : 1° d'ajourner les opérations de révision des listes électorales pour 1915 ; 2° d'ajourner les élections législatives, départementales, communales ou consulaires. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 janvier 1915.).....	118	16 janvier.	Décret allouant la haute paie aux militaires de la réserve et de l'armée territoriale ayant servi au delà de la durée légale dans l'armée active comme engagés, rengagés ou commissionnés des troupes coloniales. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 février 1915.).....	182
30 déc.....	Décret relatif aux autorisations de mariage des officiers et marins de tout grade. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915).....	127	23 janvier.	Décret portant règlement sur l'installation, l'ameublement, la domesticité et les frais des divers hôtels des Gouverneurs et autres fonctionnaires ayant droit à la gratuité de l'ameublement et du logement dans les colonies et pays de protectorat. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	159
31 déc.....	Arrêté organisant en commune mixte la ville de Conakry et fixant la nomenclature des ressources dont la perception est autorisée au profit du budget communal.....	347	29 janvier.	Décret étendant aux familles des militaires en service dans les colonies les dispositions du décret (Guerre) en date du 26 octobre 1914, complétant le décret (Guerre) du 9 dudit, organisant l'institution d'office de délégations de solde au profit des familles de militaires mobilisés. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.).....	264
1915			—	Décret portant approbation des budgets de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	273
<i>Janvier</i>			30 janvier.	Circulaire ministérielle (Marine) relative à l'indemnité d'une première mise d'habillement et d'équipement à certaines catégories de personnel.....	210
1915			<i>Février</i>		
1 ^{er} janvier.	Décision rendant exécutoires les dispositions de l'instruction n° 1 sur les Postes, les Télégraphes et les Téléphones en Afrique occidentale française. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 septembre 1914).....	84	2 février..	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux soldes et accessoires de solde à allouer aux marins de tous grades mobilisés.....	210
—	Décret étendant à toutes les élections à faire aux colonies l'ajournement prévu par la loi du 23 décembre 1914. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	130	—	Décret suivi d'un arrêté ministériel remplaçant les mots « tribord » et « babord » par les mots « droite » et « gauche » pour les commandements donnés à la barre à bord des navires de commerce. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1913.).....	269
5 janvier.	Décret accordant la franchise postale concernant les objets provenant des militaires décédés. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915).....	126	6 février..	Décret relatif aux achats à effectuer en Afrique occidentale française pour le compte des Services locaux. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	270
—	Décret accordant la franchise postale concernant les correspondances du Président de la Chambre des Représentants belges. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	126			
—	Décret accordant la franchise postale aux Comités de la Croix-Rouge française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 janvier 1915.).....	126			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
9 février..	Circulaire ministérielle (Guerre) relative à la date de départ du droit à l'allocation de la demi-solde instituée par décret en faveur des femmes et des descendants mineurs des militaires décédés.....	258	9 mars...	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des décrets du 9 janvier et 4 février 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.)	264
16 février..	Décret abrogeant le décret du 14 novembre 1914, relatif à l'importation en France des langoustes vertes dites « Royales ». (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).	268	14 mars...	Loi relative aux droits à pension des fonctionnaires civils de l'Etat qui accomplissent, en temps de guerre, un service militaire et de leurs veuves et orphelins, dans les cas de blessures résultant de l'exécution de ce service. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} avril 1915).....	277
19 février..	Circulaire ministérielle.— Loi du 5 août 1914, Agents mobilisés dans la gendarmerie.....	259	—	Décret concernant l'application aux Colonies du décret du 31 janvier 1915, relatif au tableau d'avancement des agents des services extérieurs de l'Administration des Douanes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915.).....	298
20 février..	Circulaire ministérielle relative à l'exemption de tous droits, en cas d'indigence, pour les réunions et délibérations des Conseils de famille des orphelins mineurs des militaires et marins tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures.....	241	16 mars...	Loi relative à l'interdiction de la fabrication de la vente en gros et au détail, ainsi que de la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 14 avril 1915).....	300
24 février..	Arrêté ministériel relatif aux prohibitions de sortie.....	342	17 mars...	Circulaire ministérielle (Justice) relative à la rémunération des séquestres des biens de sujets allemands ou austro-hongrois.....	259
27 février..	Décret portant délimitation de la Guinée française et du Sénégal. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 26 mars 1915).....	266	—	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions du décret du 6 mars 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} avril 1915).....	279
28 février..	Décret portant que le temps passé sous les drapeaux par les fonctionnaires des colonies, mobilisés, en exécution du décret du 1 ^{er} août 1914, sera compté comme temps de service accompli aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.).....	271	18 mars...	Décret portant suppression ou suspension de la haute-paie pour les militaires indigènes condamnés ou envoyés dans une section de discipline. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915.).....	296
28 février..	Décret relatif au délai d'établissement des tableaux d'avancement pour 1915, des fonctionnaires et agents des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915.)....	272	—	Décret portant application aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 9 février 1915, relatif aux délais de péremption en matière de mandats-poste (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915).....	297
<i>Mars</i>			22 mars...	Décret portant promulgation de l'arrangement suspendant l'application de la Convention franco-belge du 30 juillet 1911, pendant la durée de la guerre, entre la France et la Belgique. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 avril 1915.).....	296
2 mars...	Décret approuvant les comptes définitifs de l'exercice 1912, pour les budgets locaux et budgets annexes de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	267	23 mars...	Circulaire ministérielle au sujet du taux de conversion de la livre sterling.....	325
3 mars...	Décret rendant applicables en A. O. F. et en A. E. F. sous réserve de certaines modifications, les lois des 17 août 1897 et 30 novembre 1906, qui ont modifié divers articles du code civil. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} avril 1915.).....	275	25 mars...	Décret portant fixation des nouvelles taxes télégraphiques pour les correspondances échangées avec l'Amérique du sud voie Brest-Dakar (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 14 mai 1915).....	356
—	Décret accordant l'indemnité d'entrée en campagne aux troupes en opérations dans une possession coloniale étrangère. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} avril 1915.).....	278	—	Loi relative à l'acquisition de la qualité de citoyen français par les sujets français non originaires de l'Algérie et les protégés français non originaires de la Tunisie ou du Maroc qui résident en France, en Algérie ou dans une Colonie autre que leur Pays d'origine (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 juillet 1915).....	491
—	Décret accordant l'indemnité d'entrée en campagne aux officiers de complément (réserve et territoriale) mobilisés aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouvernement général du 1 ^{er} avril 1915.).....	278			
4 mars...	Décret relatif à la réorganisation du service des câbles sous-mains français de l'Ouest-Africain. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 8 septembre 1915).....	545			
—	Décret élevant les droits sur l'alcool en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915).....	262			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
27 mars...	Décret assimilant les stagiaires officiers d'Administration de première classe de l'artillerie coloniale aux adjudants-chefs et les aspirants aux adjudants et sergents-majors pour le classement à bord des navires et pour l'allocation des indemnités de déplacement aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915)	302	23 avril....	Arrêté ministériel (Finances) portant fixation du montant du cautionnement exigé des préposés du Trésor, chefs de place, en Afrique occidentale française	404
—	Décret prorogeant jusqu'au 30 juin 1915 la clôture de l'exercice 1914 pour les budgets généraux, locaux et annexes des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 avril 1915).	303	24 avril....	Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 7 avril 1915, autorisant le Gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation obtenus par d'anciens sujets de puissances en guerre avec la France. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 juillet 1915.)	358
29 mars...	Loi prorogeant les dates de clôture de l'exercice 1914 en ce qui concerne l'exécution des services de la Guerre et de la Marine. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915).	301	—	Décret autorisant les indigènes originaires des quatre communes de plein exercice du Sénégal à s'engager pendant la durée de la guerre dans les corps sénégalais de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.)	359
30 mars...	Décret modifiant le décret du 15 novembre 1912 organique des administrateurs coloniaux. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 mars 1915)	298	26 avril....	Décret autorisant les indigènes originaires des quatre communes de plein exercice du Sénégal à s'engager pour la durée de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.)	359
<i>Avril</i>			<i>Mai</i>		
4 avril....	Loi ayant pour objet de donner des sanctions pénales à l'interdiction faite aux Français d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets d'une puissance ennemie. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 avril 1915.)	300	1 ^{er} mai....	Notification relative à la contrebande de guerre	258
—	Loi ayant pour objet de permettre en temps de guerre le mariage par procuration des militaires et marins présents sous les drapeaux (Promulguée en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915.)	327		Décret prohibant l'exportation de l'or à la sortie des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.)	360
—	Circulaire ministérielle (Marine marchande). Aucun versement ne doit plus être effectué à la Caisse des Invalides par les officiers en congé hors cadres	404	—	Décret autorisant les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des colonies à prohiber la sortie des monnaies de nickel, de cuivre et de billon. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 mai 1915.)	361
7 avril....	Loi autorisant le Gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation obtenus par d'anciens sujets de puissances en guerre avec la France. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 avril 1915.)	304	5 mai....	Décret déterminant pour l'Afrique occidentale française les limites de catégories de navires maritimes et de tonnage maximum des embarcations en ce qui concerne le bornage. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 août 1915.)	518
—	Arrêté ministériel relatif à des dérogations aux prohibitions de sortie	326	6 mai....	Décret relatif à l'échange des mandats de poste entre la Martinique et la Réunion d'une part et certains pays étrangers d'autre part (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 18 juin 1915.)	407
9 avril....	Loi ayant pour objet : 1 ^o d'étendre aux familles des victimes civiles de la guerre le bénéfice des allocations instituées par la loi du 5 août 1914; 2 ^o de régler la situation des allocataires qui peuvent prétendre à pension. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915).	330	11 mai....	Arrêté ministériel relatif à des dérogations aux prohibitions de sortie	347
10 avril....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des prohibitions de sortie édictées par les décrets des 30 mars et 3 avril 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 mai 1915.)	331	12 mai....	Circulaire ministérielle relative à la communication des notes au personnel	404
23 avril....	Arrêté ministériel relatif à des dérogations à des prohibitions de sortie	346	—	Circulaire ministérielle. Taux de conversion de la livre sterling	404
—	Décret relatif à l'approbation de la loi du 8 avril 1915, instituant une Croix de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 mai 1915.)	356	18 mai....	Décret portant énumération des diplômes d'études universitaires ou professionnelles donnant des titres à l'acquisition de la qualité de citoyen français pour certains indigènes de nos colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par l'arrêté du Gouverneur général du 3 juillet 1915.)	492
			19 mai....	Circulaire ministérielle relative à l'exécution des dispositions de l'article 70 de la loi des finances du 15 juillet 1914, et relatives aux dépenses d'exercices clos ou périmés	377
			22 mai....	Décret rendant applicables au personnel métropolitain des Douanes, servant aux colonies, les dispositions du décret du 5 décembre 1914. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 juin 1915.)	413

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915					
27 mai.....	Circulaire ministérielle au sujet d'une note sur le Comité de répartition des subventions, souscriptions et dons recueillis aux Colonies pour les victimes de la guerre.....	405		tant à la guerre, les articles du code civil sur les actes de l'état civil (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 juillet 1915).....	493
28 mai.....	Décret modifiant le tarif des câbles de la Côte occidentale d'Afrique (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 10 juillet 1915).....	461	1915 8 juillet ..	Circulaire ministérielle (Justice) relative à l'inscription, en vertu de la loi du 2 juillet 1915, de la mention : « Mort pour la France » dans les actes de décès.....	488
31 mai.....	Circulaire ministérielle. — Instructions pour l'application du décret du 10 décembre 1912, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires en ce qui concerne l'Administrateur du territoire du Tchad.	426	10 juillet ..	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 3 juillet 1915 prohibant certains produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 août 1915.)	500
—	Instruction ministérielle pour l'application du décret du 22 avril 1912, sur « la Croix de Guerre » au personnel relevant du Ministère des Colonies	486	14 juillet ..	Extrait du décret rapportant les naturalisations de sujets ou anciens sujets de puissances en guerre avec la France (application de l'article 2 de la loi du 7 avril 1915).....	490
	<i>Juin</i>		17 juillet ..	Décret investissant, jusqu'à la fin des hostilités, la Commission permanente du Conseil du Gouvernement de l'Afrique occidentale française de toutes les attributions du dit Conseil. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général, du 11 août 1915)	517
4 juin.....	Décret réglant la situation des fonctionnaires des services coloniaux et locaux des colonies, mobilisés après leur libération du service militaire. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1915)	411	21 juillet ..	Décret relatif à la solde des militaires hospitalisés pour blessures ou maladies consécutives à des opérations de guerre et aux indemnités de 1 ^{re} mise d'équipement allouées aux officiers de réserve promus dans l'armée active. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 13 août 1915).....	520
9 juin.....	Décret rendant applicable aux Colonies la loi du 14 avril 1910 sur l'exercice de la médecine. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} juillet 1915)	437	22 juillet ..	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux saluts à coups de canon.....	514
12 juin.....	Décret relatif aux allocations à payer aux tirailleurs sénégalais blessés en temps de guerre, en attendant dans leurs foyers, la liquidation d'une pension de retraite pour infirmités. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 5 juillet 1915)	459	23 juillet ..	Circulaire ministérielle (Marine). — Appel et rappel pour le service des inscrits maritimes immatriculés ou en résidence, dans les colonies	514
13 juin.....	Décret relatif à la suspension des prescriptions et délais en matière civile, commerciale et administrative, au profit des mobilisés, et à l'extension de la disposition de l'article 1244 paragraphe 2 du code civil, au profit des non mobilisés dans les colonies et possessions françaises autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 juillet 1915)	453	24 juillet ..	Arrêté ministériel abrogeant les dispositions de celui du 24 février 1915, en ce qui concerne le brai résine, résines de pin et de sapin, la colophane et l'essence de térébenthine (Sortie prohibée).....	515
20 juin.....	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 26 mai 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 10 juillet 1915.).....	470	25 juillet ..	Décret rendant applicable aux colonies la loi du 4 avril 1915, complétant les articles 621 et 628 du code d'instruction criminelle sur la réhabilitation des condamnés. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 juillet 1915.)	520
25 juin.....	Circulaire ministérielle. — Colis postaux destinés aux prisonniers de guerre.....	457		<i>Août</i>	
28 juin.....	Arrêté ministériel relatif aux prohibitions de sortie	458	4 août.....	Circulaire ministérielle relative à l'échange de la correspondance des prisonniers de guerre entre la France et la Turquie.....	542
29 juin.....	Circulaire ministérielle (Justice) relative à l'application de l'Assistance judiciaire au règlement des successions des militaires ou marins tués à l'ennemi ou décédés des suites des blessures reçues ou de maladies contractées sous les drapeaux	487	7 août.....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 22 juillet 1915, prohibant divers produits à la sortie. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 7 septembre 1915.)	544
30 juin.....	Décret portant extension aux colonies et pays de protectorat relevant du ministère des Colonies, de la loi du 5 août 1914, relative à la suppléance des officiers publics et ministériels en cas de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 juillet 1915.)	484	10 août.....	Circulaire ministérielle relative au paiement de l'indemnité pour charges de famille, en cas de divorce	578
	<i>Juillet</i>		11 août.....	Loi accordant aux veuves, et à défaut, aux orphelins des fonctionnaires rétribués sur les budgets généraux, locaux ou spéciaux des colonies, qui seront décédés sous les drapeaux, la moitié du traitement pendant la durée de la guerre. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 4 novembre 1915)	651
2 juillet ..	Loi complétant, en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi ou mort dans des circonstances se rappor-				

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
13 août....	Décret prorogeant certains permis de recherches minières en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 septembre 1915).....	546	10 sept....	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 20 août 1915, prohibant la sortie ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit et de transbordement, de divers produits. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 octobre 1915.).....	609
—	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions de la loi du 22 juin 1915 et du décret du 25 juin 1915, concernant la gratuité d'envois postaux. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915.).....	578	13 sept....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions des lois douanières du 17 août 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 octobre 1915).....	610
16 août....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 31 juillet 1915, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du 18 septembre 1915).....	581	15 sept....	Arrêté ministériel, abrogeant, en ce qui concerne la glycérine, les dispositions de l'arrêté du 24 février 1915 (sortie prohibée).....	602
17 août....	Arrêté ministériel abrogeant l'arrêté du 24 février 1915, en ce qui concerne le graphite (sortie prohibée).....	515	—	Décret portant extension aux colonies françaises et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, de la loi du 17 août 1915, modifiant la loi du 5 août 1914, relative à la suppléance des officiers publics ou ministériels en cas de guerre. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 8 octobre 1915.).....	612
19 août....	Loi étendant aux militaires et marins prisonniers de guerre les dispositions de la loi du 4 avril 1915, sur le mariage par procuration des militaires et marins présents sous les drapeaux. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 12 septembre 1915).....	547	17 sept....	Décret portant application aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, des dispositions du décret du 3 septembre 1915, qui a prohibé à la sortie de la Métropole la houille crue et la houille carbonisée. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 9 octobre 1915.).....	612
21 août....	Décret fixant les quantités de café et de bananes de la Guinée française à admettre au bénéfice de la détaxe du 1 ^{er} juillet 1915 au 1 ^{er} juin 1916. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915.).....	580	20 sept....	Circulaire ministérielle au sujet du régime des allocations aux familles nécessiteuses ...	602
26 août....	Circulaire ministérielle au sujet de l'établissement des demandes en décharge formulées par des comptables du Trésor ou des agents intermédiaires.....	602	—	Arrêtés ministériels portant dérogations à des prohibitions de sortie.....	603
27 août....	Décret portant application aux colonies des dispositions du décret du 5 août 1915, prohibant certains produits à la sortie de la Métropole. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 septembre 1915).....	581	<i>Octobre</i>		
<i>Septembre</i>			3 octobre.	Décret portant interdiction du commerce des armes et munitions de guerre en territoire français et protectorat français. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 24 octobre 1915).....	644
3 sept....	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions du décret du 25 août 1915, prohibant la sortie des monnaies d'argent. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915.).....	605	6 octobre.	Décret approuvant les arrêtés du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date des 28 mars, 9 et 20 avril 1915, ouvrant des crédits supplémentaires aux budgets locaux de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Haut-Sénégal et Niger. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 4 novembre 1915)....	650
—	Décret modifiant temporairement l'article 261 du décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915)...	606	9 octobre.	Décret modifiant les conditions d'engagement des tirailleurs sénégalais et accordant des allocations aux familles des militaires indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 octobre 1915).....	645
7 sept....	Décret maintenant par exception, le régime de suspension des délais de péremption des mandats-poste dans les Colonies françaises (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915).....	604	14 octobre.	Décret tendant à développer en Afrique occidentale française les engagements volontaires des tirailleurs indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 novembre 1915) ...	653
8 sept....	Décret rendant applicables aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des lois du 17 août 1915, soumettant les marchandises d'origine allemande ou austro-hongroise aux dispositions pénales des lois de Douanes sur les marchandises prohibées. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 septembre 1915.).....	603	19 octobre.	Loi soumettant aux obligations militaires les Sénégalais des communes de plein exercice. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 novembre 1915).....	651

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1914		
19 octobre.	Décret modifiant provisoirement, pendant la durée de la guerre, certaines dispositions du décret du 15 novembre 1912, réorganisant le corps des administrateurs coloniaux. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 novembre 1915).....	686	14 août....	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Desprez (Paul), ouvrier d'art de 1 ^{re} classe au Chemin de fer de la Guinée française.....	7
21 octobre.	Circulaire ministérielle relative aux dispositions à prendre pour faciliter les relations des particuliers avec les agents chargés des fonction d'huissier aux colonies.....	302		<i>Septembre</i>	
22 octobre.	Instruction ministérielle (Guerre) pour l'application du décret du 3 octobre 1915, portant interdiction du commerce des armes et munitions de guerre.....	682	11 sept...	Décision rendant exécutoires, à compter du 1 ^{er} janvier 1915, les dispositions de l'instruction n° 1, sur les Postes, les Télégraphes et Téléphones en Afrique occidentale française.	84
28 octobre.	Décret fixant, en application de la loi du 19 octobre 1915, les mesures relatives au recensement, à la révision et à l'appel sous les drapeaux des Sénégalais des communes de plein exercice. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 novembre 1915).....	652	15 sept....	Circulaire au sujet d'une instruction sur les Postes, Télégraphes et Téléphones en Afrique occidentale française.....	84
	<i>Novembre</i>			<i>Novembre</i>	
3 nov....	Arrêté ministériel abrogeant des dérogations à des prohibitions de sortie.....	684	9 nov....	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Hermet (Jean-Benjamin), adjoint de 1 ^{re} classe des Affaires indigènes.....	7
10 nov....	Circulaire ministérielle au sujet des envois postaux adressés aux prisonniers de guerre dans les territoires envahis de la France et de Belgique.....	684	—	Arrêté fixant, en application de l'article 1 ^{er} du décret du 9 mars 1914, le ressort des Tribunaux de 1 ^{re} instance des colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey, ainsi que des Justices de paix à compétence étendue de Kayes, Bamako, Kankan et Boké.....	149
15 nov....	Circulaire ministérielle au sujet de l'interdiction et de la prohibition du commerce avec la Bulgarie.....	685	19 nov....	Arrêté portant application en Afrique occidentale française du décret du 26 septembre 1914, relatif à la visite des hommes du service auxiliaire.....	9
	Actes du Gouvernement général		26 nov....	Circulaire. — Services postaux de la Côte occidentale d'Afrique.....	9
	Avenant au cahier des charges annexé à l'arrêté du 6 juillet 1913, accordant une concession agricole à M. Hurteloup (Louis) dans le cercle du Rio-Pongo (Guinée française)....	64	28 nov....	Décision au sujet de la vente à Dakar des figurines postales des autres Colonies du groupe.....	10
	Avenant au cahier des charges annexé à l'arrêté du 6 juillet 1913, accordant à M. Venail (Henri), une concession agricole dans le cercle du Rio-Pongo (Guinée française).....	64	—	Arrêté portant règlement sur le régime des déplacements en Afrique occidentale française du personnel des divers services civils.....	15
	Tableau indiquant la nature et les formes d'après lesquelles certains agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française sont autorisés, par arrêtés du Gouverneur général, à bénéficier des dispositions de l'article 39 du décret du 12 juillet 1912, sur la Caisse locale de retraites.....	280	—	Arrêté allouant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service en Afrique occidentale française.....	26
	Tableau indiquant la nature et les formes d'après lesquelles certains agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française sont autorisés, par arrêtés du Gouverneur général, à bénéficier des dispositions de l'article 39 du décret du 12 juillet 1912.....	304	—	Décision portant répartition par zone des différentes régions de l'Afrique occidentale française.....	29
	Tableau indiquant la nature et les formes d'après lesquelles certains agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française sont autorisés, par arrêté du Gouverneur général, à bénéficier des dispositions de l'article 39 du décret du 12 juillet 1912.....	564	—	Arrêté portant fixation d'une indemnité spéciale allouée aux fonctionnaires, agents et employés civils des cadres métropolitains et des cadres européens de l'Afrique occidentale française, chargés de famille.....	30
	1914		—	Instruction pour déterminer le nombre des indemnités à payer par application de l'arrêté du 28 novembre 1914, portant fixation d'une indemnité spéciale aux fonctionnaires, agents et employés civils des cadres métropolitains et des cadres européens, chargés de famille.	31
	<i>Août</i>		—	Arrêté allouant une indemnité spéciale aux fonctionnaires, agents et employés civils des cadres métropolitains et des cadres européens de l'Afrique occidentale française se rendant à leur poste non accompagnés de leur famille sous réserve que celle-ci remplisse les conditions requises par les règlements en vigueur pour l'obtention de la gratuité du transport.....	31
1914			1 ^{er} dec....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 15 novembre 1914, réglant le régime de l'absinthe en Afrique occidentale française.....	32
6 août...	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Villeger (Maurice), chef ouvrier de 2 ^e classe au Chemin de fer de la Guinée française.....	7			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1914			1914		
1 ^{er} déc.....	Arrêté modifiant les articles 15 et 16 de l'arrêté du 17 mars 1908, créant un cadre local de Géomètres, commun à toutes les colonies du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.....	58	30 déc.....	Arrêté édictant des mesures exceptionnelles en vue de prévenir et de combattre l'extension de la peste.....	112
5 déc.....	Circulaire au sujet des renseignements relatifs aux lignes télégraphiques.....	36	31 déc.....	Arrêté relatif à l'incorporation des conscrits de la classe 1915.....	97
7 déc.....	Arrêté portant radiation du cadre auxiliaire des Travaux Publics de l'Afrique occidentale française du personnel militaire ayant cessé d'appartenir aux services des Travaux Publics et des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.....	63	—	Arrêté portant abrogation de divers textes régissant l'allocation des frais de déplacement au personnel judiciaire appelé à se transporter dans les cas prévus par le Code d'instruction criminelle.....	98
—	Arrêté rattachant à partir du premier jour de la mobilisation, aux régiments ou bataillons énumérés dans le tableau de l'article de l'arrêté du 28 décembre 1912, toutes les formations (actives et réserves) existantes ou créées au titre des brigades indigènes.....	63	—	Arrêté portant annulation de crédits au budget de l'emprunt de 167 millions, exercice 1914.....	99
8 déc.....	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la caisse locale de retraites par M. Pourroy (Jean-Marie-Arthur), commissaire central de 3 ^e classe.....	63	—	Arrêté portant modification de l'article 2 de l'arrêté du 12 septembre 1914, sur les frais de bureau et les indemnités de responsabilité allouées aux préposés du Trésor en Afrique occidentale française.....	99
—	Arrêté modifiant l'arrêté du 11 juin 1914, portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Bouquet (Léon), sous-chef de gare de 3 ^e classe au railway de la Guinée française.....	85	—	Arrêté allouant une indemnité annuelle à certains fonctionnaires chargés d'assurer le service de permanence aux cabinets du Gouverneur général, des Lieutenants-Gouverneurs des colonies du groupe et des Commissaires du Gouvernement général en territoire civil de la Mauritanie et militaire du Niger..	116
—	Circulaire au sujet d'une notice sur la comptabilité du service des Postes et télégraphes.....	85	—	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1256, du 11 juin 1914, portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Benaben (Joseph), sous-chef de gare de 3 ^e classe au railway de la Guinée française.....	178
10 déc.....	Arrêté ouvrant au recouvrement des effets de commerce et à l'échange des envois contre remboursement les bureaux assurant le service des mandats-postes.....	86	—	Arrêté organisant en commune mixte la ville de Conakry et fixant la nomenclature des ressources dont la perception est autorisée au profit du budget communal.....	347
12 déc.....	Rapport au Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, suivi d'un arrêté portant l'unification des tarifs postaux et télégraphiques dans le régime intérieur de l'Afrique occidentale française.....	64	1915		
—	Arrêté portant prélèvement d'une somme de 4.000.000 de francs sur la caisse de réserve du budget général pour être incorporée au budget général de l'Afrique occidentale française, exercice 1914.....	86	<i>Janvier</i>		
14 déc.....	Circulaire au sujet du dépôt et de l'acheminement des chargements dans les Colonies du groupe de l'Afrique occidentale française.	90	1 ^{er} janv....	Arrêté fixant le supplément colonial à allouer aux receveurs sans gestion de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, détachés en Afrique occidentale française.....	210
19 déc.....	Arrêté portant fixation des mercuriales officielles des Douanes, pour le 1 ^{er} semestre 1915.....	90	2 janvier .	Arrêté régularisant la situation de M. Galy, (Charles-Delphin), agent comptable de 2 ^e classe des chemins de fer de l'Afrique occidentale française vis-à-vis de la caisse locale des retraites.....	294
21 déc.....	Arrêté organisant en commune mixte la ville de Kankan et fixant la nomenclature des ressources dont la perception est autorisée au profit du budget communal.....	91	5 janvier.	Arrêté relatif à la formation de la classe 1916 en Afrique occidentale française et à la convocation des hommes antérieurement réformés ou exemptés.....	100
25 déc.....	Arrêté rendant provisoirement exécutoires divers budgets des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1915.....	350	—	Circulaire au sujet du taux de conversion de la livre anglaise.....	117
29 déc.....	Arrêté modifiant les arrêtés n° 1553, du 19 octobre 1912, et 994, du 8 mai 1914, relatifs le premier, au transport en Afrique occidentale française, au personnel militaire et des bagages de ce personnel, et, le second, aux déplacements des militaires indigènes et de leurs familles voyageant isolément pour le service.	91	30 janvier .	Arrêté désignant les notables appelés à former le collège des assesseurs de la Cour d'assises de la Guinée française pour l'année 1915.....	179
—	Arrêté portant suppression de toutes les brigades indigènes en Afrique occidentale française.....	92	—	Arrêté désignant M. Potier (Charles-Lucien-René), chef de bureau hors classe des Secrétariats généraux, comme membre fonctionnaire de la Cour d'assises de la Guinée française.....	179
—	Circulaire.— Application des prohibitions de sortie édictées dans l'intérêt de la Défense nationale.....	93	2 février..	Addendum à l'arrêté n° 2028 du 12 décembre 1912, déterminant, pour les réserves, les conditions d'application du décret du 7 février 1912, portant réorganisation des troupes indigènes de race noire et de leurs réserves en Afrique occidentale française.....	156

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
3 février .	Arrêté portant modification à l'arrêté du 23 novembre 1911, réglant les conditions d'application de l'instruction du 3 novembre 1910, sur le service de l'alimentation des troupes aux colonies	157	23 mars ...	Circulaire au sujet de la réalisation des valeurs des caisses de réserve	261
10 février..	Circulaire au sujet de la situation numérique des tributaires de la caisse locale des retraites	179	—	Circulaire relative au recouvrement des droits de chancellerie sur les navires étrangers	261
—	Circulaire au sujet de la vérification de la comptabilité du Services des Postes, télégraphes et téléphones	180	26 mars ...	Circulaire au sujet du régime douanier des tissus façonnés et couvertures	274
12 février..	Arrêté portant approbation de l'arrêté n° 1734 bis du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, modifiant l'arrêté du 17 juin 1909, fixant les taxes à percevoir pour les télégrammes à remettre par exprès	186	28 mars ...	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires aux budgets locaux, exercice 1915, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Haut-Sénégal et Niger	274
—	Arrêté réglementant le service téléphonique en Afrique occidentale française	186	29 mars ...	Arrêté portant fixation de la date de mise en vigueur des mercuriales semestrielles	275
—	Arrêté portant modifications à la classification générale des marchandises en petite vitesse et à la classification particulière des tarifs spéciaux en petite vitesse sur le Chemin de fer de Conakry au Niger	211	<i>Avril</i>		
15 février..	Arrêté modifiant l'article 3 de l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, portant réorganisation du personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française	191	9 avril ...	Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger (annexe au budget général), exercice 1913	294
22 février .	Arrêté fixant le maximum et la catégorie des domestiques et gens de service dont les salaires sont à la charge du budget local de la Guinée, ainsi que le nombre maximum des chevaux, voitures et embarcation affectés aux hôtels du Gouverneur et du Secrétaire général.	191	—	Arrêté portant approbation d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée fixant le taux des droits à percevoir sur la valeur des minerais extraits pendant l'année 1915	295
—	Arrêté fixant au point de vue du logement et de l'ameublement, le classement des résidences de la Guinée française	192	10 avril ...	Ordonnance du Président de la Cour d'appel ouvrant une session d'assises à Conakry (Guinée française)	295
24 février..	Arrêté relatif à l'incorporation de la classe 1916	221	—	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre 1915	305
27 février..	Arrêté fixant le délai de prescription des mandats de remboursement de colis postaux et des mandats locaux	222	14 avril ...	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française par M. Tamsir Mamadou, aide-médecin de 3 ^e classe de la Guinée française	299
28 février .	Circulaire au sujet de l'établissement des comptes administratifs pour 1914	222	—	Arrêté modifiant l'arrêté du 21 août 1914, réglementant les mandats télégraphiques métropolitains	299
<i>Mars</i>			20 avril....	Arrêté accordant une pension sur la Caisse locale des retraites de l'Afrique occidentale française à M. Cavard (Jean-Louis), chef de district principal au chemin de fer de la Guinée française	303
4 mars ...	Arrêté relatif au cumul de la solde militaire et des allocations payées aux agents, sous agents et ouvriers attachés au service des Colonies du groupe de l'Afrique occidentale française et du Gouvernement général rémunérés au moyen de salaires fixes	223	27 avril ...	Arrêté réglant la tenue des audiences de la Cour d'appel de l'Afrique occidentale française	326
13 mars ...	Circulaire au sujet d'une convention télégraphique entre la Nigéria et l'Afrique occidentale française	243	<i>Mai</i>		
—	Circulaire au sujet de la comptabilité du budget de l'Etat	243	4 mai	Arrêté fixant la date du concours d'admission à l'Ecole Normale d'instituteurs et à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade	326
—	Arrêté étendant aux comptables participant à l'émission des mandats d'articles d'argent métropolitains, autres que les comptables du Trésor, le bénéfice des dispositions de l'arrêté du 27 août 1914, fixant les remises allouées au personnel des Postes et Télégraphes en Afrique occidentale française	490	7 mai	Arrêté relatif à la formation de la classe 1917	354
18 mars ...	Addendum à l'arrêté n° 2028, du 12 décembre 1912, déterminant, pour les réserves, les conditions d'application du décret du 7 février 1912, portant réorganisation du décret du 7 février 1912, portant réorganisation du recrutement des troupes indigènes de race noire et de leurs réserves en Afrique occidentale française	261	<i>Juin</i>		
			1 ^{er} juin...	Arrêté concernant la titularisation dans les divers cadres locaux de l'Afrique occidentale française, des agents auxiliaires mobilisés ...	379
			—	Circulaire au sujet de l'application stricte des règlements sanitaires pendant l'hivernage.	406
			11 juin....	Arrêté réglementant le service de l'alimentation des troupes dans l'Afrique occidentale française	426
			18 juin....	Arrêté portant concession de pension proportionnelle au brigadier-chef Mamady Diallo.	411
			21 juin....	Arrêté fixant le prix de remboursement de la journée d'hôpital du 1 ^{er} juillet 1915 au 30 juin 1916	411

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
26 juin	Arrêté portant prohibition de l'exportation des monnaies de cuivre, de nickel et de billon en Guinée française et au Dahomey.....	411	7 sept	Arrêté modifiant l'arrêté du 12 septembre 1914 et portant réglementation des mouvements de fonds d'argent locaux.....	544
—	Circulaire. — Application de la loi du 1 ^{er} août 1905, sur la répression des fraudes alimentaires	437	12 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 19 août 1915 étendant aux militaires et marins prisonniers de guerre les dispositions de la loi du 4 avril 1915, sur le mariage par procuration des militaires et marins présents sous les drapeaux	547
	<i>Juillet</i>		18 sept....	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} octobre 1915 et le 1 ^{er} avril 1916.....	548
1 ^{re} juillet.	Décision relative aux suppléments de fonctions alloués au personnel de l'enseignement chargé de fonctions spéciales	491	22 sept....	Arrêté portant affectation en 1915 des élèves-maitres déclarés définitivement admis à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de l'Afrique occidentale française	582
8 juillet ..	Arrêté portant établissement des mercuriales pour le 2 ^e semestre de 1915.....	438	23 sept....	Décision portant dénomination de l'Ecole Normale d'instituteurs	582
19 juillet ..	Décision nommant les membres de la Commission chargée d'étudier les questions relatives à la création d'un camp d'instruction à Kindia.....	493	—	Arrêté portant radiation du cadre auxiliaire des Travaux Publics du personnel militaire ayant cessé d'appartenir aux services des Travaux Publics et des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.....	583
20 juillet ..	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Barbier (Joseph), fontainier principal des Travaux publics.....	524	28 sept....	Arrêté fixant provisoirement les recettes et les dépenses du budget de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger (annexe au budget général), exercice 1914	607
28 juillet ..	Circulaire relative aux cours normaux.....	495	—	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires aux budgets locaux, exercice 1915, du Haut-Sénégal et Niger, de la Guinée, du Sénégal (Pays de protectorat) et de la Côte d'Ivoire.....	608
31 juillet ..	Arrêté portant réorganisation des cadres permanents de gardes-frontières et de canotiers des Douanes à la Guinée française	499	—	Arrêté fixant définitivement le compte des recettes et des dépenses au budget local de la Guinée française, exercice 1913	608
	<i>Août</i>		30 sept....	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la caisse locale de retraites par Gaye Ba, interprète auxiliaire de 5 ^e classe de la Guinée française	609
10 août....	Arrêté réglementant la contrainte par corps en matière de justice indigène.....	515		<i>Octobre</i>	
—	Arrêté fixant les conditions de la dénatura-tion des alcools en Afrique occidentale fran-çaise et de l'admission des alcools dits dénaturés au bénéfice du régime des « produits non dénommés »	516	11 octobre.	Circulaire du Gouverneur général. Applica-tion de l'arrêté du 7 septembre 1915, régle-mentant les mouvements de fonds d'articles d'argent locaux.....	625
13 août....	Circulaire au sujet de la réglementation de la contrainte par corps en matière de justice indigène	522	23 octobre.	Lettre du Gouverneur général au président de la Cour d'appel de l'Afrique occidentale française et arrêté nommant: 1 ^o une Com-mission chargée d'étudier les questions sou-levées par l'établissement de la propriété foncière indigène, collective et privée; et 2 ^o un comité permanent consultatif pour toutes les questions soulevées par l'applica-tion des diverses coutumes indigènes.....	612
—	Circulaire transmissive d'une circulaire mi-nistérielle au sujet des marchandises expédiées en France par la voie de l'Angleterre et en Angleterre par la voie de la France	523	29 octobre.	Arrêté portant ouverture d'un nouveau pa-ragraphe du chapitre IV des recettes du bud-get local de la Guinée.....	617
16 août....	Arrêté portant incorporation à la date du 8 septembre 1915, des hommes ajournés, réfor-més et non recensés, classés dans le service armé ou le service auxiliaire par les conseils de révision de la classe 1917.....	523	—	Arrêté portant réorganisation de la région militaire de Guinée.....	647
20 août....	Décision portant admission d'élèves à l'Ecole Normale d'instituteurs en 1915.....	521	—	Arrêté portant concession d'une pension sur la Caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française, à M ^{me} Galy-Farre (Mal-vina-Louise-Sophie), veuve d'un agent comp-table des Chemins de fer de l'Afrique occi-dentale française.....	647
—	Décision portant admission d'élèves à l'école Pinet-Laprade	524	30 octobre.	Arrêté modificatif de l'arrêté du 11 juin 1915, sur le service de l'alimentation des troupes en Afrique occidentale française.....	648
—	Arrêté portant transfert à la caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française du compte de prévoyance de M. Guy (Gaston), adjoint de 2 ^e classe des Affaires indigènes ...	525			
30 août....	Arrêté autorisant la fondation de l'Associa-tion des Agents du cadre général des Postes et télégraphes de l'Afrique occidentale fran-çaise.....	525			
—	Arrêté prescrivant la mise en vigueur dans les Chemins de fer du groupe d'un nouveau règlement d'exploitation	542			
	<i>Septembre</i>				
6 sept....	Circulaire transmissive d'une circulaire mi-nistérielle au sujet de l'application de la loi du 16 mars 1916, relative au régime intérieur de l'absinthe.....	542			
—	Circulaire relative à l'abrogation de l'arrêté du 14 février 1900. Remises aux comptables du Trésor, participant à l'émission des man-dats d'articles d'argent métropolitains.....	543			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	<i>Novembre</i>		1915		
1915			24 déc.....	Décision constituant M. Fratissier, chef du service p. i. de l'imprimerie du Gouvernement, comme débiteur envers la colonie de la Guinée d'une somme de 235 francs disparue de sa caisse.....	66
3 nov.....	Circulaire au sujet de la perception de l'impôt.....	649	—	Décision approuvant un rôle supplémentaire des patentes du cercle de Kissidougou, exercice 1914 et des actes de dégrèvement des patentes du cercle de Mamou, afférents à l'exercice 1914.....	66
4 nov.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 6 octobre 1915, approuvant les arrêtés du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date des 28 mars, 9 et 30 avril 1915, ouvrant des crédits supplémentaires aux budgets locaux de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Haut-Sénégal et Niger.....	650	—	Décision approuvant les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1914 de Labé et de la région militaire...	66
6 nov.....	Arrêté portant expulsion de la nommée Thérèse Addah.....	685	—	Arrêté ouvrant, pour compter du 1 ^{er} janvier 1915, les bureaux de Beyla, Boffa, Dabola, Dubréka, Forécariah, Kadé, Kissidougou, Koumbia, Labé, Macenta et Siguiiri, au service des mandats télégraphiques franco-coloniaux.....	67
10 nov.....	Arrêté pour l'exécution du décret du 14 octobre 1915, fixant les conditions d'attribution aux collectivités indigènes et au budget général d'allocations diverses pour le recrutement de 50,000 tirailleurs.....	685	—	Arrêté ouvrant, à compter du 1 ^{er} janvier 1915, à l'émission et au paiement des mandats locaux avec maximum de 5,000 francs les bureaux de Boké, Beyla, Dabola, Conakry, Kankan, Kindia, Kouroussa, Labé, Mamou et Siguiiri.....	67
11 nov.....	Arrêté relatif au recensement et à la révision des originaux des quatre communes du Sénégal en vue des opérations du recrutement.	654	—	Arrêté fixant, à partir du 1 ^{er} janvier 1912, les remises auxquelles aura droit le Receveur municipal de Kankan.....	67
30 nov.....	Circulaire au sujet des versements des retenues pour pensions locales par les agents mobilisés.....	687	26 déc.....	Décision nommant les membres de la Commission chargée de la classification des personnessoumises à la patente pour l'année 1915.	68
	Actes du Gouvernement local		29 déc.....	Décision portant désignation des fonctionnaires chargés de vérifier les caisses des comptables, le 31 décembre 1914.....	69
	1914			1915	
	<i>Décembre</i>			<i>Janvier</i>	
1 ^{er} déc....	Décision municipale engageant momentanément au salaire journalier de 10 francs M. Trantoul, pharmacien civil, pour remplir les fonctions d'adjoint au médecin d'hygiène de la ville de Conakry.....	38	6 janvier.	Décision approuvant divers rôles principaux de l'impôt personnel de l'exercice 1914.....	69
5 déc.....	Décision fixant à 0 fr. 05 par kilomètre la taxe à percevoir pour le transport des expres dans l'intérieur de la Colonie.....	36	—	Décision nommant M. l'administrateur du cercle de Ditinn et MM. Georges Zenon et Hamadou Doukoure, membres de la commission chargée d'établir la classification des personnes soumises à la patente.....	69
7 déc.....	Décision nommant les membres du Conseil de révision de la Guinée française pour l'année 1915.....	37	—	Arrêté déclarant le cercle de Kindia infecté de péripneumonie.....	70
10 déc.....	Arrêté allouant des indemnités ou des rations aux femmes de tirailleurs qui n'ont pu rejoindre leur village d'origine ou qui n'ont plus de parents.....	38	11 janvier.	Arrêté créant, à dater du 11 janvier 1915, un bureau des Postes et télégraphes à Koumbia.....	101
22 déc.....	Décision nommant MM. de Tonquedec et Versel, membres de la Commission d'hygiène de Kankan.....	65	12 janvier.	Arrêté fixant la marche des courriers entre Conakry, Téliélé, Koumbia, Kadé et Kourané.....	64
—	Arrêté nommant M. le Chef du 2 ^e bureau, le lieutenant Barthélemy et M. Palustran, membres de la Commission chargée d'examiner les demandes d'allocations pour les familles nécessiteuses des hommes rappelés sous les drapeaux.....	65	—	Arrêté accordant à M. Jean-Marie Allio, l'autorisation personnelle de se livrer à l'exploration, à la recherche et à l'exploitation des mines en Guinée française.....	101
23 déc.....	Arrêté suspendant provisoirement dans les cercles non déclarés de péripneumonie l'exécution des prescriptions de l'article 3 de l'arrêté du 29 avril 1914.....	65	26 janvier.	Arrêté prorogeant jusqu'au 28 février 1915, la période pendant laquelle peuvent se consommer les faits de dépenses afférents aux travaux prévus à divers chapitres du budget local, exercice 1914.....	101
24 déc.....	Décision accordant à M. Bouhet, commerçant, une modération de patente de 200 francs pour 1914 et accordant à M. Sassonne, une remise de 200 francs montant de sa patente pour le 2 ^e semestre de l'exercice 1914).....	65	—	Arrêté rapportant l'arrêté 1805, du 21 décembre 1914, ouvrant un crédit de 30.000 francs au chapitre XV du budget local, exercice 1914 (dépenses militaires résultant de la mobilisation).....	102
—	Décision accordant à M. Jabre Elias, commerçant à Conakry, une modération de 50 francs sur le montant de sa patente du 2 ^e semestre 1914.....	66	—	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1154, du 18 juillet 1914, prescrivant des mesures exceptionnelles à l'égard des provenances du port de Dakar.....	132

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
26 janvier..	Décision portant répartition par cercle des crédits inscrits au chapitre XI du budget local, exercice 1915, article premier, paragraphe 5 (Entretien des routes dans les cercles).....	133	23 février..	Décision approuvant les rôles de dégrèvement de l'impôt personnel, afférents à l'exercice 1914	195
—	Décision portant répartition par cercle des crédits inscrits au chapitre XI du budget local, exercice 1915, article premier, paragraphe 3 (Entretien des immeubles dans les cercles) ..	133	—	Décision approuvant pour être mis en recouvrement, les rôles primitifs de l'impôt personnel de l'exercice 1915	196
30 janvier..	Arrêté autorisant M. Magnan à occuper une partie du Domaine public maritime en vue d'y faire, avec les résidus de son usine, des essais de fumure pour les plantes potagères.....	133	—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles principaux des patentes et licences afférents à l'exercice 1915.....	196
	<i>Février</i>			<i>Mars</i>	
2 février..	Arrêté mettant certains logements de l'Administration, à Conakry, à la disposition des officiers, fonctionnaires et agents rétribués sur le budget local ou le budget général, en service au chef-lieu qui n'ont pas droit à la gratuité du logement	134	3 mars ...	Arrêté rapportant l'arrêté du 10 août 1914 autorisant le dépôt dans les caisses du Trésor des fonds en possession de la Banque de l'Afrique occidentale française, des commerçants et des particuliers.....	223
—	Arrêté convoquant le Conseil de révision chargé de procéder à l'examen des jeunes gens de la classe 1916	135	4 mars ..	Décision chargeant le Receveur de l'Enregistrement et des Domaines de la perception des loyers des maisons ou logements appartenant à la Colonie ou au Gouvernement général, mis à la disposition des fonctionnaires ou agents qui n'ont pas droit à la gratuité du logement	197
10 février..	Décision allouant, à titre de frais de bureau, des indemnités à divers fonctionnaires	158	8 mars ...	Arrêté modifiant l'article 1 ^{er} de l'arrêté n° 31 du 12 janvier 1915, fixant la marche des courriers entre Téliélé et Koumbia	197
—	Arrêté modifiant l'article 1 ^{er} de l'arrêté du 3 août 1914, interdisant l'exportation du territoire de la colonie des denrées alimentaires, animaux, céréales et grains divers	159	15 mars ...	Arrêté autorisant le prélèvement à la caisse de réserve de la Guinée d'une somme de 800.000 francs	224
12 février..	Décision déterminant la composition du Conseil de révision de la Guinée française pour l'année 1915	159	16 mars ..	Arrêté déclarant certains villages du cercle de Timbo infectés de péripneumonie.....	224
—	Décision autorisant l'administrateur-maire de la ville de Kankan à réunir, en session extraordinaire, la Commission municipale....	159	—	Décision accordant une remise de patente à M. Alibert Saint-Ramon, commerçant à Conakry	224
—	Arrêté modifiant l'article 1 ^{er} de l'arrêté 123 B du 2 février 1915, fixant la séance ordinaire du Conseil de révision au 15 février 1915.....	160	—	Arrêté déclarant le village de Téliko province de Kollen, infecté de péripneumonie...	225
22 février..	Arrêté désignant les chefs ou notables appelés à faire partie, en 1915, des Tribunaux de cercle et de subdivision de la Guinée française	160	—	Décision ouvrant, au budget de la commune de Conakry, un crédit de 2.500 francs pour peinture des pylônes de support des lignes électriques de la ville.....	225
23 février..	Arrêté accordant des concessions définitives.....	192	—	Arrêté fixant le taux des remises à accorder aux chefs de province et de village chargés de la perception de l'impôt.....	225
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1914.....	193	18 mars...	Décision portant affectation de logements.	226
—	Arrêté accordant des concessions définitives.....	193	26 mars ...	Arrêté autorisant, sous la dénomination de cercle Republicain Démocratique et Laïque la création, à Conakry, d'un Cercle ayant pour but de grouper les Européens résidant en Guinée française.....	226
—	Décision approuvant les rôles de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1914.	193	29 mars ...	Arrêté portant ratification d'adjudication de terrains domaniaux à Siguiri	244
—	Décision autorisant le remboursement de sommes trop perçues sur le montant des patentes de l'exercice 1914.....	194	—	Décision ouvrant au budget de la commune de Conakry, un crédit de 2.152 fr. 04 pour réparations urgentes aux appointements latrines.....	245
—	Arrêté allouant en non-valeur diverses sommes montant des côtes irrécouvrables des patentes et licences de la Commune de Kankan.....	194	30 mars ...	Décision accordant la franchise aux mandats télégraphiques transmettant les sommes recueillies dans la colonie pour les victimes de la guerre	245
—	Arrêté fixant la valeur des minerais extraits des mines de la Guinée française et la taxe à percevoir sur cette valeur.....	194		<i>Avril</i>	
—	Arrêté accordant à la Société Morosini Fies, une concession définitive, sise à Conakry....	194	3 avril ...	Décision municipale autorisant M. Desgranges à effectuer des heures supplémentaires.....	247
—	Arrêté ratifiant l'adjudication d'un terrain domanial, sis à Mamou.....	195	7 avril....	Décision allouant une indemnité mensuelle de 60 francs à M. Mùgelli, agent auxiliaire du commissariat central de police à Conakry ...	245
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1914.....	195	—	Décision allouant une gratification mensuelle de 125 francs au caporal télégraphiste assurant l'intérim de chef de la station radio-télégraphique.....	245

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
8 avril....	Arrêté prorogeant de trois mois l'arrêté du 6 janvier 1915 déclarant le cercle de Kindia infecté de péripneumonie	246	22 mai....	Conseil du Contentieux de la Guinée française « Affaire de Avila, commerçant, à Mamou, contre la colonie de la Guinée française ».	333
10 avril....	Arrêté chargeant M. Prevost, administrateur-adjoint au commandant du cercle de Conakry, de l'ordonnancement des recettes et dépenses municipales durant l'absence de l'administrateur-maire	246	28 mai....	Arrêté déclarant la province de Kokounia (cercle de Mamou) infectée de péripneumonie.	361
13 avril....	Arrêté au sujet de la perception des redevances pour l'usage de la voie ferrée Decauville dans la commune mixte de Kankan.....	246	31 mai....	Décision chargeant le capitaine d'infanterie coloniale Chauvin, suppléant légal de l'Intendance, de représenter le commandant de recrutement en même temps que le sous-intendant, au Conseil de révision de la Guinée constitué pour l'année 1915.....	361
23 avril....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie le territoire de Bissikrima et les villages de Ouyalé et Ouatagali (cercle de Dinguiraye).	281		<i>Juin</i>	
26 avril....	Décision accordant aux agents du service des Douanes l'indemnité représentative de logement et d'ameublement prévue à l'article 4 de l'arrêté du Gouverneur général du 18 novembre 1913.....	282	2 juin....	Arrêté convoquant le Conseil de révision chargé de procéder à la formation de la classe 1917.....	362
	<i>Mai</i>		5 juin....	Décision du Conseil du Contentieux de la Guinée française sur l'instance d'Avila, commerçant, à Mamou, contre la colonie de la Guinée française	366
8 mai....	Décision accordant à M. de Belleruche, pharmacien à Conakry, remise de sa patente pour le 2 ^e semestre 1914.....	306	14 juin....	Arrêté allouant en non-valeur des cotes irrécouvrables comprises au rôle des patentes et licences, exercice 1915, de la Commune de Conakry	379
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles principaux des patentes afférents à l'exercice 1915.....	306	—	Décision du Lieutenant-Gouverneur constituant M. Lieutaud, ancien sous-chef de gare, en débet vis-à-vis du budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger.	379
—	Arrêté portant transfert de concession provisoire.....	306	19 juin....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur fixant la date des grandes vacances scolaires.....	380
—	Arrêté accordant à la Société Botross et Chedid, une concession définitive à Kissidougou.....	307	24 juin....	Décision accordant une subvention de trois mille francs (3.000) au Comité de l'Association des Dames françaises de Marseille.....	380
—	Décision approuvant les états de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1915, concernant les villes de Kankan et de Kindia.	307	—	Arrêté allouant en non-valeur des cotes irrécouvrables des patentes et licences, exercice 1914, de la Commune de Conakry.....	380
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915, dans les cercles de Dinguiraye, Kissidougou et Pita..	307	26 juin....	Décision rapportant la décision du 3 août 1914, prescrivant l'expédition d'une somme de cinq millions de numéraire à Mamou.....	381
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, des rôles supplémentaires des patentes et des licences afférents à l'exercice 1915	307	30 juin....	Arrêté fixant les conditions de cession de la glace fabriquée par le Chemin de fer	548
—	Décision accordant à M. Bézagu, commerçant à Kankan, une remise de patente pour le 4 ^e trimestre 1914.....	308		<i>Juillet</i>	
—	Décision accordant à M. Jamil Danoun, commerçant à Conakry, remise de sa patente pour le 2 ^e semestre 1914.....	308	5 juillet..	Décision fixant les sommes allouées aux différents cercle de la Guinée pour la célébration de la Fête nationale du 14 juillet.....	413
—	Arrêté portant transfert de concessions provisoires.....	308	—	Décision accordant une subvention de mille francs, au Comité d'assistance aux troupes noires.....	413
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, des rôles supplémentaires des patentes et des licences afférents à l'exercice 1915.	308	13 juillet..	Arrêté accordant des concessions définitives sises à Coundidé (cercle de Rio-Pongo) et à Duassou (cercle de Dubréka).....	441
—	Décision approuvant les rôles de dégrèvement des patentes et des licences afférents à l'exercice 1914.....	309	—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires sises à Conakry.....	441
—	Décision accordant à M. Clergue, représentant de la maison Bergougnan, remise de sa patente pour le 2 ^e semestre 1914.....	309	—	Arrêté portant retrait de concession provisoire sise à Forécariah	441
—	Décision fixant le salaire mensuel et les remises proportionnelles des collecteurs d'impôts à Conakry.....	309	—	Arrêté portant transfert d'une concession provisoire agricole sise dans la banlieue de Conakry	442
—	Arrêté accordant à M. Doré un permis d'occupation provisoire à Conakry.....	310	—	Arrêté portant transfert de concession provisoire sise à Conakry	442
19 mai....	Arrêté déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.....	332	—	Arrêté portant transfert de concessions provisoires sises à Conakry.....	442
—	Décision fixant les dates des différents examens de l'instruction publique en Guinée française, pour l'année scolaire 1914-1915.....	333	—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires dans les cercles de Koumbia et de Rio-Nunez	443
			—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires sises à Timbo et à Ditinn	444
			24 juillet..	Arrêté rapportant l'arrêté local du 12 octobre 1914, relatif aux rations à allouer aux familles de tirailleurs indigènes.....	471

DATES	ANALYSE	PAGES	DATSE	ANALYSE	PAGES
1915	<i>Août</i>		1915		
3 août...	Décision approuvant les états de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1915...	471	16 sept....	Arrêté ratifiant l'adjudication d'un terrain domanial sis à Mamou	555
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, le rôle principal des licences du cercle de Kissidougou, afférent à l'exercice 1915.....	472	—	Arrêté portant retrait d'un permis d'exploitation de palétuviers, délivré à M. Paul Vuillot.....	555
—	Décision accordant une subvention de deux mille cinq cent francs au Comité de l'Exposition franco-marocaine de Casablanca.....	472	—	Arrêté portant retrait d'un permis d'exploitation de palétuviers, délivré à la Compagnie Lyonnaise de Conakry.....	555
6 août....	Décision accordant une avance de deux mille francs (2.000 fr.) au comptable de l'hôpital Ballay, pour effectuer les menus achats nécessaires à cet établissement	472	—	Arrêté accordant à M. Duchene une concession définitive à Somaya (cercle de Dubréka).	556
19 août....	Arrêté prorogeant pour une nouvelle période de trois mois, l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.....	501	18 sept....	Décision désignant la Commission chargée de procéder à l'examen des concessions provisoires accordées à Siguiri et de faire, sur les lieux, toutes les constatations prévues par les règlements	556
	<i>Septembre</i>		22 sept....	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux de bovidés cantonnés dans la région de Kouria, du cercle de Mamou.	556
6 sept....	Décision mettant à la disposition de l'Administrateur commandant le cercle de Kouroussa, des bâtiments actuellement vacants, appartenant au Chemin de fer de Conakry au Niger...	526	27 sept....	Arrêté désignant le personnel chargé de la perception des redevances pour l'usage de la voie ferrée de Mamou.	583
—	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie les villages de Kouroussa, Kato, et Saréya (cercle de Kouroussa)	526	29 sept....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie les cantons de Téré et de la Bouka (cercle de Timbo).....	583
15 sept....	Arrêté municipal attribuant à M. Julian le bénéfice de la remise sur les droits de marchés prévue à l'article II de l'arrêté du 8 novembre 1913.....	589	—	Arrêté déclarant le territoire de Bissikrima infecté de péripneumonie.....	584
16 sept....	Arrêté approuvant le budget additionnel de la commune de Conakry pour l'exercice 1915.	548		<i>Octobre</i>	
—	Arrêté approuvant le budget additionnel de la commune mixte de Kankan pour l'exercice 1915	549	4 octobre.	Arrêté déclarant infectée de péripneumonie la province de Sambaya (cercle de Dubréka).	584
—	Arrêté admettant en non valeur une somme de mille soixante dix-sept francs soixante-dix centimes restant due à la Colonie par divers particuliers et fonctionnaires.....	549	6 octobre.	Arrêté déterminant le grade, la solde et l'ancienneté des gardes-frontières et canotiers des Douanes en service à la Guinée française au 1 ^{er} octobre 1915	584
—	Décision approuvant des états de dégrèvements des patentes, afférents à l'exercice 1914	549	—	Décision allouant une subvention de deux mille francs au Comité central de la « Journée du 3 octobre »	588
—	Décision approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1914.....	550	8 octobre.	Arrêté délimitant le ressort de la Justice de Boké	588
—	Arrêté approuvant le compte présenté par l'Administrateur-maire des opérations de recettes et de dépenses de la commune mixte de Conakry pour l'exercice 1912	550	18 octobre.	Arrêté prescrivant, dans le cercle de Kissidougou, le contrôle de l'abatage des animaux destinés à la boucherie.....	613
—	Arrêté approuvant le compte présenté par l'Administrateur-maire des opérations de recettes et de dépenses de la commune de Kankan, pendant l'exercice 1914.....	550	19 octobre.	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet de purger les terrains demandés par l'autorité militaire pour la construction d'un camp d'instruction à Kindia....	614
—	Décision imputant une somme de trente francs à la charge du budget local	550	22 octobre.	Arrêté réglementant l'entrée en Guinée française des boîtes de valeur déclarée.....	614
—	Arrêté désignant le personnel chargé de la perception des redevances pour l'usage de la voie ferrée de Mamou	551	—	Arrêté fixant la marche des courriers terrestres entre Conakry, Forécariah, Pharmoréah et Benty	615
—	Arrêté portant réglementation de la police du port de Conakry et fixant les conditions d'exploitation des grues à vapeur.....	553	—	Arrêté modifiant les articles 1 ^{er} et 5 de l'arrêté du 16 octobre 1914.....	628
—	Arrêté attribuant à la commune de Conakry le produit net des amendes administratives et des amendes prononcées par les tribunaux indigènes	554	28 octobre.	Décision chargeant le Chef du service des Douanes de délivrer, par délégation du Lieutenant-Gouverneur, les autorisations d'exportation	628
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur autorisant le prélèvement d'une somme de 800.000 fr. à la caisse de réserve de la Guinée	554	30 octobre.	Décision partageant, au point de vue de la perception de l'impôt, la ville de Conakry en cinq quartiers	628
				<i>Novembre</i>	
			3 nov....	Décision modifiant l'article 2 de la décision n° 3.613, du 30 mars 1915, accordant la franchise télégraphique aux mandats télégraphiques transmissifs des sommes recueillies pour les victimes de la guerre ou pour les blessés	628

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915			1915		
5 nov.....	Arrêté autorisant les bureaux de Postes de Conakry et de Boké à opérer le dédouanement des boîtes de valeur déclarée à leur entrée en Guinée.....	629	15 nov....	Arrêté transformant en locations temporaires des concessions provisoires sises à Kindia.....	664
9 nov.....	Décision accordant la franchise postale et télégraphique au Commandant militaire et aux officiers commandant les dépôts des 16 ^e et 18 ^e bataillons de Tirailleurs.....	629	—	Arrêté accordant à la succession Lions une concession définitive à Kindia.....	664
15 nov.....	Arrêté portant retrait de concession provisoire sise à Camayenne.....	655	—	Arrêté accordant une concession définitive sise à Mongo-Mongo (secteur Kissien, région militaire) à M. Lerouge.....	664
—	Arrêté accordant une concession provisoire à Camayenne.....	655	—	Octroi de permis miniers.....	665
—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.....	656	17 nov.....	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux de bovidés appartenant aux nommés Dieitri Camara et Amadou, cantonnés dans la région de Kindia ainsi que le troupeau du Jardin d'essai de Kindia.....	665
—	Arrêté portant retrait de concession provisoire à Boumehou (cercle de Koumbia).....	656	27 nov.....	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à Kindia, pour occupation du domaine public fluvial.....	688
—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires pour défaut de paiement de redevances.....	656	—	Arrêté prorogeant l'arrêté du 19 mai 1915, déclarant le cercle de Faranah infecté de péripneumonie.....	688
—	Arrêté accordant à M. Henri Galibert une concession définitive sise à Conakry.....	657	30 nov.....	Arrêté au sujet de la détention des armes à feu.....	688
—	Arrêté accordant une concession définitive à Konkouré (cercle de Mamou).....	657	—	Décision confiant provisoirement à M. Beynis la surveillance de la station agricole de Kindia.....	688
—	Arrêté accordant des concessions définitives.....	657	—	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> dans la commune de Conakry en vue de l'installation des établissements effectuant le séchage des peaux.....	689
—	Arrêté portant retrait de concession provisoire à Labé.....	658		<i>Décembre</i>	
—	Arrêté ratifiant l'adjudication d'un terrain domanial sis à Dabola.....	658	2 déc.....	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> dans la commune de Kankan, en vue d'examiner une demande d'installation d'un établissement pour le traitement des peaux.....	689
—	Arrêté accordant à la succession Lions (Joseph) une concession définitive sise aux environs de Mamou.....	658	9 déc.....	Arrêté déclarant les villages de Keniebakoura et Keniebakoro (cercle de Siguiri infectés de péripneumonie.....	689
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.....	659		<i>Actes Municipaux</i>	
—	Arrêté accordant à la Société anonyme des établissements R. Louvrié un permis d'occupation provisoire agricole.....	659		<i>1914</i>	
—	Arrêté accordant à M. Alexandre Béjani un permis d'occupation provisoire à Kirk (cercle de Labé).....	659		<i>Décembre</i>	
—	Décision approuvant les états de dégrèvement de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	660	1914		
—	Arrêté autorisant la maison Paterson, Zochonis et Cie à occuper une partie du Domaine public maritime pour l'installation d'un chantier de réparations de bateaux.....	660	1 ^{er} dec....	Décision municipale engageant momentanément au salaire journalier de 10 francs, M. Trantoul, pharmacien civil, pour remplir les fonctions d'adjoint au médecin d'hygiène de la ville de Conakry.....	38
—	Arrêté autorisant la maison Chavanel et Fils à occuper une partie du Domaine public maritime pour l'installation d'un chantier de réparations de bateaux.....	660		<i>1915</i>	
—	Arrêté autorisant le service des Douanes de Conakry à occuper une partie du Domaine public maritime pour l'installation d'un chantier de réparations de bateaux.....	661		<i>Janvier</i>	
—	Arrêté autorisant la Cie Française de l'Afrique Occidentale à occuper une partie du Domaine maritime pour l'installation d'un chantier de bateaux.....	661	1915		
—	Arrêté autorisant MM. Burki Frères à occuper une partie du Domaine public maritime pour y déposer le matériel nécessaire aux réparations de leur flottille.....	662	30 janvier..	Arrêté municipal modifiant l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 1906, prescrivant des mesures pour la salubrité de la ville de Conakry.....	226
—	Arrêté portant approbation du compte de gestion 1913-1914 du receveur municipal de Kankan.....	662		<i>Février</i>	
—	Arrêté approuvant, les états de dégrèvement de patentes concernant l'exercice 1915..	663	11 février..	Arrêté municipal assurant gratuitement, pendant toute la durée de la guerre, le service de l'eau aux tirailleurs du camp de Conakry..	197
—	Arrêté approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	663	23 février..	Arrêté municipal interdisant, pendant la nuit, l'accès de la ville de Conakry aux indigènes provenant de l'intérieur.....	165

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSES	PAGES
1915	<i>Mars</i>		1915	<i>Juin</i>	
5 mars...	Décision municipale rapportant l'arrêté du 23 février 1915 sur le service des vidanges ...	226	23 juiu....	Arrêté municipal réglementant la circulation des bovidés destinés à l'alimentation de la ville.....	381
27 mars...	Décision municipale autorisant M. Julian, secrétaire municipal, à effectuer des heures supplémentaires	247		<i>Août</i>	
	<i>Avril</i>		57 août....	Arrêté municipal accordant une indemnité annuelle de mille deux cents francs, pour frais de service, au Commissaire central de la ville de Conakry	526
3 avril....	Décision municipale autorisant M. Desgranges à effectuer des heures supplémentaires	247		<i>Septembre</i>	
	<i>Mai</i>		9 sept....	Arrêté municipal fixant les droits d'abatage sur les marchés de Conakry.....	257
10 mai....	Arrêté municipal réglementant les conditions de mise en fourrière des animaux errants et des objets matériels et véhicules abandonnés sur la voie publique.....	443	15 sept....	Arrêté municipal attribuant à M. Julian le bénéfice de la remise sur les droits de marchés prévue à l'article 2 de l'arrêté du 8 novembre 1913	589
27 mai....	Arrêté municipal réglementant les marchés de Conakry	444			

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

A

Abdou Fal, 617.
 Abdoul Azziz, 311.
 Abdoulaye Camara, 71.
 Abdoulaye Camara, 162.
 Abdoulaye Demba, 415.
 Abdoulaye Diagne, 230.
 Abdoulaye Diallo, 476.
 Abdoulaye Sow, 477, 530.
 Abdoulaye Sylla, 476.
 Abdoulaye N'Dani, 415.
 Abdouraman Diop, 592.
 Abimé, 164.
 Abou Camara, 138, 475, 585.
 Abou Couroubali, 384.
 Abou Diallo, 366.
 Abou Kamara, 558.
 Abou Yattara, 477.
 Adama Baba, 160, 282.
 Adjiman, 68.
 Adolphe Crés, 592, 631, 632, 692.
 Adrien Coréa, 558.
 Aguibou Diallo, 313, 592.
 Ahmadi Aïssé, 335.
 Ahmadi Aïssé, 668.
 Ahmed Cissé, 40.
 Ahmed Zaber, 364.
 Ahmed Guissé, 41.
 Aib Guaye, 314.
 Aïssata, 248.
 Akar Alexandre, 283.
 Alama Camara, 42.
 Alasane N'Boye, 314.
 Alassane Camara, 692.
 Albert Faber, 249, 285.
 Albert (François), 362, 446.
 Albert (M^{me}), 250.
 Alcaly Abdoulaye, 161.
 Alcaly Ansoumani, 161.
 Alcaly Camara, 588.
 Alcaly Fodé, 103.
 Alcaly Kandé, 162.
 Alcaly Lamina Touré, 166.
 Alcaly Mamadou, 136.
 Alcaly Momo, 617.
 Alcaly Sory, 160.
 Alcaly Yongo Fodiga, 102.
 Alcaly Yousoufou, 766.
 Alexandre Béjani, 659.
 Alexandre Emerson, 592.
 Alexandrenne, 528, 529, 616.
 Alexis Lamina.
 Alfa Abdoulaye Broual, 164.
 Alfa Ahamadou, 198.
 Alfa Alimou, 166.
 Alfa Aliou, 166.
 Alfa Aliou, 198.
 Alfa Amadou, 311.
 Alfa Amadou Bodié, 161.
 Alfa Baïla, 283.
 Alfa Bakar, 39.
 Alfa Bakar, 198.
 Alfa Bakar, 163.
 Alfa Bakar, 163.
 Alfa Bakar, 691.
 Alfa Lillo, 415.
 Alfa Boubakar Bolaro, 311.
 Alfa Camara, 71.
 Alfa Camara 161.

Alfa Eliassa, 163.
 Alfa Ibrahima, 198.
 Alfa Ibrahima, 557.
 Alfa Ibrahima, 592.
 Alfa Ibrahima Diallo, 415.
 Alfa Ibrahima Kola, 163.
 Alfa Mamadou, 163.
 Alfa Mamadou, 198.
 Alfa Mamadou, 163.
 Alfa Mamadou, 163.
 Alfa Mamadou, 691.
 Alfa Mamadou Balou, 166.
 Alfa Mamadou Boye, 163.
 Alfa Mamadou Dian, 617.
 Alfa Mamadou Ly, 166.
 Alfa Mamadou Paté, 164.
 Alfa Mamadou Sadio, 668.
 Alfa Mamadou Tierno, 163.
 Alfa Mocktar, 163.
 Alfa Moussa, 313.
 Alfa Oumarou, 163.
 Alfa Oumarou, 198.
 Alfa Oumarou, 311.
 Alfa Oumarou Dantaré, 164.
 Alfa Oumarou Dioulé, 556.
 Alfa Oumarou de Siguiri-Ma-
 houndé, 475.
 Alfa Ousman, 166.
 Alfa Salifou, 71.
 Alfa Salifou, 160.
 Alfa Salifou, 248.
 Alfa Saliou, 163.
 Alfa Saliou, 163.
 Alfa Saliou, 527.
 Alfa Salou, 415.
 Alfa Seydou Savané, 415.
 Alfa Sidiki, 160.
 Alfa Sory, 71.
 Alfa Sory, 160.
 Alfa Yaga, 282.
 Algret, 386, 473, 590.
 Ali Bangoura, 71.
 Ali Bangoura, 250.
 Ali Bangoura, 587.
 Ali Camara, 476.
 Ali Damba, 71.
 Ali Kamara, 103.
 Ali Kamara, 618.
 Ali Kamara, 668.
 Ali Samba, 166, 199, 249.
 Ali Sobanet Souma, 587.
 Ali Touré, 417.
 Alibert Saint-Ramon, 224.
 Alimou Fatation, 502.
 Alioune Guèye, 692.
 Alipha Camara, 383.
 Alipha Camara, 587.
 Alkali Bokari, 163.
 Allagi Gassama, 656.
 Allahaji Diallo, 162.
 Allain (Louis), 473.
 Allard (Victor), 528, 666.
 Almamy Bakili, 585.
 Almamy Bokary, 617.
 Almamy Boundouka, 161.
 Almamy Camara, 476.
 Almamy Cissé, 200.
 Almamy Di, 585.
 Almamy Fodé, 162.
 Almamy Fodé, 198.

Almamy Kandé Touré, 103.
 Almamy Koumi, 365.
 Almamy Maligui, 160.
 Almamy Oumarou Bademba,
 163.
 Almamy Sam, 250, 285.
 Almamy Souka, 160.
 Almamy Sory, 162.
 Almamy Sory, 163.
 Almand (colonel), 38, 159, 167.
 Alomou Fata Dian, 162.
 Alpha Amadou, 162.
 Alpha Ansoumani, 162.
 Alpha Diallo, 161.
 Alpha Diallo, 162.
 Alpha Mamadou Sidibé, 384.
 Alpha Mamadou Yombo, 162.
 Alpha Oumarou Niaori, 161.
 Alpha Saliou, 162.
 Alpha Souma, 588.
 Alphonse Jones, 73.
 Aly Bangoura, 383.
 Aly Bangoura, 587.
 Aly Bangoura, 587.
 Aly Camara, 161, 588, 692.
 Aly Koné, 160.
 Aly Seck, 231, 667.
 Aly Souma, 161.
 Aly Thiéoury Camara, 199, 284.
 Aly Yattara, 72, 230.
 Aly Yattara, 103.
 Amadou, 665.
 Amadou Basse, 200.
 Amadou Bobo, 198.
 Amadou Camara, 417.
 Amadou Cissé, 201, 384.
 Amadou Kaba, 162.
 Amadou Modyanké, 163.
 Amadou N'Diaye, 168.
 Amadou M'Baye, 529.
 Amadou Oury, 163, 248.
 Amadou Oury, 164.
 Amadou Oury, 198.
 Amadou Ousman, 161.
 Amadou Sène, 314.
 Amadou Sow, 250.
 Amadou Sy, 40, 71.
 Amadou Yattara, 71.
 Amady Diallo, 476.
 Amady Diallo, 668.
 Amara Bangoura, 71.
 Amara Bangoura, 587.
 Amara Bocary, 559.
 Amara Bocary, 588.
 Amara Boké, 503.
 Amara Boké, 587.
 Amara Camara, 248.
 Amara Camara, 475.
 Amara Camara, 557.
 Amara Camara, 588.
 Amara Camara, 588.
 Amara Cissé, 503.
 Amara Cissé, 587.
 Amara Conakry, 417.
 Amara Condé, 163.
 Amara Courouma, 163.
 Amara Kamara, 617.
 Amara Keita, 619.
 Amara Kondé, 161.
 Amara Morlaye, 529, 692.

Amara Oularé, 166, 476, 692.
 Amara Sobanet, 505.
 Amara Souma, 161.
 Amara Touré, 503.
 Amara Yattara, 160.
 Amba Saré, 284.
 Ambroise Benoit, 41.
 Ambrosini, 475, 502.
 Aminou Birahima Guèye, 41.
 168.
 Anaclet (Loango), 334.
 André Curtis, 138.
 André N'Daw, 503.
 Ansou Bangoura, 250.
 Ansou Camara, 240, 382.
 Ansou Dibia, 161.
 Ansoumana Bamba, 162.
 Ansoumana Béréte, 136.
 Ansoumani Baga, 588.
 Ansoumani Bangoura, 365.
 Ansoumani Caba, 476.
 Ansoumani Camara, 71, 249.
 Ansoumani Camara, 160.
 Ansoumani Keita, 163.
 Ansoumani Soumaïla, 588.
 Ansoumani Taraoré, 447, 476.
 Ansoumani Timiné, 442.
 Ansoumani Bonto, 103.
 Antoine Santos, 71.
 Antonioti, 558.
 Arbelot, 386, 590.
 Arcole, 228.
 Ari Baba, 161.
 Aribaud (Paul), 474.
 Aribo Tamou, 593.
 Arienta (Marius), 228.
 Arnal, 387, 530.
 Arouna Camara, 161.
 Arrensdorff (Léon-Jules), 527.
 Arthur Sory, 692.
 Aubert (Pierre), 333, 362.
 Auclair, 334.
 Auguste, 476.
 Auguste Katy, 160.
 Aulet, 72.
 Avila (de), 66, 68, 333, 334, 366,
 367.
 Aye Keita, 619.
 Azis, 68.

B

Ba Bagana, 668.
 Ba Keita, 476.
 Baba Diallo, 585.
 Baba Kondé, 586.
 Baba Souma, 41.
 Baba Taraoré, 164.
 Bababara, 68.
 Babadi Fofana, 618.
 Babadi Hadiri, 632.
 Babadi Keita, 199, 200, 618.
 Babadi Sobané, 334.
 Babadie Sylla, 503.
 Babady Konté, 587.
 Babady Moussa, 417.
 Babady Sylla, 588, 591.
 Babady Sylla, 588.
 Babine Diarra, 668.
 Badara Fall, 418.

Badie, 70, 313, 446.
 Badier (Martial), 528, 559, 631.
 Baeumler, 228, 284, 312, 383, 384, 692.
 Beaumler (M^{lle} Eugénie), 475.
 Bafin Coulibali, 593.
 Baga (Albert), 417.
 Bagouna, 619.
 Bakar Baki, 161.
 Bakar Siddy, 72, 231.
 Bakari Mara, 162.
 Bakari Oularé, 229.
 Bakary Diara, 363.
 Bakary Kamara, 590.
 Bakary Keita, 668.
 Bakary Kondé, 385.
 Bakary Kondé, 668.
 Bakary Kondé, 668.
 Bakary Mazaré, 692.
 Bakary Sanoro, 285.
 Bakary Taraoré, 41.
 Bala Camara, 619.
 Bala Condé, 476.
 Bala Ibragima, 231.
 Bala Kamara, 164, 199.
 Bala Keita, 163.
 Bala Lamina Camara, 71.
 Bala Sara Mako, 586.
 Bala Saramoko, 363.
 Bala Saranoko, 40, 416.
 Bala Sarro, 668.
 Bala Zoumanigui, 164.
 Bala Keita, 592.
 Bala Sissoko, 200.
 Bally, 38, 65, 159, 166, 179, 334, 366, 383, 630.
 Balou Madi, 166.
 Balou Mausaré, 415.
 Bamba Dia Kaba, 161.
 Bamba Sako, 617.
 Bamba Sory, 71.
 Bamba Souma, 476.
 Bambi Nomoro, 365.
 Bandiougou Kondé, 416, 524, 632.
 Bandiougou Taraoré, 585.
 Bandiougou Taraoré, 591.
 Bangali Augustin, 313, 592.
 Bangali Mara, 524, 586.
 Bangali Sambayo, 192.
 Bangoura Etienne, 631.
 Bap Bangoura, 201.
 Baptiste Cissé, 585, 364, 382.
 Baquérou Kouro, 164.
 Bara (Jean-Louis), 416.
 Bara Sidibé, 668.
 Baramei Tollno, 415.
 Barancou Bangoura, 199, 230.
 Baranger, 388.
 Barberis, 385.
 Barbier, 383, 388, 524, 525.
 Barde (Pierre), 528, 667.
 Bardou, 386.
 Bari Antoine, 40, 72.
 Barillot, 475.
 Barrème, 333, 362.
 Barrière, 667.
 Barthélémy, 65, 248, 558.
 Barthélémy (M^{lle} Antoinette), 385.
 Barthès, 632, 633.
 Basia Taraoré, 668.
 Bassamba Bengali, 416.
 Bassi Camara, 587.
 Bassi Touré, 587.
 Batsale, 502, 593, 504, 631.
 Baudic, 335.
 Bauer (François), 528.
 Bauthamy, 387, 446.
 Bayle, 68, 556.
 Bayllo Fadiga, 476, 524.
 Beaurepaire, 583.
 Beauvois (M^{me} veuve), 169.

Becchino, 136.
 Becchino (M^{me}), 200.
 Béchet, 629.
 Bèle, 38, 65, 159, 167, 229, 248.
 Bélia Camara, 587.
 Bélia Souma, 284, 588.
 Bellac, 227, 363, 590.
 Belleruche (de), 179, 306.
 Belondrade, 39, 285, 384.
 Bemba Badala, 416, 524.
 Bemba Camara, 137, 588.
 Bamba Conté, 417.
 Bamba Conté, 163.
 Bemba Sylla, 476.
 Benaben, 178, 387, 590.
 Bendé, 415.
 Bendou Boudou, 630.
 Benga Diobo, 200, 231, 417.
 Benga Etienne, 417.
 Bengali, 164.
 Bengali Diakité, 335.
 Bengali Fofana, 334.
 Bengali Oularé, 283.
 Bengali Souma, 365.
 Béni, 415.
 Benjamin Camara, 230, 311.
 Benké Sanoko, 313, 384.
 Benoit, 386.
 Benoit (Jules), 165.
 Bérété Namori, 476.
 Berthet, 598.
 Berthon, 227.
 Bertrand, 363, 528, 616.
 Besnard, 629.
 Bessot, 527.
 Beynis, 137.
 Beynis (G.), 688, 689.
 Bézagu, 38, 65, 68, 72, 137, 179, 308.
 Bézau, 227, 228.
 Bibault, 166, 248.
 Bicaise, 137.
 Bidaine, 165, 363, 630.
 Biétri Camara, 665.
 Bigne Camara, 529.
 Billault, 333, 362.
 Bilot 616.
 Binti Fodé, 230.
 Binti Sory Yattara, 71.
 Birahima Diallo, 162.
 Birame N'Diagne, 169.
 Birol de la Pommeraye, 68.
 Blanc (docteur), 39, 136, 199, 630.
 Blanc (Jean), 165, 228, 414.
 Blin (Dr), 502, 593.
 Blondeau, 614.
 Bobary Taraoré, 41.
 Bobo Camara, 168, 249.
 Bobo Souma, 588.
 Bocari Cissé, 668.
 Bocari Soriba, 311.
 Bocary Bangoura, 587.
 Bocary Bérété, 70.
 Bocary Coha, 335, 588.
 Bocary Conté, 230, 585, 586.
 Bocary Diallo, 587.
 Bocary Diara, 416, 476, 585, 586.
 Bocary Kamara, 250.
 Bocary Konaté, 585.
 Bocary Kondé, 475, 586.
 Bocary Konté, 588.
 Bocary Oularé, 364, 383.
 Bocary Samo, 585.
 Bocary Sangaré, 585, 693.
 Bocary Souma, 416.
 Bocary Souma, 417.
 Bocary Soumaré, 368, 591.
 Bocary Taraoré, 585.
 Bocary Touré, 103.
 Bocary Yattara, 162.
 Bokari Camara, 250.
 Bokari Kamara, 248.
 Bokary Bangou, 161.

Bokary Diallo, 416.
 Bokary Diara, 42, 476.
 Bokary Fofana, 161.
 Bokary Koly, 164.
 Bokary Soussou, 231, 417.
 Bokary Touré, 162, 231, 250, 285, 477.
 Bombph Jean, 529.
 Bona Auguste, 40, 382, 504.
 Bonchamps (de), 282, 333, 362, 631.
 Bonfanti, 41, 504, 693.
 Bongboti, 314.
 Bonnavaes (Paul), 40, 136, 166, 199, 227, 312, 384, 617, 630.
 Bonnet, 228.
 Bord, 70, 72.
 Borie, 404, 477.
 Bosso Kamara, 164.
 Botross, 40.
 Boubakar Ansou, 476.
 Boubakar Diallo, 249.
 Boubakar Diop, 592.
 Boubakar Wadé, 230, 632.
 Baubakar Yattara, 668.
 Boubou Keita, 586.
 Boubou Kissi, 283.
 Boubou Sow, 168, 200.
 Bouchard, 39, 72, 102.
 Boucher (Le), 167, 179, 558.
 Boucher (M^{me} Le), 285.
 Boudaud, 41, 446, 473, 589, 630, 693.
 Boudian Sindibé, 476.
 Bouéré Kamara, 586.
 Bougouma Diène, 169.
 Bouchet, 65, 66, 72.
 Bouissou Albert, 415, 558, 667.
 Bouix, 200, 478.
 Boukari Keita, 384.
 Boulanger, 168, 473, 616.
 Boullivel Mody Mama, 504.
 Bouma Konté, 417.
 Boundiala Kaba, 162.
 Boundo Konionon, 248.
 Boundou, 160.
 Boundou Camara, 284.
 Boupoulani, 557.
 Bouquet, 85, 590.
 Bouquillon, 200, 201.
 Boura Keita, 365, 618.
 Bourama Baga, 71.
 Bourama Diakité, 168.
 Bourama Fata Dion, 162.
 Bourama Yattara, 71.
 Bouré Mandé N'Ta, 161, 162.
 Bourgeois (Léon), 415, 528, 591.
 Bourguine (Léon Maurice), 71, 333, 362, 629.
 Bourguine (M^{me}), 478.
 Bourougan, 164.
 Bousquet, 591.
 Bousquet, (M^{me}), 477.
 Boussourou Koulibali, 334, 364, 382.
 Bouthinaud, 478.
 Bouthinaud (M^{me}), 619.
 Bouys, 39, 70, 102, 165, 282, 311, 312.
 Boy Sory Souma, 167.
 Boy Sory Souma, 103.
 Boyanké Sory Souma, 161.
 Boye Lampel, 593.
 Brahima Daba, 691.
 Brahima Diakité, 161.
 Brahima Fatadion, 477.
 Brahima Foula, 556.
 Brahima Kourouma, 586.
 Breck, 39.
 Breffil, 631.
 Brière de l'Isle, 166.
 Bringuier, 229, 248.
 Brocard, 386, 414.

Brondes, 387.
 Brossat, 386.
 Brulé, 227, 248, 282, 363, 446, 669.
 Brun, 387.
 Brunet, 200, 365, 474.
 Bülbert, 388.
 Burki, 61, 662.

C

Caba Camara, 163.
 Caillier, 229, 335.
 Cala Kondé, 416.
 Calo Demba, 417.
 Camara Daba, 476.
 Camara Soriba, 476.
 Camus, 227, 363, 386.
 Candellé-Bejottes, 39, 385, 417, 590.
 Candellé Dominique, 558.
 Canivenq, 39, 40, 71, 166, 366, 617, 667.
 Carimou, 72, 311.
 Casabianca, 228.
 Castéran, 363.
 Cathelin, 312, 387, 446.
 Cauzid, 632.
 Cavad, 303.
 Cayatte, 63.
 Cayrier, 139, 284, 668.
 Cayrier (M^{me}), 335.
 Cazade, 229.
 Cazaubon, 229.
 Cazenave, 618, 632.
 Cercle Européen de Conakry, 478.
 Cercle Republicain Laïque et Démocratique de Conakry, 478.
 Cérés Armand, 155, 616, 668.
 Cérés (M^{me}), 530.
 Cervasoni (Martin), 590.
 Chachuat, 590.
 Chaffaud, 333, 362, 381, 383, 415.
 Chain Bon Hessein, 657.
 Champeau, 227, 363, 386.
 Champion, 166, 415.
 Chanut, 68.
 Channu, 68.
 Chapey, 63.
 Charbonnier (Armand), 557.
 Charles, 478.
 Charles (Jean), 362.
 Charles Thomas, 103, 475.
 Charmasson, 137.
 Chatenay, 38, 283, 559, 630, 690, 692.
 Chauffaille (Georges), 473.
 Chauffaille (M^{me} Jeanne), 474, 503, 504.
 Chaussard, 388.
 Chauvin, 38, 137, 159, 167, 248, 312, 361, 382, 632.
 Chavanel et Fils, 661.
 Chavet, 135.
 Chédid, 40.
 Chéker (Joseh), 657.
 Chekri Melkoun, 555.
 Chérel, 387.
 Chérel (M^{me}), 42.
 Chillou, 228, 363, 386, 448.
 Ciré Modou Sako, 71.
 Ciré Salifou Yattara, 71.
 Ciré Tamou Camara, 161.
 Cissé Almamy, 476.
 Cissé Sidiki, 476.
 Clerc, 68.
 Clergue, 309, 383.
 Cocci, 387, 447, 473.
 Coguiéc, 632.
 Coindard, 282, 310, 363, 617, 630.
 Coker (Alphonse), 376.

Coker (Jean-Maximilien), 137.
Coker Souleyman, 40, 382.
Colé 230.
Colé Némoko, 587.
Colé Souma, 162.
Collard (Docteur), 630, 631.
Collard (Lé), 310.
Colobé, 138.
Colobé Jean, 417.
Cologne Bangoura, 161, 565.
Colomb (Joseph), 473, 590.
Colonna de Léca (Joseph), 334, 528, 559, 631.
Comba François, 588.
Coménaro Sogbé, 73.
Commba Diagne, 314.
Cie Coloniale d'Exportation, Cie F. A. O., 662.
Cie Lyonnaise, 555.
Coniac (le), 165, 386.
Constantin (Charles), 447, 528.
Cordeil, 179.
Cordier (M^{me}), 418.
Costes, 311, 386.
Costes (M^{me}), 138, 365.
Coston (de), 166, 311.
Cot, 529, 693.
Cotrin, 68.
Cottier, 387, 473, 474.
Cottier (M^{me}), 138.
Couillaut, 691.
Coville Modou, 71.
Coulbaly Moriba, 586.
Cournert, 138.
Cournert (Henri), 446.
Coup, 250.
Ourouna Camara, 585.
Courveille, 68, 179.
Couteau, 388.
Coutouly (de), 381, 382, 631.
Courn, 228, 283, 284.
Cratère, 691.
Crémone, 476, 477, 502.
Crémone (M^{me}), 475.
Crespin, 41, 365.
Crettien, 218.
Crivelli, 250.
Cros (Louis), 417, 528, 693.
Cugnier, 39, 631.
Curtis (Benoît), 231, 285, 530.
Cuvelier, 200, 633.
Cuvelier (M^{me}), 530.
Cuvillier, 42.

D

Daba Amadou Yattara, 71.
Daba Fodé Yattara, 71.
Daba Mazaré, 417.
Daba Sory Yattara, 71.
Daba Toumané, 592.
Damba (André), 334.
Damba Béréte, 70.
Damba Diakité, 587.
Damba Séoli, 587.
Damoussa Samoura, 72, 585.
Lani Gouba, 164.
Daniel Jones, 442.
Daouda Baty, 73.
Daouda Diakité, 691.
Daouda Gassama, 103.
Dar, 387.
Darand, 227, 228, 386.
Darracq (Mr.), 366.
Darracq (M^{me}), 365.
Darracq (Robert), 39, 166, 473, 527, 558, 590.
Dary, 165, 167, 559, 616.
David, 690.
Davidson, 68.
Dayla Seck, 163.
Debord, 388.
Decaux, 559.

Decayeux, 42, 385.
Decayeux (M^{me}), 42, 385.
Dedieu, 387.
Degorce, 284, 311.
Dehné, 247, 629, 630.
Delacour, 557, 631, 666, 691.
Delille, 666.
Delmouly (Pierre), 525.
Delpeyroux, 68.
Demba Béréte, 311.
Demba Camara, 71, 588.
Demba Cissé, 161, 163.
Demba Fomba, 313.
Demba Mara, 365.
Demba Michel, 667.
Demba Sidibé, 586.
Demba Souma, 282.
Demba Sylla, 312.
Demba Yéro, 40, 71.
Dénis, 38.
Deproge, 229.
Desgranges, 247.
Desgranges (M^{me}), 385.
Desprez, 7, 558.
Desprez (M^{me}), 167, 312, 558, 559, 591.
Dessarps, 386, 473.
Destephen, 68.
Destibeaux, 690.
Devarieux (M^{me}), 228, 313, 384, 592.
Devèze, 200.
Diabélou Keita, 692, 693.
Diaby Conté, 167.
Diaby Kondé, 586.
Diadhieu Blaise, 417.
Diagne (Pierre), 40, 72.
Diaguiné Keita, 616.
Diaka Camara, 691.
Diakité (Louis), 476.
Dial (Charles), 40, 71.
Diam Diallo, 529.
Dian Diakité, 417, 447.
Dian Sidibé, 476, 586.
Diango Kondé, 618.
Diango Oularé, 617, 691.
Dianguiné Keita, 618.
Dianka Sori Kéra, 161.
Dianké Diakité, 585.
Diara Camara, 585.
Diara Kamara, 164.
Diara Koné, 586.
Diaré Sira, 72.
Dico Malic, 40, 72.
Didier, 388.
Diccéfou Kourouma, 586.
Diel Mou Kourouma, 161.
Diel Moro Dombia, 104.
Dietlin, 136, 200, 229.
Digui Camara, 231.
Digui Keita, 503, 587, 591.
Digui Sembé, 476.
Diguiba Béréte, 416, 476, 524.
Diguy Koné, 164.
Dimpault (Victor), 362, 386.
Dinah Modou, 71.
Dindo, 164, 313, 314.
Dindo Hédéka, 415.
Diogba, 558.
Diogbo, 164.
Diombé Kaman Kamara, 164.
Dioné Bangoura, 313.
Dioné Camara, 103.
Diop, 138.
Dioro Diramba, 585.
Dioro Sankaré, 586.
Diouba Sidibé, 586.
Dioubabory Keita, 70.
Diouf (Jean), 417.
Diouf Youssouf, 559.
Diouma Ténen Kamara, 163.
Dioumé Sidibé, 167.
Diozé Koné, 335.

Dirand, 284, 311, 387.
Dissa Camara, 476.
Djafal Kalil, 68.
Djian Bamba, 71.
Djibi N'Diaye, 71.
Dobogoua Zoummaingui, 164.
Dodds, 386.
Dolisie, 334, 363, 690.
Dondaia Sankou, dit Alkaly Dandia, 162.
Donsou Mori Nabé, 163.
Dopler, 314, 363, 474, 504.
Doré, 310.
Doua Keita, 529.
Douba Leye Keita, 163.
Doungaya, 162.
Doussoumodou Béréte, 311.
Dréano (Joachim), 228.
Drouin, 168, 283.
Droz (Marie-Joseph-Alphonse-Auguste), 690.
Dubois, 39, 136, 166, 198, 473, 590, 667.
Dubot (Charles), 68, 655.
Dubot Frères, 657.
Dubot (Louis), 383.
Dubreuil (Henri), 415, 528.
Dubreuil (Marcel), 473.
Dubreuil (M^{me}), 334.
Ducassé, 312, 415, 559, 631, 666.
Duchène (André), 556.
Duchez, 503.
Dumas, 230, 334, 386, 630, 631.
Dumax Baudron, 414.
Dumenil, 503.
Dumez, 388.
Dumoulin, 230.
Duparc, 227.
Dupont, 228.
Dupuch, 363.
Durand, 40.
Durand de Surmont, 632.
Dussaulx, 167, 228, 248, 249, 312, 335, 384, 559, 592.
Dussaul, 68.

E

Ecalie, 165, 168, 247, 248, 333, 362, 629.
Ecole normale William-Ponty, 582.
Edouard Havisaide, 559.
El Haousseini Kondé, 527.
Elias Lurki, 68.
Elias Makoul, 68.
Elie, 103.
Elie Chavancé, 192.
Emilie Ranoure, 365.
Emily, 365, 382, 502.
Etienne Camara, 417.
Etienne Gaye, 41.
Eugène Faber, 668, 693.
Exposition Franco-Marocaine de Casablanca, 472.

F

Fa Hamadou Kamara, 162.
Fabory Konaté, 313.
Fabre (Julien), 503.
Facéri Kamara, 437.
Facéri Kamara, 437.
Faciné Nomoko, 162.
Facine Yattara, 383.
Facoye Toli, 283.
Fadalla Tounkara, 517.
Fadio Dama, 160.
Fadiouyou Keita, 691.
Fadouba Keita, 163.
Fakaba Kondiano, 630.
Fake, 617.
Faley Doumbouira, 168.

Fallaye Konaté, 198.
Fama Mansaré, 162.
Famadvo Camara, 313.
Famakan Koné, 587.
Famodou Makassouba, 617.
Famoro Samoura, 248.
Famory Keita, 230, 557.
Famory Kondé, 311.
Famoti Mansaré, 162.
Famoudou Keita, 311.
Fan Diomandé, 587.
Fanda Kondé, 416, 524.
Fanfodé Keita, 161.
Fankoro Kondé, 283.
Fantaba, 163.
Fara Kondé, 314.
Fara Tounkara, 559.
Farba Seidi, 593.
Faria Mansaré, 162.
Fasciné Touré, 618, 619.
Fasin Kaba, 163.
Fasséry Taraoré, 161.
Fassinet Yattara, 559.
Fassinet Yattara, 587.
Fassiri Koné, 586.
Fatamba Kondé, 630.
Falou Ane, 250.
Fatou Sow, 250.
Fauher (M^{me}), 200, 335, 384, 592.
Favreau, 228, 311.
Fawa Dioran, 283.
Fayon, 169, 474.
Félix Sow, 314, 334, 503.
Fémi Danoun, 284.
Fénot, 363.
Fernandez (Louis), 167, 593.
Ferret, 228.
Ferrier, 31, 382, 385, 417, 527.
Feuille, 333, 362, 631, 666, 693.
Feyte Berthe (m^{me}), 474.
Fieuzal, 227, 247, 282, 683.
Figarol, 333, 362, 630.
Figarol (M^{me}), 200.
Filani Kourouma, 477.
Finamory Koné, 587.
Firiah, 335, 333, 415.
Firiki, Makassouba, 163.
Fleury (Pierre), 72.
Flottes de Puzols, 363, 414.
Fodé Ansoumani, 162.
Fodé Bangoura, 284.
Fodé Bissimi aye, 161.
Fodé Bokar, 592.
Fodé Camara, 162.
Fodé Camara, 416.
Fodé Camara, 475.
Fodé Camara, 476.
Fodé Camara, 485.
Fodé Camara, 585.
Fodé Condeto, 215.
Fodé Conté, 103, 137.
Fodé Couya, 417, 477.
Fodé Diakité, 284.
Fodé Dubréka, 314.
Fodé Fadika, 162.
Fodé Ismaïla Sako, 161.
Fodé Kamara, 557.
Fodé Keita, 413.
Fodé Keita, 163.
Fodé Keita, 416, 591.
Fodé Keita, 558.
Fodé Keita, 585.
Fodé Keita, 592.
Fodé Kerfalla, 617.
Fodé Kourouma, 137, 585.
Fodé Mamadou Kamara, 248.
Fodé Oularé, 161, 416.
Fodé Samoura, 586.
Fodé Sangoura, 588.
Fodé Sidibé, 586.
Fodé Silla Yattara, 71.
Fodé Souaré, 284.

Fodé Souma, 169, 210.
Fodé Souma, 381.
Fodé Souma, 415.
Fodé Souma, 587.
Fodé Souma, 631.
Fodé Taraoré, 416, 585.
Fodioulou, 131.
Fomba (Abel), 40, 71.
Fons (Joseph), 528.
Formo, 231.
Foufounis, 656.
Fougo Zoumanigui, 164.
Fougui Camara, 586.
Foula Ben égniel, 200.
Foula Fodé Kamara, 161.
Foulé Youla, 476.
Fousset, 40, 167, 198, 386.
Fousset (Mme), 42.
Fowler (Célestin), 417.
Fowler (Joseph), 230.
Francis (Jean), 447, 475, 586, 657.
Francis (Johnson), 39.
François Comba, 281.
François (Johnson), 529.
François Moussa Yattara, 199.
Francon, 361.
Fratissier, 66, 381.
Fratissier (Mme), 361, 618.
Frayse, 337, 473.
Frey, 689.
Fur (Le), 583.

G

Gaborit Nelson, 415, 693.
Gaëtan (Etienne), 249.
Gagne Kamara, 168.
Gaillardon, 363, 383, 414, 478.
Galary, 102, 229.
Galibert (Arnand), 630, 527.
Galibert (Charles), 230, 366, 384, 446.
Galibert (Henri), 446, 657.
Galibert Soya, 384.
Galin, 136.
Gall (Pierre le), 473.
Gallo Samba, 475, 585.
Gallois et Cie, 443.
Galy, 294.
Galy Farrée (Mme), 617.
Gao, 166, 501.
Garmier, 227, 386.
Garrigues, 303.
Garzon, 382.
Gaspard, 165, 415.
Gasset (François), 663, 612.
Gasset (Mme), 666, 692.
Gata Soua, 164.
Gand, 282.
Gaye Ba, 549, 559, 601.
Gayot, 337.
Gencel, 337.
Gencel (Mme), 137, 298, 592.
Genevois, 223, 312, 313, 335, 387, 403, 551, 592.
Genevois (Mme), 314.
Geoffroy, 363, 386, 417.
Georges Belot, 665.
Georges Zenon, 40, 69, 70.
Géra di, 351, 475, 559.
Gérard, 137, 387.
Germain Bonaventure Souma, 618.
Geslot, 387.
Gilbert, 311.
Gillet, 229, 471.
Gillet (Mlle), 283.
Gillot, 543.
Gnery Moussa Bangoura, 71.
Gnouma Modou, 71.
Gobillon, 138, 529.
Godel, 583.

Goertz, 62.
Gomand (Mme), 249.
Gomez (Antoine), 558.
Gonon, 230, 414, 617.
Gouly Camara, 587.
Gourdeau César, 40, 71, 527, 528.
Grand (Jean), 138, 502, 556.
Grandsire, 385.
Grès, 131, 388.
Grésy (Harace), 230, 312, 334, 362, 364, 57, 629, 630, 666.
Grossetti, 386.
Guéye (J. B.), 335.
Guéyes Ou-man, 40, 382.
Guibrilla Sako, 163.
Guilloy, 385, 414, 417.
Guimé Camara, 231.
Guimé Diallo, 162.
Guinaull, 166, 364, 632.
Guiné Tourou, 619.
Guiraud (Paul), 364, 366, 382, 383, 446, 527, 631.
Guiraud et Made, 441.
Guy (Gaston), 138, 227, 228, 225, 663, 669.
Guy (Mme), 167, 365, 383, 475.
Guyomarch, 690, 692.
Guyot Janin, 691.

H

Hafi Fofara, 160.
Hajib Mattar, 68.
Hamadou Diallo, 162.
Hamed Diallo, 558.
Haramba, 102.
Haramba (Mme), 138.
Harry Kombadon, 415.
Hassoun Keita, 417.
Henri Finch, 656.
Henry, 333, 362.
Henry (Mme), 314.
Hérico Samouré, 162.
Hermet, 7, 385.
Hohny Bangoura, 250.
Ho le, 72, 166, 230, 312, 335, 629.
Homassel, 167, 366.
Homassel (Mme), 504.
Homassel (Mlle), 504.
Houard, 477.
Huga, 227, 363, 386.
Hugon, 386.
Hugues, 644.
Huguet, 68.
Humblot (Mme), 138.
Hummel, 331.
Hurteloup, 64.

I

Ibrahima, 198.
Ibrahima Amadou, 161.
Ibrahima Bamba, 617.
Ibrahima Camara, 71, 103.
Ibrahima Camara, 585.
Ibrahima Camara, 587.
Ibrahima Camara, 591.
Ibrahima Cissé, 163.
Ibrahima Conté, 588.
Ibrahima Fatadion, 502.
Ibrahima Fofona, 365.
Ibrahima Gaye, 416, 524.
Ibrahima Kondé, 617.
Ibrahima N'ouila, 166.
Ibrahima Soko, 385.
Ibrahima Seck, 161.
Ibrahima Yattara, 71.
Idrissa Konté, 249, 558.
Idrissa Konté, 529.
Idrissa Sokona, 545.
Idrissa Souma, 248.

Ihi Coulibaly,
Ilinta Taraoré, 136.
Irtala, 39.
Isidore Collet, 249, 529.
Ismaëla Dioula, 588.
Ismaël Youla, 40, 230.
Issa Camara, 618.
Issa Kamara, 161.
Issac Sultan, 68.

J

Jabre Elias, 66.
Jack Sène, 72, 199, 311.
Jacques N'Daw, 199.
Jacob Harving, 382.
Jacobi, 136, 387.
Jaffre, 386.
Jaillard, 282, 590, 616.
James, 167.
James Saundas, 476, 524.
Jamil Danoun, 308, 490.
Jamet (Jean), 473.
Janny, 384, 589, 690.
Janny (Mme), 477.
Jarnach, 477, 668.
Jay, 503.
Jean Hippolyte, 384.
Jean Louis Camara, 312.
Jean Marie Alio, 101.
Jean Marie Katty, 285.
Jézouin, 41, 592.
Jézouin (Mme), 592.
John Capinta, 447.
Joly, 363.
Jonathan Bokari, 475.
Joseph Camara, 230, 382.
Joseph Capinta, 524.
Joseph Demba, 416.
Joseph Kalim, 415.
Joseph Mansour, 668.
Joseph N'Daw, 200.
Joseph Saond, 656.
Joubert (Albert), 139, 312, 384, 474.
Joubert (Camille), 388.
Jourdan, 690.
Jugla, 72, 414.
Julia, 312.
Julian, 227, 247, 473, 505, 589, 591, 619.
Julianna Pratt, 441.
Junca, 387.

K

Kaba Camara, 137.
Kaba Kamara, 590, 618.
Kaba Keita, 163, 384, 476, 692.
Kaba Konaté, 585.
Kaba Kondé, 416, 632.
Kaba Koné, 160.
Kaba Kon-lé, 363.
Kaba Koré, 164.
Kaba Kourouma, 72.
Kaba Silla, 475.
Kaba Sylla, 382, 590, 591.
Kaba Taraoré, 284, 365.
Kaba Touré, 168, 385, 447.
Kabak Kourouma, 40.
Kabary Ouanibogui, 164.
Kabi Fodé, 71.
Ka oula, 313.
Kalétigui Fofana, 68.
Kalil Akanan, 284.
Kalil Assaf, 192.
Kaly Siaka, 587.
Kama Mori Kourouma, 161.
Kamara Namory, 415.
Kaman Kamara, 164.
Kamara Dieké, 668.
Kamara Irefo, 586.
Kamil Souleymane, 40, 193.

Kamody Camara, 163.
Kamy Kéré, 164.
Kandahai, 164.
Kandé Touré, 587.
Kanfori Damba, 249, 587.
Kanfori Fodé, 586.
Kanfori Georges, 249.
Kanga Bamba, 313.
Kania Kamara, 416.
Kani Modou Makassouba, 691.
Kanimbo Madi Keita, 557.
Kankouké Touré, 231.
Kanta Joseph, 417.
Karaban Souma, 365.
Karagou Koné, 136.
Karaham Souma, 161.
Karamba Diarabi, 163.
Karamoko Abdoulaye, 163.
Karamoko Alfa, 163.
Karamoko Alfa Boleya, 163, 229.
Karamoko Dadi Bolaro, 163, 229.
Karamoko Lami, 164.
Karamoko N'Dané, 163.
Karamoko Sékou Gassama, 103.
Koramoko Sylla, 103, 162, 616.
Karamokodi, 199.
Karanké Mara, 162.
Karfa Kamara, 161.
Karfa Oularé, 161, 691.
Karif Kamara, 250.
Karifa Keita, 557.
Karifa Kondé, 72.
Karimou Karamara, 161.
Karounga Keita, 164.
Karounga Marie, 162.
Karounga Taravré, 502.
Kassein, 441.
Kassia Kamara, 363, 586.
Kassia Saragnoko, 284.
Kati Camara, 504.
Kati Fodé Kamara, 163.
Katou Kamara, 586.
Katy Sory, 160.
Katty Emmanuel, 667.
Ké Touré, 443.
Kéba Silla, 103.
Kéba Sylla, 588.
Kédi Bangoura, 587.
Kédy Bangoura, 503.
Keffy Touré, 417.
Kéling Ba Kaba, 162.
Keita Madi Touré, 162.
Keita Mamadi, 476.
Keita Nankouman, 476.
Kékoura, 164.
Kékoura Mansaré, 162.
Kélefa Konaté, 162.
Kéleffa Kamara, 249.
Kémoko Kourouma, 164.
Kémoko Makassvuba, 691.
Kémoko Touré, 415, 585.
Kémorodji, 198.
Kéoulé, 164.
Kerfa Kondé, 162.
Kertala Keita, 692.
Kerfalla Koné, 160.
Kerfalla Touré, 475, 587.
Kerfallah Soumah, 42.
Kerneis (Dr), 159, 283, 364, 382, 473, 502, 503.
Kessler, 68.
Keyddy Tanéné, 201.
Khadi Touré, 529.
Kiaman Kory, 313.
Kindi Seydi, 162.
King Kamara, 42.
Kingoro Diara Souba, 137.
Kisseri Kamara, 668.
Kissi Taraoré, 586.
Koba Mendé, 199.

Kobé Bouaré, 168.
Kogo Sobogui, 164.
Koi-Koi, 164.
Koké Boiré, 416.
Kolan Koné, 136, 160.
Kolé Kamara, 559.
Koli Tacoubéa, 417.
Koli Kamara, 40, 591.
Kolibaly Fofana, 592, 619.
Kolobaly Konté, 476.
Koly Camara, 586.
Koman Kanté, 163.
Koman Makasouba, 163.
Komandian Mara, 248.
Kondé Diango, 585.
Kondéto Yansané, 384.
Koné Guilao, 164.
Koné Modou Camara, 160.
Koni Camara, 71.
Koni Fodé Yatara, 162.
Konia Kourouma, 417.
Konké Modou Touré, 103.
Konson Kourouma, 162.
Kony Aly Yattara, 71.
Kony Fodé, 71.
Kony Sory, 71.
Korombé Lénou, 161.
Koulako Mory, 617.
Koulako Traoré, 592.
Kouré Bouré, 161.
Kouyéya Bangoura, 40.

L

Labourdelle, 333, 362, 386.
Laguens, 138, 447.
Lahaya Baro, 476.
Lahé Koudé, 476.
Lahitollé (de), 159, 230, 334, 364, 527, 630, 631.
Laïba Mara, 586.
Lala Malan, 168, 618.
Lalande, 65, 72, 166, 167, 198, 199, 381, 414.
Lambin, 386.
Lambin (M^{me}), 138.
Lamina Camara, 230.
Lamina Camara, 585.
Lamina Camara, 588.
Lamina Camara, 588.
Lamina Couyaté, 417.
Lamina Fofana, 447.
Lamina Kaba, 162.
Lamina Sylla, 138, 219, 691.
Lamina Touré, 230, 284.
Lamine Diallo, 690.
Lamine Philippe, 528.
Lamini Makassouba, 163.
Lamotte (Kenri), 229, 502, 589.
Lamoureux, 217.
Lancina Kourouma, 42.
Lanciné Taraoré, 530.
Landriq, 137, 475, 692.
Langley, 656.
Lansana Camara, 416.
Lansana Camara, 417.
Lansana Camara, 586.
Lansana Camara, 591.
Lansana Conde, 163.
Lansana Georges, 417.
Lansana Kamara, 618.
Lansana Laho, 524, 592, 631, 632.
Lansana Sano, 335, 586.
Lansana Sylla, 588, 591.
Lansana Touré, 476.
Lansana Touré, 588.
Lansini Kourouma, 163.
Lapierre, 165, 229, 629, 667.
Lapoujade, 39, 102, 630.
Larvor, 41, 365, 665.
Lassalle, 528.
Lasseves (Antoine), 690.

Laurence (Albert), 249, 384.
Laurence (Jules), 139.
Laurence Mouth (M^{lle}), 103, 249.
Laurens, 387.
Laurent Camayon, 416, 476.
Laurenti, 474, 477, 668.
Lauze (Paulin), 474, 617, 667.
Lauzet, 227, 248, 418, 593, 631.
Lavallière, (de), 557.
Lavocat, 310.
Laye Caba, 476.
Laye Camara Sanguiana, 592.
Laye Camara Sirélaya, 592.
Laye Condé, 585.
Laye Keita, 231.
Laye Kondé, 415.
Léba Oularé, 416, 592.
Lecarpentier, 284, 311, 387, 592.
Lechaux (François), 474.
Lechaux (M^{me}), 504.
Lefebvre (Louis), 363, 382, 447.
Lefevvre (Jean-Marie), 559.
Lefèvre de St^e Marie, 70, 167, 630, 631.
Lefèvre (René), 200, 417.
Lefilliâtre, 333.
Legeay, 630.
Lelouvier, 104, 632, 693.
Lemarchand (André), 167, 415, 591.
Lemerle de Beaufond, 414, 527, 630.
Lempereur, 39, 70, 136.
Léon Dolhomodou, 166.
Leray (Joseph), 473, 630.
Lerouge, 530, 664.
Lesage, 415.
Lescoffy (M^{me}), 284, 592.
Lescuyer, 387.
Lespinnasse, 632.
Lesterre, 38, 41, 138, 528, 530.
Létalla Sabbagues frères, 657.
Leth, 72.
Lhuerre, 136, 167, 169, 248, 333, 362, 366, 558.
Lieutaud, 228, 231, 248, 363, 379.
Lightburne (Joseph), 417.
Lions, 40, 137.
Lions, Joseph (Succession) 658, 664.
Lirman, 39, 227.
Liurette (Henri), 70, 126, 137, 282, 312, 333, 362, 384, 666.
Liurette, 70, 381, 415, 690.
Logios, 68.
Loiseleur des Longchamps de-Ville, 386.
Lombard, 139, 388, 448, 527, 589.
Longolo Koundono, 668.
Longuerue (de), 382.
Loriot, 136, 314, 387, 474.
Lorsey, 475.
Louis Cope, 335, 530.
Louis Kerfalla, 416, 592.
Louis Maka, 104.
Louise, 314.
Louvrié (René), 659.
Louys, 247, 386, 416.
Lovet, 386.
Lucas, 366.
Luthié, 556.
Ly (Adolphe), 383, 618.

M

Mabana, 668.
Macfaye (Emile), 617.
Madani Sabitou, 335, 477, 592, 619.
Madia Konaté, 417.

Madjiguème N'Diaye (M^{me}), 477.
Maës, 39, 228, 631.
Maestrati (Antoine), 415, 528.
Magathe Camara, 587.
Magathe Diawara, 447.
Magathe Sall, 231.
Magnan, 134, 179.
Magneron, 284, 478, 618.
Mahé (Léon), 528, 667.
Maïa Modou, 160.
Maingaud, 669.
Majhetar Sainb, 631.
Maka (Charles), 416, 477.
Makan Condé, 476.
Makan Kamara, 248.
Makan Kandé, 249.
Makan Samaké, 249.
Makan Soumaké, 586.
Makassouba Bemba, 476.
Makoul frères, 658.
Mallard, 528, 590.
Mallet (Edouard), 39, 667.
Maligui Touré, 285.
Maligui Yattara, 103.
Maloubier, 388.
Malterre, 138.
Mamadi Ali, 617.
Mamadi Cissé, 529, 592.
Mamadi Coma, 41, 530.
Mamadi Condé, 476.
Mamadi Diallo, 166.
Mamadi Diallo, 476.
Mamadi Kabiné, 160.
Mamadi Keita, 557.
Mamadi Koné, 160.
Mamadi Sidibé, 416.
Mamadi Touré, 160.
Mamadou, 198.
Mamadou, 616.
Mamadou Aliou, 617.
Mamadou Alfa Baréadio, 161.
Mamadou Alpha, 103.
Mamadou Ba Oularé, 161.
Mamadou Baïlo, 198, 313.
Mamadou Bakili, 587.
Mamadou Bobo, 198.
Mamadou Camara, 41.
Mamadou Camara, 42.
Mamadou Camara, 137.
Mamadou Camara, 163.
Mamadou Camara, 168.
Mamadou Camara, 231.
Mamadou Camara, 365.
Mamadou Camara, 503.
Mamadou Camara, 504.
Mamadou Camara, 558.
Mamadou Camara, 585.
Mamadou Cissé, 585.
Mamadou Cissé, 693.
Mamadou Chérifou, 161.
Mamadou Coulibaly, 585.
Mamadou Couyaté, 504.
Mamadou Dalaba, 313.
Mamadou Damba, 587.
Mamadou Demba, 382.
Mamadou Diallo, 162, 692.
Mamadou Diallo, 284.
Mamadou Diallo, 335.
Mamadou Diallo, 365.
Mamadou Diallo, 617.
Mamadou Diare, 249.
Mamadou Diawando, 618.
Mamadou Doukouré, 69, 70.
Mamadou Foubia, 365.
Mamadou Doumbia, 447.
Mamadou Fofana dit Alcaly Mamadou, 162.
Mamadou Foulacounda, 162.
Mamadou Habibou, 161.
Mamadou Kali, 476.
Mamadou Kamara, 314.
Mamadou Kamara, 365.
Mamadou Keita, 416.

Mamadou Keita, 476.
Mamadou Kollenké, 163.
Mamadou Konaté, 416.
Mamadou Konaté, 585.
Mamadou Kondé, 42.
Mamadou Kondé, 103.
Mamadou Kondé, 527.
Mamadou Kondé, 585.
Mamadou Kouyaté, 335.
Mamadou Labro Diallo, 415.
Mamadou Lamine, 557.
Mamadou Mandegui, 667.
Mamadou Mansaré, 592.
Mamadou N'Diaye, 335, 587.
Mamadou Oularé, 161, 416, 585.
Mamadou Oury, 163, 382.
Mamadou Paté Barry, 312.
Mamadou Penda, 42, 104.
Mamadou Saïdou, 617.
Mamadou Sako, 585.
Mamadou Salifou (dit Bangoura dit Diallo), 41.
Mamadou Saliou, 39.
Mamadou Saliou, 198.
Mamadou Samakoro, 475.
Mamadou Sarakoré, 503.
Mamadou Sidibé, 585.
Mamadou Sonaré, 668, 692.
Mamadou Souma (dit Koni Modou), 161.
Mamadou Sylla, 477.
Mamadou Sylla, 586.
Mamadou Sylla, 691.
Mamadou Taraoré, 335.
Mamadou Taraoré, 585.
Mamadou Taraoré, 586.
Mamadou Taraoré, 586.
Mamadou Thiam, 161, 198, 248, 285, 504.
Mamadou Tierno Abdoul, 161.
Mamadou Touré, 40, 72.
Mamadou Touré, 41, 231.
Momodou Touré, 219.
Mamadou Touré, 619.
Mamadou Yatara, 160.
Mamadou Yatara (dit Nenni Modou), 161.
Mamadou Yatara (dit Somini Modou), 162.
Mamadou Yatara (dit Yanegui Modou), 162.
Mamady Béréte, 136.
Mamady Camara, 41.
Mamady Camara, 586.
Mamady Diallo, 411.
Mamady Fofana, 586.
Mamady Kaba, 417.
Mamady Kamara, 162.
Mamady Kamara, 415.
Mamady Kanté, 693.
Mamady Keita, 72.
Mamady Keita, 284.
Mamady Keita, 312.
Mamady Keita, 363.
Mamady Keita, 586.
Mamady Koné, 586.
Mamady Koné, 416.
Mamady Koné, 691.
Mamady Koné (dit Mamadou Koné), 417.
Mamady Kourouma, 168.
Mamady Makassouba, 285.
Mamady Sissoko, 668.
Mamady Taraoré, 477.
Mamady Taraoré, 587.
Mamady Taraoré, 691.
Mamady Touré, 162.
Mamba Sano, 476.
Mamodou Sahanoko, 163.
Mamou Sidi, 586.
Mamour Diallo, 592, 632.
Mamy Dioubaté, 231.

Mamy Touré, 72, 193.
 Mana Keïta, 137.
 Manda Lénou, 630.
 Mandagout, 364, 381, 386, 414, 666, 667.
 Mandé Conaté, 382.
 Mandoloni, 528.
 Manel Souma, 475, 503, 587.
 Manfi Kamara, 586.
 Manga Ansoumani, 313.
 Manga Demba Youla, 136.
 Manga Ifana Taraoré, 617.
 Manga Seydou, 313.
 Manga Simbara Keïta, 163.
 Manga Ténen Kamara, 163.
 Manga Yola Sacko, 71.
 Mangadi Youla, 558, 559.
 Mangady Youla, 312.
 Mangnaya Souma, 103.
 Mangaye Youla, 383, 587.
 Mangué, 416.
 Mangué Souma, 161, 383.
 Mangué Yatara, 161.
 Manissa, 162.
 Mankani Mobo Keïta, 70.
 Mansa Camara, 587.
 Mansou Mara, 162.
 Mantindy, 164.
 Maouta, 162.
 Mara Samba, 585.
 Marcel (Diop), 503.
 Marcel Gallois, 192.
 Marché, 387.
 Margain, 386, 473.
 Mariani (Pierre), 447, 528.
 Maris, 387.
 Maroun Zaka, 68.
 Marquis-Sébie, 38, 248, 312.
 Marti (Albert), 68.
 Martial (M^{me}), 530.
 Martin, 68, 388.
 Martin Camara, 137.
 Martin-Chartrie, 381, 629.
 Martin N'Daw, 161.
 Martini (M^{me}), 558.
 Marty, 165, 166, 644.
 Marty (M^{me}), 417.
 Marubalri, 230.
 Mary Taraoré, 416.
 Massa Kindo, 415.
 Massa Yéma, 164.
 Massal Sall, 692.
 Massaoro Kamara, 164.
 Massène Diollo, 284.
 Massenot, 138, 168.
 Massia Falilou, 160.
 Massini, 166, 198.
 Massol, 102.
 Massyla (Diop), 39, 41, 136, 199.
 Mathieu O'Connor, 285.
 Mauger, 557, 616.
 Maunoury, 386, 448.
 Maurice Girardot, 665.
 Maurin, 447.
 Maury (Jean), 528, 631.
 Maury (M^{me}), 285.
 Mazic (Jean), 310, 527.
 M'Baye Bangali, 192.
 M'Béba Camara, 587.
 M'Bemba Camara, 199, 588.
 M'Boule, 557.
 Mèguèye Dièye, 528.
 Meiller, 248, 334, 591, 617.
 Melhem Ibrahim Rezkalla, 658.
 Melloüet, 219.
 Ménager, 590, 616.
 Mène, 311.
 Mèo, 631.
 Merle, 247, 385.
 Merle (François-Ernest), 666.
 Merle (Pierre), 473.
 Mesrine, 616, 618.
 Messa Guèye, 72.

M'Fa Morikaba, 161.
 M'Fa Mory Tounkara, 161.
 M'Fali Kondé, 163.
 M'Fali Oulé, 164.
 Michel, 42, 104.
 Michel N'Daw, 416, 524.
 Michel Mamadou, 72.
 Michelangeli, 311, 631.
 Migios, 148.
 Milanini, 227, 363.
 Meme Abennour, 283.
 Min Diané, 162.
 Miqueu-Rey, 136, 199.
 Missa Kamara, 137.
 Missa Kamara, 384.
 Missa Kamara, 586.
 Mistral, 138, 502.
 Modé Fofana, 138.
 Modi Aliou, 163.
 Modi Amidou Oulenko, 163, 313.
 Modi Aoua, 166.
 Modi Attigou, 163.
 Modi Boukariou, 617.
 Modi Boussouriouh, 617.
 Modi Boussourou, 162.
 Modi Cellou Kindi, 557.
 Modi Dioumou, 162.
 Modi Mama, 365.
 Modi Mamadou Diand, 164.
 Modi Mamadou Saliou, 527.
 Modi Mamadou Saman, 164.
 Modi Paté, 162.
 Modi Siddi, 198.
 Modi Tanou Mélikaré, 163.
 Modou Yaya Camara, 161.
 Mody Amadou, 198.
 Mody Bakar, 163.
 Mody Boubakar, 161.
 Mody Boye, 163.
 Mody Diavara, 103.
 Mody Diawara, 312.
 Mody Gadiry, 691.
 Mody Ibrahima Sory, 163.
 Mody Mama, 163.
 Mody Mamadou Marouata, 691.
 Mody Samba, 168.
 Mody Sory Kellen, 630.
 Mody Tanou Sérima, 163.
 Mody Tidia, 557.
 Mody Tounkoro, 72.
 Mohamadou Ali, 198.
 Mohamadou Chéffou, 529.
 Mohamadou Guikinne, 161.
 Moïse Hajar, 68.
 Moktar Diallo, 167, 592.
 Moktar Diop, 619.
 Moktar Sall, 40, 72, 446.
 Moktar Tall, 161.
 Momo Bangoura, 477.
 Momo Bangoura, 587.
 Momo Camara, 41.
 Momo Camara, 417.
 Momo Camara, 586.
 Momo Camara, 693.
 Momo Camara (dit Momo Rio-Pongo), 231.
 Momo Camara (dit Sadi, dit Momo Souma), 632.
 Momo Coréra, 250.
 Momo Coulibaly, 585.
 Momo Damba, 166, 168.
 Momo Kamara, 476.
 Momo Manéa, 587.
 Momo Morébayah, 417.
 Momo Moribaya, 68.
 Momo Sana, 417.
 Momo Souma, 39.
 Momo Souma, 475.
 Momo Souma, 529.
 Momo Souma, 588.
 Momo Sylla, 587.
 Momo Taraoré, 138.
 Momo Touré, 39, 200.

Momo Touré, 103.
 Momo Yatara, 365.
 Momodou Bela, 71.
 Momodou Camara, 161.
 Momodou Camara, 591.
 Momodou Camara, 587.
 Momodou Charles, 199.
 Momodou Mané, 476.
 Momodou Oularé, 586.
 Momoh Camara, 586.
 Momoh Souma, 588.
 Mondoloni (Marie), 415.
 Mondon, 666.
 Mongis (Amédée), 228.
 Mongué Taraoré, 164.
 Monmarson, 387.
 Monnier, 250, 386.
 Monteiller, 644.
 Montlouis, 387.
 Montlouis (M^{me}), 200.
 Montrat (Maurice), 582, 592, 632, 692.
 Moreau, 68.
 Mori Fodé Cissé, 163.
 Mori Kaba, 162, 285, 619.
 Mori Kandia Mansaré, 162.
 Mori Sanda Diakité, 162.
 Mori Siba, 586.
 Mori Tamadou, 163.
 Mori Taraolé, 335.
 Moriba Camara, 415.
 Moriba Maraoré, 668.
 Moriba Touré, 476.
 Moribé Souma, 593.
 Moriféré Coroman, 416, 476, 524.
 Morigbé Touré, 163.
 Morimonna Kondé, 311.
 Morlaye Baga Camara, 588.
 Morlaye Camara, 250.
 Morlaye Camara, 528.
 Morlaye Camara, 591.
 Morlaye Demba, 249, 447.
 Morlaye Kamara, 693.
 Morlaye Sacko, 71.
 Morlaye Sylla, 616.
 Morlaye Téméné, 365.
 Moro Sidibé, 586.
 Mortet, 386, 473.
 Mory Camara, 250.
 Mory Doré, 160.
 Mory Kaba, 166.
 Mory Kondé, 592.
 Mory Koné, 167.
 Mory Siman, 160.
 Mossogui N'Daye, 40.
 Motais Narbonne, 527.
 Moufé, 164.
 Mouhoukoné, 164.
 Mounia Kamara, 334.
 Mounia Sirifou, 164.
 Mounillot, 165.
 Moussa Belli Yattara, 162.
 Moussa Boulbiné, 417.
 Moussa Camara, 168.
 Moussa Camara, 232.
 Moussa Camara, 476.
 Moussa Camara, 585.
 Moussa Couribaly, 668.
 Moussa Demba Fassinet, 587.
 Moussa Diagne, 383.
 Moussa Diakité, 585.
 Moussa Diallo, 586.
 Moussa Diop, 230.
 Moussa Doumbouya, 384.
 Moussa Foda, 169.
 Moussa Guèye, 200, 231, 314.
 Moussa Kamara, 475.
 Moussa Kamara, 586.
 Moussa Keita, 160.
 Moussa Konaté, 417.
 Moussa Kondé, 231.
 Moussa Kondé, 617.
 Moussa Koné, 586.

Moussa Konté, 632.
 Moussa Kourouma, 160.
 Moussa Kourouma, 249.
 Moussa Kourouma, 284.
 Moussa Mara, 137.
 Moussa Mara, 161.
 Moussa Mara, 476.
 Moussa Mara, 586.
 Moussa Mara, 668.
 Moussa Mara, 692.
 Moussa Mady, 447, 587, 591.
 Moussa Makassouba, 163.
 Moussa Niaky, 249, 250.
 Moussa Sacko, 71.
 Moussa Samaké, 313.
 Moussa Sangaré, 313.
 Moussa Sidibé, 475.
 Moussa Sidibé, 585.
 Moussa Sidibé, 587.
 Moussa Sidibé, 668.
 Moussa Soaré, 529.
 Moussa Taraoré, 42.
 Moussa Taraoré, 168.
 Moussa Taraoré, 384.
 Moussa Taraoré, 477.
 Moussa Taraoré, 417.
 Moussa Taraoré, 504.
 Moussa Taraoré, 559.
 Moussa Taraoré, 586.
 Moussa Taraoré, 591.
 Moussa Taraoré, 618.
 Moussa Taraoré, 619.
 Moussa Tangoura, 618.
 Moussa Tounkara, 415.
 Moussa Tounkara, 585.
 Moussa Koura Saa, 164.
 M'Poule, 162.
 Mügelli, 245.
 Muller, 360.

N

Nabana Keïta, 557.
 Nadjimba Keita, 311.
 Naman Keita, 691.
 Nambala Keita, 691.
 Namboukary Makassouba, 164.
 Namina Aly Bangoura, 70.
 Namina Ke-Touré, 617.
 Namina Mumbi Camara, 71.
 Namodou Keita, 692.
 Namori Condé, 476.
 Namory Keita, 284.
 Namory Keita, 529.
 Namory Keita, 530.
 Namory Keita, 585.
 Namory Keita, 668.
 Namory Kourouma, 693.
 Namoura Keita, 335.
 Nana Kaba, 162, 503.
 Nanikoman Kamara, 164.
 Naukouman Coroman, 592, 632.
 Nankouman Kamara, 529.
 Nankouman Kondé, 162, 311.
 Nankouman Makassouba, 163.
 Nankouman Taraoré, 502.
 Nanséry Kondé, 311.
 Nansiriman Keita, 164.
 Nassar, 68.
 N'Chi Dembéle, 692.
 N'Daw, 335.
 N'Diaye (André), 618.
 N'Diaye (Jean-Baptiste), 416.
 N'Diaye (Joseph), 585.
 N'Diaye Kane, 230.
 N'Diaye Mamadou, 559.
 N'Diaye Oumar, 693.
 N'Digue Diagne, 314.
 Nelce Laurence, 137.
 Néma, 529.
 Némé Samaké, 586.
 Némokho Coléa, 40.
 Némorin, 200, 231.

N'Fa Caba, 476.
N'Fali Sankon, 161.
N'Golo-Coulibali, 161.
N'Ki Diara, 586.
Niabana, 693.
Niaman Taraoré, 364.
Nian Moussa, 365.
Nian Taraoré, 585.
Niana Diakité, 417.
Nicolas, 313, 386.
Niéko, 164.
Njéné-géni, 162.
Ninga Koné, 416.
Nio, 168.
Niomou, 164.
Niounamory Cissé, 163.
Norbert, 72, 167.
Nouals, 247, 384.
Nouhon N'Gakho, 416.
Nouman Camara, 476.
Nouman Keita, 284.
Noumouké Kaba, 691.
Noumouké Kouyaté, 161.
Noumouké Taraoré, 691.
Nouyakoly, 162.
Nouvella (Louis), 528.
Nyama, 168.
Nyandio, 162.

O

O'Connor, 529.
Oculi, 138, 335, 417.
Ode, 387.
Ode (M^{me}), 167.
Offret, 387.
Ormond Camille, 382, 591.
Orsolani, 631.
Ouakanie, 430.
Ouana Soua, 164.
Ouaou, 164.
Ouégo Camara, 168.
Oulaba Kourouma, 162.
Ouli Ouallara, 586.
Ouli Ouossara, 475.
Oumar Bangoura, 476.
Oumar M'Diaye, 72.
Oumar Rafiou, 592.
Oumar Touré, 592.
Oumara Camara, 585, 587.
Oumarou Camara, 284.
Oumarou Diallo, 250.
Oumarou Kann, 161.
Oumarou Sékhon, 529.
Oumarou Sidibé, 164.
Oundé Bocary Yattara, 71.
Oundé Sény Yattara, 71.
Oundé Sory, 71.
Oundou Lamina, 71.
Ouo, 164.
Oura-Oura, 164.
Ousman Dramé, 585.
Ousman Saada, 166.
Ousmane Diallo, 231.
Oussou Sompili, 161.
Oyépe, 164.

P

Pagnier, 387, 446.
Pailhès (Barthélémy), 667.
Palade, 138, 312, 386.
Palade (M^{me}), 668.
Palustran, 65, 68, 179, 382.
Paoli, 165, 167, 556, 592.
Paolletti, 387.
Paouli Camara, 588.
Parizis, 559.
Pata Mourki, 162.
Paté Saré, 161.
Pateron, Zochonis et Cie, 660.
Pathé Taraoré, 383.
Paul, 417.

Paul Belot, 665.
Paul Combes, 231.
Paul Diouf, 168, 618.
Paul Fist I, 441.
Paul Sommelier, 665.
Paul Vuillot, 555.
Paulmier, 669.
Pécarrère, 69, 168, 200, 334, 366, 415, 418.
Pécherat, 415.
Pécourt, 503.
Pellegrin (Louis), 364.
Pellegrin, 446.
Pénin, 136, 167, 200, 282.
Péquet (Jules), 473, 558.
Pérard, 39, 388.
Péricat, 40.
Pérocheau, 502.
Pérotti, 250.
Pérotti (M^{me}), 250.
Perrin, 387.
Peuvègne (Henri), 136, 227, 363, 386.
Pévé Guillebogni, 164.
Phili Dabo, 366.
Pichot, 388, 617.
Pichot, (M^{me}), 591.
Pié Taraoré, 591.
Pierre, 136, 166, 691.
Pierre Hébrard, 475.
Pierre Laurent, 199.
Pierre N'Diaye, 558.
Pietrantonio, 388.
Piétri, 475.
Pigal, 311.
Pillot, 387.
Pillot (de), 414, 668.
Pinelli (Vincent), 528, 631.
Pinelli (Xavier), 528, 529, 629, 668, 693.
Pirouane Ourouro, 162.
Plaute, 227, 228, 616, 631.
Plou, 68.
Plu, 387, 590.
Plu (M^{me}), 475.
Podesta (Charles), 617.
Podesta (M^{me}), 138.
Pohoue, 164.
Poiret, 38, 71, 365, 366, 559, 666.
Poirat (M^{me}), 365.
Poirrey, 334.
Polguer, 231, 471, 593.
Poli, 590.
Poncin, 179, 230, 334, 527.
Ponsot (M^{me}), 285.
Pontet, 312, 386.
Poquet, 528.
Poquet (M^{me}), 477.
Poré Samoura, 618.
Portal, 386.
Potier, 179, 364, 366, 632, 667.
Pouillet, 388.
Pouillet (M^{me}), 314.
Poulin, 63.
Pourroy, 85, 228.
Pourroy (M^{me}), 591.
Prat, 387, 446.
Prat (de), 69, 376, 388.
Prévost, 70, 246, 282, 311, 333, 362.
Prévost (M^{me}), 364.
Prière (Jean), 167, 199, 238.
Pringent (M^{me} Marie), 285, 590.
Proche, 630.
Prouff (Emile), 665.
Proust, 39.
Puget Ferdinand, 665.

Q

Quillac, 137, 364, 365, 448, 559.
Quintrie Lamothe, 527.

R

Raffali, 388.
Raffié, 443.
Raillard, 590.
Ralli, 388.
Rally (M^{me}), 138.
Raoul, 138, 335, 668.
Raphaël (Louis), 72, 230, 250, 618.
Raymond, 218, 388.
Raymond Lerouge, 441.
Raymond (M^{me}), 248.
Raynaud, 165.
Raynaud (M^{me}), 138.
Razimbaud, 282.
Razimbaud (M^{me}), 314.
Régnard (Raymond), 502.
Régnard (M^{me}), 250.
Régnard, 138.
Réhié, 135, 230, 690.
Renard, 590.
Renauva, 592.
Rendu de Longuevalle (Le), 630, 667.
Rennes, 333, 362, 384, 418, 527, 630.
Rezk Najib, 230.
Ribon, 38.
Rinaud, 68, 283, 478.
Riverchène, 693.
Robequain (Eugène), 690.
Robert, 387.
Robert (Charles), 40, 227, 557, 667.
Robert (M^{me}), 438.
Robert (Paul), 165, 384, 473.
Roberty, 333, 666.
Roch, 199, 312, 382, 477.
Rodier, 386.
Rogue, 165, 229, 381.
Rogue (M^{me}), 285.
Roiff (Jean), 631.
Roiff (Nicolas), 528.
Roldes, 387.
Romage, 632.
Rouanet, 68, 415.
Rouhaud, 40, 691.
Roulin, 418.
Roustant, 387.
Rouvin, 502.
Roux (Le), 139, 201.
Roziès, 361.
Rugginini (Clovis), 527, 530, 667.
Rullier (M^{me}), 228, 447, 559, 592.

S

Sa Doua, 168.
Saa Kesséry, 164.
Saba Sidibé, 504.
Sadio, 691.
Sad o Koné, 160.
Sagelet, 41, 136, 139, 201, 527, 539.
Saint-Antonin, 446, 475.
Saint-Antonin (M^{me}), 138.
Saint-Laurent, 285.
Saint-Olympe Delphin, 230.
Sakanoko Lamini, 476.
Sako Camara, 103, 230.
Sakoba Keita, 557.
Sakouba Samoura, 248.
Sala Salifou, 503.
Sala Sidibé, 364, 585, 619.
Salicéti, 103, 284, 364.
Salifou Bangoura, 41.
Salifou Camara, 163, 169.
Salifou Konté, 617, 619.
Salifou Yattara, 529.
Salifou Yattara, 587.
Saliou Béla, 163.
Saliou Fatouma, 161.

Salla (Emile), 40, 71.
Salli, 191.
Salou Doramodou, 249.
Saloun Ouma, 476.
Samba Bangoura, 365.
Samba Camara, 40.
Samba Cania, 417.
Samba Cissé, 504.
Samba Diakité, 618.
Samba Diallo, 232.
Samba Diallo, 284.
Samba Diallo, 530.
Samba Diallo, 585.
Samba Diallo, 586.
Samba Diam, 416.
Samba Dian, 585.
Samba Diop, 417, 442.
Samba Fodé, 71.
Samba Kamara, 198.
Samba Keita, 167.
Samba Keita, 199.
Samba Labé, 138.
Samba Mara, 40.
Samba Sall, 417.
Samba Sidibé, 168.
Samba Souma, 72.
Samba Taraoré, 586.
Sambali (Leita), 162.
Sambou Makassouba, 617.
Sampayo, 168, 200, 227, 228, 283, 418, 446.
Sampayo (M^{me}), 285, 334, 318.
Sampile Mamadou, 476.
Sampile Youssouf, 476.
Sana, 71.
Sana Camara, 529, 587.
Sana Konada, 249.
Sana Touré, 668.
Sankoulé Mané, 691.
Sauna Nomoko, 162.
Sano Mady Keita, 163.
Sanouci Condé, 476.
Sanounou Dafé, 365.
Sanoussi Cissé, 103, 447, 691.
Santiqui Hella, 161.
Santini, 387.
Santoni, 386.
Sara N'Guita, 618.
Sassonne, 65, 66.
Satan Laye Camara, 71.
Satan Modou Yattara, 71.
Saturnin Guéye, 442.
Sauvageot, 68.
Savain, 313, 386, 669.
Say, 388, 44.
Saya Camara, 588.
Sayo Camara, 383.
Sayo Camara, 415.
Sayo Camara, 442.
Sayo Camara, 631.
Syo Ko é, 160.
Sayo Mara, 585.
Sayon Mara, 72.
Saxon Oularé, 476.
Scheibum, 179, 636.
Schneider, (Marcel), 474.
Schneider (M^{me}), 530.
Schultz, 503.
Séach (Le), 693.
Sébé Komara, 161.
Sébé Loyo, 165.
Seckou, Souma, 249, 447.
Sédouba Bocary, 587.
Sédouba Camara, 586.
Sédouba Haïdara, 72.
Sédouba Kamara, 40.
Sédouba Kamara, 363.
Sédy Sako, 587.
Séga, 198.
Séidi Fina, 585.
Sekfou Lamina, 162.
Sékhouna Camara, 384.
Sékhon Fofana, 284.

Sékhou Lamara, 416, 524.
Sékhou Mahdi Touré, 162.
Sékou Abdoulaye, 657.
Sékou Ba, 162.
Sembé Saïou, 71.
Sénescal (Sidoré), 690.
Sény Fofana, 284, 592.
Sény Souma, 619.
Sérîki Kamara, 160.
Sérîkoro Kamara, 136.
Sérîman Camara, 139.
Seya Konaré, 284.
Seya Sidibé, 160.
Seydou Camara, 160.
Seydou Camara, 162.
Seydou Fadiga, 102.
Seydou Sow, 249.
Seydou Touré, 104, 384, 417.
Seydouba Camara, 201, 313.
Siaka Camara, 103, 585.
Siaka Demba, 475, 587.
Siaka Némé, 417.
Siaka Yattara, 475, 588.
Siakha Souma, 71.
Sibiri Dembélé, 284, 692.
Sibiri Diallo, 385.
Siché Baptiste, 558.
Siché (M^{me}), 250.
Sidi Falouma, 587.
Sidi Sow, 72.
Sidi Touré, 592.
Sidi Yanfou, 162.
Sidibé Moro, 587.
Sidiki Cissé, 64.
Sidiki Guissé, 592.
Silatigui Fofana, 42, 334.
Silley Sô, 585.
Simba Pendassa, 588.
Simini Fodé, 70.
Simon, 386.
Simone Lauzel (M^{lle}), 418.
Siny Koly, 164.
Sira Manta, 160.
Siri Mori Taraoré, 136.
Sissoko Dibi, 384.
Sitafa Camara, 160.
Sitafa Lamara, 504.
Sogbé Yattara, 71.
Soha Toly, 164.
Solichon, 590, 666.
Soma Bamba, 587.
Sontob, 363.
Sona Masso Tolla, 313.
Sophie Dupuy, 447.
Sorano, 387.
Sorbella (Michel), 447, 528, 667.
Sorel, 691.
Soret, 311.
Sori Gangou, 335, 448.
Sori Mara, 586.
Soria Souma, 71.
Soriba Camara, 103.
Soriba Camara, 588.
Soriba Cissé, 415.
Soriba Kaba, 198.
Soriba Kamara, 249.
Soriba Keita, 230, 588.
Soriba Souma, 587.
Sory Bamba, 586.
Sory Bangoura, 587.
Sory Bari, 691.
Sory Camara, 162.
Sory Camara, 476, 587.
Sory Damba, 618.
Sory Diallo, 164, 610.
Sory Kamara, 160.
Sory Kamara, 416, 632.
Sory Kamara, 668.
Sory Keita, 592.
Sory Kondé, 586.
Sory Makoto, 476.
Sory Mansaré, 283.
Sory Samoura, 586.

Sory Sangaré, 585.
Sory Teliko, 162.
Soryba Bangoura, 250.
Soudou Tall, 636.
Soufiana Kaba, 162.
Sougba Tollno, 415.
Soukou Kamara, 334.
Soukourou Vansaré, 162.
Souleiman Cissé, 314.
Souleyman Sô, 285.
Souleyman, 163.
Souleyman Ba, 529.
Souleyman Bangoura, 166, 168, 447, 593, 618.
Souleyman Oularé, 137.
Souleyman Sangaré, 586.
Souleyman So, 198.
Souleymane Diallo, 691.
Souleymane Koné, 137.
Souleymani Sidibé, 137.
Soulou, 164.
Souly Bangoura, 588.
Soumah Joseph, 529.
Soumaïla Dabo, 284, 592.
Soumaïla Sawane, 162.
Soumbouh (Joseph), 503.
Sountché Coulibaly, 585.
Souro Mansaré, 162.
Soya Soye, 161.
Stalter, 414.
Stéphan Poli, 528.
Subra, 136, 199, 333, 362.
Suleyman Diara, 668.
Sulfe Foula, 284.
Susini (de), 55.
Sy (Antoine), 199.
Sylvain Galibert, 230.

T

Tabasi Demba, 476.
Taddei, 63.
Taïrou, 556.
Tala Salifou, 160.
Tala Seydou, 71.
Tama ou Fofana, 161.
Tamba Gria, 415.
Tamba Thomas, 586.
Tamsir Mamadou, 299, 314.
Tanondi Bangoura, 503, 587.
Tanoundi Camara, 417, 587.
Taoury Sobaneh, 417.
Tapsir Baba, 162, 477.
Taraore Lancina, 585.
Taraoré Pié, 585.
Taraoré Tiécoura, 585.
Tarrissan (M^{lle}), 312, 335, 383, 384, 447.
Tata, 442.
Tautin (M^{me}), 314.
Tautin (Ren.), 314.
Teissonnier, 364, 559.
Tékoura Kourouma, 285.
Téli Timbuhnel, 250.
Tellier, 136, 137, 334, 503.
Temba Tongara, 478.
Téné Mory Kourouma, 164.
Ténémakan Keita, 691.
Tépine Keita, 417.
Téréna Camara, 416.
Terna Bamba, 586.
Terrel (Gaston), 415, 530, 590, 616.
Thévéniant, 630, 667.
Thiam M'Baye, 40, 382.
Thierno Hadi, 283.
Thierno Hassana, 166.
Thierno Ibrahima, 198, 691.
Thierno Mamadou, 198.
Thierno Mouktar, 166.
Thierno Sabitou, 283.
Thiers (Célestin), 474.
Thio Bangoura, 447, 475, 587.

Thiory Thioub, 529, 618.
Thomas (Léon), 229, 387.
Thomas Quinn, 416.
Thoreau-Levaré, 381, 383, 415.
Thoron, 616.
Tiani Camara, 60.
Tiécoura Camara, 585.
Tiécoura Courouma, 586.
Tiécoura Kamara, 586.
Tiécoura Kourouma, 668.
Tiécoura Mara, 130.
Tiéfi Taraoré, 116.
Tiéfi Taraoré, 137.
Tiékoura Kourouma, 168.
Tiékoura Touré, 692.
Tiennéman, 161, 313, 415.
Tiéoulé Mara, 138.
Tierno Abdoul Ela, 161.
Tierno Abdoulaye Douyédié, 163.
Tierno Abdoulaye Fady, 313.
Tierno Abdoulaye N'Donyédié, 229.
Tierno Alimou, 198.
Tierno Aliou, 163, 313, 618.
Tierno Aliou Bouba N'Diaye, 163.
Tierno Allahi, 617.
Tierno Alseyni, 163.
Tierno Amadou Balina, 474, 475.
Tierno Amadou Férédjo, 163.
Tierno Amadou Panibouki, 161.
Tierno Bobo, 161.
Tierno Bocary, 71.
Tierno Daouda, 691.
Tierno Diallo, 161, 365.
Tierno Djibi, 162.
Tierno Hadi, 415.
Tierno Ibrahima, 39, 163.
Tierno Illa, 164.
Tierno Ismaila, 161, 163.
Tierno Lamine, 166.
Tierno Lansarion, 415.
Tierno Madhiou, 163.
Tierno Mahmoudou, 166.
Tierno Malick, 162.
Tierno Malik Compapa, 229.
Tierno Malik Compaya, 163.
Tierno Mamadou, 617.
Tierno Mamadou Dioloké, 164.
Tierno Mamadou N'Guérianké, 163.
Tierno Mamadou Sellou, 163.
Tierno Mamadou Termidiou, 198.
Tierno Moussa, 164, 198, 691.
Tierno Ougailou, 691.
Tierno Oumarou, 162.
Tierno Outi Diallo, 283.
Tierno Oury, 71.
Tierno Ousmani, 163.
Tierno Racine, 248.
Tierno Saalou, 198.
Tierno Sadou, 198, 313, 365.
Tierno Sadou Popodara, 163, 229.
Tierno Safayou, 163.
Tierno Saliou, 283.
Tierno Saliou Tountourou, 163.
Tierno Souleyman, 163.
Tierno Tanou, 313, 365.
Tierno Ymito, 161.
Tierno Youssoufou, 71.
Togandourou, 164.
Togba Inabogui, 632.
Togba Kamara, 164.
Tomasini, 165, 167, 387.
Tomassi Rio-Pongo, 417.
Tombo Oulé Bangoura, 71.
Tomé Mendé, 586.
Tomy Demba, 201.
Tondo, 164.

Tondul, 310.
Tongo Nalou, 161.
Tonkouré Oularé, 416.
Tonnelier, 162.
Tonquedec (de), 65, 593.
Toromini, 691.
Toudic, 334, 527, 528, 559, 629.
Toudic (M^{me}), 285.
Toukoro Koné, 160.
Touma Mendé, 72, 586.
Toumané Kamara, 161.
Toumané Keita, 161.
Toumané Kanté, 415, 285.
Toumané Sidibé, 585.
Toumané Sidibé, 416.
Toumani Bakayoko, 668.
Toungaré Oularé, 585.
Touré Brahima, 537.
Touré Mamadou, 382.
Touré Momo, 476.
Tournefort (de), 282, 310, 473.
Tourniaire (M^{me}), 314.
Touroko Koné, 136.
Touzé, 39.
Touzet (Albin), 558.
Tozza, 284, 312.
Tramond, 135, 166, 666.
Trantoul, 38, 383.
Traoré Dougo, 476.
Trégar, 630, 641.
Treillard (M^{me}), 232.
Trimardeau, 228.
Tuffou, 360.
Tuffou (M^{me}), 385.
Turno Haldi, 556.
Turin (Richard), 199, 333.
Turpin (Jean-Louis), 592.

U

Union artistique sportive et de Tir, 501.

V

Vadès, 165, 381, 415, 667.
Vailhé, 139, 179, 283, 285.
Valantin, (M^{me} Vve), 655.
Valé, 164.
Valente, 327.
Valle (Antoine), 474, 590, 593.
Vally, 386.
Valoussière, 669.
Valrof, 590.
Venail, 64.
Versel, 65, 68.
Vialla, 230, 530, 593.
Victor Fana, 72.
Vidal, 250, 313.
Vidal (Dr), 692.
Viéville, 136, 199, 386, 473, 503.
Vignau, 68.
Vigneau, 167, 336, 502, 503, 527.
Vigneaud (Raymond), 229.
Villegier (Maurice), 7.
Villeneuve (Charles de), 593.
Villeneuve (Louis de), 228.
Vuilleminot, 583.

W

Wali Samoura, 283.
Waly N'Diaye, 442.
Weil, 311, 313, 366, 529, 618.
Wilké Guillaume, 446, 473.
Wilkinson (Charles), 667.
William Macarthy, 656.
Williams John, 529.
Williams Timiné, 334.
Wondo Mara, 229.

X

Xavier (Abel), 314.

Y

Ya Moussa, 587.
Ya Moussa Bangoura, 71.
Yaba Bocary Camara, 71.
Yaba Yola, 71.
Yaba Foncan, 363.
Yala Gaizau, 40.
Yambé Bokary, 71.

Yambi Siakha, 71.
Yandji Modou, 71.
Yanhi Modou, 162.
Yara Camara, 586.
Yatta Daouda, 137.
Yattara Kélé, 587.
Yattara Momo, 588.
Yaya Fina, 162.
Yiléman Sylla, 249, 529.

Yéliké Conté, 137, 503.
Yéliké Konté, 587.
Yembi Modou Yattara, 248.
Yémi Camara, 384.
Yéni Modou Camara, 282.
Yémi Souma, 585.
Yérafim Lénou, 415.
Yérafing Lénou, 630.
Yoni Camara, 585.

Yoro Sy, 447, 587.
Youla Momo, 558.
Youma Jacques, 40, 71.
Yousoufou Touré, 335, 587.
Yousseuf Thiam, 161.
Yvonne, 34.

Z

Zagel, 503.
Zannou, 585.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à Conakry

Supplément au « Journal Officiel » des 15 Février, 1^{er} Mars 1916.

Avis relatif aux sursis illimités.

Le Ministre de la Guerre a décidé que les sursis d'appel seraient toujours de durée limitée et que ceux qui avaient été accordés sans limitation de durée prendraient fin, savoir :

Le 29 février 1916, lorsque les bénéficiaires résident en France ;

Le 21 mars 1916, lorsque les bénéficiaires résident en Europe et dans l'Afrique du nord (Maroc-Algérie-Tunisie-Tripolitaine-Egypte) ;

Le 30 avril 1916, lorsque les bénéficiaires résident dans les autres parties de l'Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie.

Après ces dates les intéressés seront en situation irrégulière.

Pour obtenir un nouveau sursis dont la durée sera désormais limitée, ils doivent s'adresser :

Ceux qui résident en France aux inspecteurs des sursis, qui se trouvent au siège de chaque région ;

Ceux qui résident en Algérie et en Tunisie à l'inspecteur des sursis de l'Afrique du nord à Alger ;

Ceux qui résident aux Colonies, soit aux autorités militaires des Colonies, soit au Ministre de la Guerre (état-major de l'armée, bureau des sursis) ;

Ceux qui résident à l'étranger, soit aux Consuls de France, soit au Ministre de la Guerre (état-major de l'armée, bureau des sursis).

Les dispositions qui précèdent ne s'appliquent pas :

1° Aux militaires affectés à des usines travaillant pour la Défense nationale, conformément à l'article 6 de la loi du 17 août 1915, c'est-à-dire à ceux qui ont été détachés de leur corps par les soins des Sous-Secrétariats d'Etat de l'artillerie et des munitions ou de l'aéronautique pour les services de l'artillerie, des poudres, de l'aéronautique ou au génie ;

2° Aux mineurs placés en sursis d'appel par les soins de la commission militaire des mines ;

3° Aux fonctionnaires placés en sursis d'appel par application de l'art. 1^{er} de la loi du 17 août 1915 ;

4° Aux hommes figurant aux tableaux A. B. et C. annexés à la loi du recrutement et placés par suite dans l'affectation spéciale, la non affectation et la non-disponibilité ;

5° Au personnel des Compagnies françaises de câbles sous-marins et de la Compagnie du Chemin de fer de Pékin à Han-Kéou, placé en sursis d'appel illimité par l'application de l'art. 188 de l'instruction ministérielle du 20 juin 1910.

Paris, le 1^{er} février 1916.